



Second Session  
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Official Languages

*Chair:*

The Honourable MARIA CHAPUT

---

Monday, June 9, 2008  
Wednesday, June 11, 2008 (in camera)

---

**Issue No. 8**

**Future business (in camera)  
and  
Seventeenth meeting on:**

The application of the Official Languages Act  
and of the regulations and directives made under it,  
within those institutions subject to the act

---

**INCLUDING:**

**THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE**  
Reflecting Canada's Linguistic Duality at  
the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games:  
A Golden Opportunity

**THE FIFTH REPORT OF THE COMMITTEE**  
Bilingual Staff at Air Canada:  
Embracing the Challenge and Moving Forward

**THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE**  
Progress Report: Study on the Implementation  
of Part VII of the Official Languages Act

---

**WITNESSES:**  
(See back cover)

Deuxième session de la  
trente-neuvième législature, 2007-2008

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Langues officielles

*Présidente :*

L'honorable MARIA CHAPUT

---

Le lundi 9 juin 2008  
Le mercredi 11 juin 2008 (à huis clos)

---

**Fascicule n° 8**

**Travaux futurs (à huis clos)  
et  
Dix-septième réunion concernant :**

L'application de la Loi sur les langues officielles,  
ainsi que des règlements et instructions en découlant,  
au sein des institutions assujetties à la Loi

---

**Y COMPRIS :**

**LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ**  
Refléter la dualité linguistique lors des  
jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 :  
une occasion en or

**LE CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ**  
Le bilinguisme du personnel d'Air Canada :  
Un défi à relever, des actions à privilégier

**LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ**  
Rapport d'étape : Étude sur la mise en œuvre de  
la partie VII de la Loi sur les langues officielles

---

**TÉMOINS :**  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*  
and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
De Bané, P.C.	(or Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, P.C.	Murray, P.C.
(or Tardif)	Poulin
	Tardif

\*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

*Présidente* : L'honorable Maria Chaput

*Vice-présidente* : L'honorable Andrée Champagne, C.P.  
et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
De Bané, C.P.	(ou Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, C.P.	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Poulin
	Tardif

\*Membres d'office

(Quorum 4)

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, June 9, 2008  
(21)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, P.C., and Tardif (6).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger and Tanya Dupuis, analysts.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 1 of the committee proceedings.*)

**WITNESS:**

*Office of the Commissioner of Official Languages:*

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;  
Catherine Scott, Director General, Policy and Research Branch;  
Dominique Lemieux, Director General, Compliance Assurance Branch;  
Johane Tremblay, General Counsel, Legal Affairs Branch.

Mr. Fraser made a statement and, with Ms. Scott, Ms. Lemieux and Ms. Tremblay, answered questions.

At 6:28 p.m., the committee suspended.

At 6:33 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee moved in camera to consider a proposed agenda and a draft report.

At 7 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, June 11, 2008  
(22)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:10 p.m. in camera in room 356-S of the Centre Block, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 9 juin 2008  
(21)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (6).

*Également présentes :* Élise Hurtubise-Loranger et Tanya Dupuis, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Bureau du Commissariat aux langues officielles :*

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;  
Catherine Scott, directrice générale, Direction générale des politiques et de la recherche;  
Dominique Lemieux, directrice générale, Direction générale de l'assurance de la conformité;  
Johane Tremblay, avocate générale, Direction des affaires juridiques.

M. Fraser fait une déclaration et, avec Mesdames Scott, Lemieux et Tremblay, répond aux questions.

À 18 h 28, la séance est suspendue.

À 18 h 33, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour l'étude d'un projet d'ordre du jour et l'étude d'une ébauche de rapport.

À 19 h 00, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 11 juin 2008  
(22)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui à 16 h 10, dans la salle 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Losier-Cool and Tardif (5).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger, analyst.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft report.

At 4:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Losier-Cool et Tardif (5).

*Également présente :* Élise Hurtubise-Loranger, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, le comité étudie une ébauche de rapport.

À 16 h 18, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Eric Jacques

*Clerk of the Committee*

**REPORTS OF THE COMMITTEE**

Wednesday, June 11, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**FOURTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Reflecting Canada’s Linguistic Duality at the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games: A Golden Opportunity.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

Thursday, June 12, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**FIFTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Bilingual Staff At Air Canada: Embracing the Challenge and Moving Forward.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

Thursday, June 12, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**SIXTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Progress Report: Study on the Implementation of Part VII of the Official Languages Act.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

**RAPPORTS DU COMITÉ**

Le mercredi 11 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l’honneur de déposer son

**QUATRIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Refléter la dualité linguistique lors des jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010 : une occasion en or* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

Le jeudi 12 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l’honneur de déposer son

**CINQUIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Le bilinguisme du personnel d’Air Canada : Un défi à relever, des actions à privilégier* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

Le jeudi 12 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l’honneur de déposer son

**SIXIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Rapport d’étape : Étude sur la mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

*La présidente,*

MARIA CHAPUT

*Chair*

**EVIDENCE**

OTTAWA, June 9, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to study and report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

**Senator Maria Chaput** (*Chair*) in the Chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba.

I would like to begin by introducing the members of the committee who are here with us today. To my left is Senator Andrée Champagne from Quebec. She is also the Deputy Chair of the committee. We also have Senator Gerald Comeau from Nova Scotia. To my right, is Senator Claudette Tardif from Alberta and Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

We have with us today Mr. Graham Fraser, the Commissioner of Official Languages. Appearing with him is Ms. Catherine Scott, Director General of the Policy and Research Branch, Ms. Dominique Lemieux, Director General of the Compliance Assurance Branch and Ms. Johane Tremblay, General Counsel of the Legal Affairs Branch.

Our last meeting with Mr. Fraser was on December 3, 2007, when he presented an assessment of his first year as commissioner. Mr. Fraser published his annual report on May 29, 2008. We are meeting with him this evening to hear him talk about his main findings and recommendations.

Mr. Fraser, the committee would like to thank you for having accepted its invitation to appear today. I would now invite you to take the floor.

**Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages:** Thank you very much, Madam Chair. It is always a pleasure to appear before you, who are my allies on the issue of official languages.

[*English*]

I would like to start by thanking you for inviting me to present my annual report and comment on the governance of official languages.

When I tabled my first annual report last year, I drew attention to the fact that the government's actions did not reflect its words. I asked the government to show strong political leadership and take concrete measures to reinforce the progress that had been made.

In my evaluation this year, I have made a number of observations on the government's position on official languages. I have continued my reflection on leadership and official

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le lundi 9 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

**Le sénateur Maria Chaput** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput du Manitoba.

Pour commencer, j'aimerais vous présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. Nous avons, à ma gauche, le sénateur Andrée Champagne, du Québec. Elle est également la vice-présidente du comité. Nous avons le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse. À ma droite, nous avons le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta ainsi que le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

Nous accueillons, aujourd'hui, le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser. Il est accompagné de Mme Catherine Scott, directrice générale à la Direction générale des politiques et de la recherche, de Mme Dominique Lemieux, directrice générale à la Direction générale de l'assurance de la conformité ainsi que de Mme Johane Tremblay, avocate générale à la Direction des affaires juridiques.

Notre dernière réunion avec M. Fraser était le 3 décembre 2007, réunion à laquelle il nous a présenté le bilan de sa première année de fonction. Le 29 mai 2008, il a publié son rapport annuel. Nous le rencontrons ce soir pour connaître ses principales constatations et recommandations.

Monsieur Fraser, le comité vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole.

**Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles :** Merci beaucoup, madame la présidente. C'est toujours un plaisir de comparaître devant vous, qui êtes mes alliés sur la question des langues officielles.

[*Traduction*]

Je souhaite vous remercier pour l'invitation que vous m'avez lancée afin que je vous présente mon rapport annuel ainsi que mon appréciation de la gouvernance fédérale des langues officielles.

Lors du dépôt de mon premier rapport annuel l'an dernier, j'avais souligné que les actions du gouvernement ne reflétaient pas ses paroles. J'avais alors demandé au gouvernement d'exercer un leadership politique solide et de prendre des mesures précises pour consolider les acquis.

Dans mon évaluation cette année, j'ai fait plusieurs constatations concernant le positionnement du gouvernement en matière de langues officielles. J'ai approfondi ma réflexion sur le

languages, and I reaffirm that to be a leader in the public service, it is necessary to be able to inform, evaluate, explain, give advice and inspire in both English and French.

[*Translation*]

This definition of leadership must encompass all federal institutions, including the Supreme Court. It seems clear to me that Canadians have the right to be heard and judged in the official language of their choice.

In my view, judges in Canada's highest court should understand both versions of the laws, arguments made in court and all discussions with their colleagues regardless of which official language is used.

The government reiterated its support for Canada's linguistic duality in its October 2007 Throne Speech. Yet, it did not set aside any funding for this area in the February 26 budget. The tentativeness and the lack of leadership are now evident. Despite the government's many statements in support of Canada's linguistic duality, there is no global vision in terms of government policies and the public service.

This lack of leadership has resulted in a plateau being reached, and in some cases, deterioration in the application of the official languages policy. I have noted that, yet again this year, very little progress has been made in several areas of activity, and the situation has even worsened in some institutions. The initiative that will replace the action plan for official languages is an example of a commitment that is slow in being honoured and an example of tentative and uncertain leadership. The deadline of March 31, 2008, is set out in the action plan. Nevertheless, the government has not had the foresight to create a new initiative or a replacement initiative before this deadline, and Canadians are still waiting for new developments.

[*English*]

The Minister of Canadian Heritage and Official Languages has had the report on the latest consultations undertaken on this subject for several months but has still not announced any concrete measures. In fact, it almost feels like a Samuel Beckett play, which could be called "Waiting for the Action Plan." I sincerely hope that I will not have to spend another year watching a drama in suspended animation as the government bides its time.

However, I would also add that I was happy to hear Minister Verner say in the House that the new plan will be made public "very soon."

The government must establish a clear direction and implement initiatives that will lead to concrete results. Some of the partners involved are concerned, since they do not know what the objectives of the future initiative will be or how much funding will be granted.

leadership et les langues officielles et je réaffirme que pour être un leader au sein de la fonction publique, il est nécessaire de pouvoir informer, évaluer, expliquer, conseiller et inspirer tant en anglais qu'en français.

[*Français*]

Une telle définition du leadership doit impliquer toutes les institutions nationales, incluant la Cour suprême. À cet effet, il me semble évident que les citoyens canadiens ont le droit d'être entendus et jugés dans la langue officielle de leur choix.

À mon avis, il incombe aux juges du plus haut tribunal du pays de comprendre les deux versions des lois, les plaidoiries prononcées devant eux et toutes les discussions avec leurs collègues, sans égard à la langue officielle utilisée.

En termes d'appui, je constate que le gouvernement s'est prononcé favorablement pour la dualité linguistique canadienne lors de son discours du Trône d'octobre 2007. Par ailleurs, ceci ne l'a pas incité à réserver une enveloppe dans son budget du 26 février dernier. L'hésitation et le manque de leadership sont maintenant évidents. Malgré les nombreuses mentions d'appui du gouvernement en regard de la dualité linguistique canadienne, on ne retrouve aucune vision d'ensemble à l'égard des politiques gouvernementales et de la fonction publique.

Ce manque de leadership cause un plafonnement et, à certains égards, une détérioration de la mise en œuvre de la politique des langues officielles. Cette année encore, j'ai constaté très peu de progrès dans plusieurs domaines d'activités et, pour certaines institutions, une certaine détérioration. L'initiative destinée à succéder au Plan d'action pour les langues officielles est un exemple d'engagement qui tarde à se réaliser et d'un leadership hésitant et incertain. Pourtant, la date d'échéance du 31 mars 2008 est bien inscrite dans le Plan d'action. Or, le gouvernement n'a lancé aucune initiative de renouvellement ou de remplacement avant cette échéance et la population canadienne attend toujours la suite.

[*Traduction*]

Depuis plusieurs mois, la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a en main le rapport sur les dernières consultations entreprises sur le sujet, mais aucune mesure concrète n'a encore été annoncée. En fait, on se croirait dans une pièce de Samuel Beckett, qui pourrait s'intituler « En attendant le Plan d'action ». J'espère fortement que je n'aurai pas à passer une année de plus à assister à une pièce de théâtre, pendant que le gouvernement attend son heure.

Cependant, je dois ajouter que j'étais très heureux d'entendre la ministre Verner dire en Chambre que le nouveau Plan sera rendu public « très bientôt ».

Le gouvernement doit établir une orientation claire et mettre en œuvre des initiatives qui produiront des résultats concrets. Les différents partenaires sont inquiets puisqu'ils ne connaissent ni les objectifs de l'initiative à venir ni l'ampleur du financement qui sera alloué.

A little over a year ago, your committee asked for my advice on official languages governance. You asked me to examine horizontal coordination in official languages and to make appropriate recommendations. I devoted an entire section in my annual report specifically to horizontal governance in official languages, and I made three recommendations that I hope address your committee's concerns.

Part of my analysis is based on a report that Professor Donald Savoie prepared for the Office of the Commissioner of Official Languages. I am pleased to provide you with copies of his report, which helped me analyze government and public service initiatives on horizontal governance.

*[Translation]*

As your committee has already pointed out, coordination of official languages does not receive the attention it deserves. Good governance requires first and foremost a clear, strong and sustained commitment from the political executive.

I therefore made three recommendations to the Prime Minister as to how he can demonstrate political leadership on horizontal management of official languages. First, I recommended that he create an ad hoc committee of ministers to oversee the full implementation of the new action plan and language requirements within all federal institutions.

Second, I recommended that he ensure cabinet reviews official languages matters at least once a year.

*[English]*

Third, I recommended that he ensure the Official Languages Secretariat is given the authority it needs to fulfill a horizontal coordination role across the public service.

Political and administrative leadership is part and parcel of good horizontal governance. This principle applies equally to official languages and to other major files within the federal administration.

I recommended that the Clerk of the Privy Council ensure deputy ministers' annual performance reviews include efforts to implement the Official Languages Act in its entirety, especially Part VII. To achieve tangible results, responsibility for such implementation must be recognized and valued at the highest levels of the federal administration.

Finally, I recommended that the Minister for Official Languages give the Official Languages Secretariat the mandate of reviewing the official languages accountability and reporting requirements to simplify the process and, above all, strengthen the focus on results. The reporting requirements should help the administration better fulfill its responsibilities, not create a burden.

Il y a un peu plus d'un an, votre comité sollicitait mon avis sur la gouvernance des langues officielles. Vous me demandiez alors d'examiner la coordination horizontale des langues officielles et de faire des recommandations appropriées. Comme vous pouvez le constater, une section entière de mon rapport annuel porte spécifiquement sur la gouvernance horizontale des langues officielles. J'ai formulé trois recommandations qui répondent, je l'espère, aux préoccupations de votre comité.

Une partie de mon analyse repose sur une étude que le professeur Donald Savoie a rédigée sur la question pour le Commissariat. J'ai le plaisir de vous remettre des copies de son étude sur laquelle je me suis appuyé pour compléter mon analyse du travail du gouvernement et de la fonction publique en matière de gouvernance horizontale.

*[Français]*

Comme votre comité l'avait déjà constaté, la coordination du dossier des langues officielles est une question qui ne reçoit pas l'attention exigée. Une bonne gouvernance nécessite d'abord un engagement clair, fort et soutenu de l'exécutif politique.

J'ai donc recommandé au premier ministre d'accomplir trois gestes afin de démontrer son leadership politique en matière de gestion horizontale des langues officielles. D'abord, je lui demande de créer un comité spécial de ministres qui guiderait la pleine mise en œuvre du nouveau plan d'action et des obligations linguistiques au sein de toutes les institutions fédérales.

Deuxièmement, je lui recommande de s'assurer que le cabinet dresse le bilan du dossier des langues officielles au moins une fois par année.

*[Traduction]*

Troisièmement, je recommande qu'il renforce le rôle de coordination horizontale du Secrétariat des langues officielles en lui donnant l'autorité nécessaire pour exercer ce rôle dans l'ensemble de la fonction publique.

Le leadership politique et le leadership administratif sont des éléments incontournables de la bonne gouvernance horizontale. Ces principes s'appliquent tant aux langues officielles qu'à d'autres dossiers d'envergure au sein de l'administration fédérale.

Dans cette optique, je demande au greffier du Conseil privé de faire en sorte que l'évaluation annuelle du rendement des sous-ministres tienne compte de la mise en œuvre de toutes les parties de la Loi sur les langues officielles, notamment de la partie VII. Bref, si l'on veut obtenir des résultats probants, il importe que cette responsabilité soit reconnue et valorisée aux plus hauts échelons de l'administration fédérale.

Enfin, je recommande également à la ministre des Langues officielles qu'elle donne au Secrétariat des langues officielles le mandat d'examiner les exigences en matière de responsabilisation et de rapports en langues officielles dans le but d'alléger les processus et surtout, de renforcer l'accent sur l'atteinte de résultats. En effet, les exigences de reddition de comptes devraient aider l'administration à mieux s'acquitter de ses responsabilités et non pas créer un fardeau à gérer.

We need a better coordinated effort to effectively resolve the language-of-work problems that have plagued the federal government for 40 years. I recommend that, by December 31, 2008, deputy heads of all federal institutions report on the actions they have taken to create a work environment that makes it possible for employees in regions designated by the act to use the official language of their choice. These regions are New Brunswick, the National Capital Region and several parts of Quebec and Ontario.

[*Translation*]

Linguistic duality is a fundamental component of Canada's public service. In an environment where anglophones and francophones work side by side, bilingualism is an essential part of leadership in a modern and efficient public service that reflects our country's values.

However, over the years, the number of positions designated bilingual has not changed. These positions include mainly those that involve providing service to the public, and in some cases, supervisory positions. Public service renewal must make it possible to better anchor Canada's linguistic duality at the heart of the values and priorities of federal institutions. As 15,000 people are expected to join the public service every year, Canada's linguistic duality must be a consideration in the recruitment, training and upgrading of skills. Successful implementation of policies on communications with and service to the public, language of work and human resources management hinges on employees having access to high-quality language training from the beginning of their careers in the federal government. We must stop the practice of sending an employee on language training only once they have been appointed to a supervisor position.

I call on the government to show greater coherence and put its good intentions into practice. In short, I ask the government to show leadership instead of simply managing the file.

[*English*]

Through stronger leadership, the government will also have an influence on the changes that may affect Canada's linguistic duality. Studies published over the last few months by Statistics Canada describe how vibrant the official language communities are, but also describe the many challenges that must be met in a changing social context.

I want to underscore that some federal institutions are providing significant support for linguistic duality. They are also making a concerted effort to ensure that both official languages can be used in the workplace, provide services in both languages and implement positive measures to enhance the vitality of official language minority communities. Their work deserves to be recognized. I give several examples in my annual report, and I invite all deputy heads to draw inspiration from them.

Il faut un effort mieux coordonné pour régler efficacement les problèmes de langue de travail qui persistent depuis 40 ans au sein du gouvernement fédéral. Je recommande donc que les administrateurs généraux de toutes les institutions fédérales fassent rapport, en date du 31 décembre 2008, des mesures concrètes prises en vue de créer un milieu de travail permettant aux employés des régions désignées par la loi d'utiliser la langue officielle de leur choix. Il s'agit du Nouveau-Brunswick, de la région de la capitale nationale et de plusieurs régions du Québec et de l'Ontario.

[*Français*]

La dualité linguistique est un élément fondamental de la fonction publique canadienne. Dans un milieu où francophones et anglophones travaillent côte à côte, le bilinguisme est une composante clé du leadership au sein d'une fonction publique contemporaine et efficace qui serait le reflet des valeurs de notre pays.

Malgré les années, on note une stabilité du nombre des postes désignés bilingues qui englobent principalement des postes offrant des services au public et, dans certains cas, des postes de supervision d'employés. Le renouvellement de la fonction publique doit permettre de mieux ancrer la dualité linguistique canadienne au cœur des valeurs et des priorités des institutions fédérales. Puisqu'on s'attend à ce que près de 15 000 personnes rejoignent la fonction publique annuellement, la dualité linguistique canadienne doit être présente dans les activités de recrutement, de formation et de perfectionnement. Le succès de la mise en œuvre des politiques visant les communications avec le public et la prestation de services, la langue de travail et la gestion des ressources humaines va de pair avec l'accès à la formation linguistique de qualité dès le début de la carrière au sein du gouvernement fédéral. Il faut éviter d'envoyer un employé en formation linguistique seulement lorsqu'il obtient un poste de supervision.

Je demande au gouvernement de faire preuve de davantage de cohérence et de mettre en pratique ses bonnes intentions. En un mot, je lui demande de faire preuve de leadership plutôt que de seulement gérer le dossier.

[*Traduction*]

Grâce à un meilleur leadership, le gouvernement influera aussi sur les changements qui touchent la dualité linguistique canadienne. À preuve, des études publiées au cours des derniers mois par Statistique Canada font état de la vigueur des communautés de langues officielles mais aussi des nombreux défis à relever dans un contexte social en transformation.

Je tiens à souligner que certaines institutions fédérales offrent un appui important à la dualité linguistique. Elles déploient également des efforts vigoureux pour permettre l'usage des deux langues officielles au travail, offrir des services dans les deux langues et mettre en œuvre des mesures positives afin de favoriser l'épanouissement et l'essor des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Leur travail est digne de mention et j'en donne des exemples dans mon rapport annuel. J'invite tous les administrateurs généraux à s'en inspirer.

Federal institutions obtain better and longer-lasting results for Canadians when the government, senior management and public servants show strong leadership by recognizing the rights and values related to official languages and linguistic duality and by ensuring these rights and values are respected. The fortieth anniversary of the Official Languages Act, which will be celebrated in 2009, seems to me to be an ideal time to turn this vision into action.

[*Translation*]

In closing, like you, I am following with great interest the issue of bilingualism at the 2010 Olympic and Paralympic Games. My office has undertaken a study on the matter which is a preventive step which should help the Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Games (VANOC) address potential shortcomings before the games.

Although study of this matter is still underway, we have already identified some key issues, particularly regarding resources allocated to official languages within VANOC, growing demand for translation and simultaneous interpretation, signage and volunteer recruitment. While our study does not examine the broadcasting of the games in both official languages, that is also an issue which I am following closely. I believe that the 2010 Olympic and Paralympic Games are a golden opportunity for the federal government to show leadership and to showcase Canada's linguistic duality to the world.

Thank you for your attention. I would now like to take the remaining time to answer your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Commissioner. I would like to start off with a first question. Your annual report indicates that, among other things, few public servants are fully aware of their official language obligations. That is truly disappointing because I remember there being an initiative 7 to 10 years ago called "interdepartmental relations," which was intended to raise awareness among senior federal department officials. Then, there were what we called "official languages champions." When we met some of those officials individually, a number of them had seemed responsive and had changed their attitudes.

Now that we know that there will be a public service renewal, we would like to make sure that the public servants are fully aware of their obligations. We would really like to get off on the right foot. In your opinion, what would be the strategic priorities that will get us off to a good start so that the public servants are aware of their obligations, because this hasn't really worked with the system we currently have.

**Mr. Fraser:** First, let me say that there is some degree of variation. Just like you, I was impressed by the commitment of official language champions in the departments. In some departments, much progress was made; it has become a part of

Les institutions fédérales obtiennent des résultats supérieurs et durables pour la population canadienne lorsque le gouvernement, la haute direction et les employés de la fonction publique font preuve d'un leadership ferme en reconnaissant les droits et les valeurs inhérents aux langues officielles et à la dualité linguistique et en veillant à leur respect. Le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur les langues officielles qui sera célébré en 2009 me semble être l'occasion idéale de concrétiser cette vision.

[*Français*]

En terminant, comme vous, je suis avec grand intérêt le dossier du bilinguisme aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Le commissariat a entamé une étude à cet effet qui se veut une démarche préventive et qui devrait permettre au Comité d'organisation des Jeux de Vancouver (COVAN) de corriger les lacunes qui pourraient exister avant la tenue des Jeux.

L'examen de la question n'est pas terminé. Mais déjà, nous décelons quelques enjeux importants, notamment en ce qui concerne les ressources allouées aux langues officielles au sein du COVAN, les besoins grandissants pour la traduction et l'interprétation simultanée, la signalisation et le recrutement des bénévoles. Même si notre étude ne touche pas à la question de la diffusion des Jeux dans les deux langues officielles, je suis également avec intérêt cet enjeu. Je considère que les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 sont une occasion en or, pour le gouvernement, de faire preuve de leadership et de mettre la dualité linguistique canadienne sous les projecteurs du monde entier.

Merci de votre attention. J'aimerais prendre le temps qu'il nous reste pour répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci beaucoup monsieur le commissaire. J'aimerais commencer avec une première question. Votre rapport annuel mentionne, entre autres, que peu de fonctionnaires sont pleinement conscients de leurs obligations en matière de langues officielles. Cela me déçoit vraiment parce que si je retourne sept à dix ans en arrière, je me souviens d'une initiative qui s'appelait « l'interministériel » où on essayait justement de travailler à sensibiliser les hauts fonctionnaires des ministères fédéraux. Ensuite, il y a eu ce qu'on appelait les « champions des langues officielles ». Lorsqu'on avait à rencontrer certains de ces fonctionnaires individuellement, il me semblait y avoir une sensibilisation et un changement d'attitude chez plusieurs d'entre eux.

Sachant qu'il va y avoir un renouvellement de la fonction publique, on aimerait maintenant s'assurer que les fonctionnaires soient pleinement conscients de leurs obligations. On voudrait vraiment commencer sur un bon pied. Quelles seraient, selon vous, les priorités sur le plan stratégique pour qu'on parte du bon pied afin que les fonctionnaires soient conscients de leurs obligations puisque cela n'a pas vraiment fonctionné avec le système que nous avons en place?

**M. Fraser :** Je dirais d'abord qu'il y a une variation. Comme vous, j'ai été frappé par l'engagement des champions des langues officielles au sein des ministères. Dans certains ministères, il y a eu beaucoup de progrès; cela fait partie de la culture et des mesures

the culture and measures have been taken to ensure that the working language is respected. In other cases, this seems to have been neglected and there has even been some deterioration of the status of French — and of English in Quebec — in the working environment.

There are two specific elements that must be emphasized in the message. First, we should make sure that the active offer of service becomes a part of the culture when greeting the public as citizens step up to the wicket of various organizations — Parks Canada, Air Canada, Services Canada, Health Canada, Passports Canada. I am struck by the fact that although this is a commitment that is clearly required by law, it does not seem to play any role in the culture when it comes to dealing with the public. I have often met agency heads and even ministers who did not even understand what I was talking about when I spoke of the very weak results in the area of active offer. Several ministers or heads of agencies asked me: “What do you mean by active offer?” This leads me to believe that it is not really a part of the culture, of the guidelines and of presumed obligations.

For this to get done, the message must come from above. One good example is the progress that was made in the Department of Public Works and Government Services when the minister became angry at the rather poor results in his department. He insisted that the results be changed to show some progress. Within three years, the marks that the department received in the report card progressed from weak to middling to good. This is evidence that if there is political will and a will to take leadership, it can be done.

As you remember, I raised this issue last year. During your deliberations, you raised the problem with moving the Canadian Tourism Commission. You studied the matter. At first, the institution had big problems with meeting its commitments after it moved from Ottawa to Vancouver, or from a bilingual region to a unilingual region. However, now they are among the four institutions that set an example with their performance. This was no accident, it happened because they were determined to make it happen, and despite the fact of being in Vancouver and of having lost bilingual employees upon leaving Ottawa, they succeeded in picking up the challenge.

Therefore, it is very important for the employees at the grassroots to understand the obligation. However, for them to understand it, the message must come from above.

**Senator Tardif:** Mr. Commissioner, I want to thank you for your annual report. You forcefully stated what had to be said, namely that there is a lack of leadership and that there has been an increasing tendency to do the strict minimum over the past few years in the enforcement of official languages. You attributed this fact to leadership and I think, in fact, that things either get done or do not get done, depending on the leadership and political will.

In 2006, when the government came into power, it decided to transfer the Official Languages Secretariat from the Privy Council Office to Heritage Canada. I can hardly see how a department can assume responsibility for coordination when it has no specific

ont été prises pour que la langue de travail soit respectée. Il y a d'autres cas où cela semble avoir été négligé et où il y a même une détérioration du statut du français — et de l'anglais au Québec — dans le milieu de travail.

Il y a deux éléments en particulier où c'est important de renforcer le message. D'abord, faire en sorte que l'offre active fasse partie de la culture de l'accueil du public lorsqu'un citoyen arrive au comptoir d'un organisme quelconque — Parcs Canada, Air Canada, Services Canada, Santé Canada, Passeport Canada. Ce qui me frappe, c'est que même si c'est un engagement clairement établi dans la loi, cela ne semble pas être vraiment présent dans la culture de l'accueil du public. J'ai souvent rencontré des chefs d'agence, même des ministres qui, lorsque je parlais des résultats très faibles de l'offre active, ne comprenaient même pas ce que je voulais dire. Plusieurs ministres ou chefs d'agence me demandaient : « Vous voulez dire quoi par l'offre active? » Ce qui me fait croire que cela ne fait pas vraiment partie de la culture, de la directive, de la présomption de l'obligation.

Pour que cela se fasse, il faut que le message vienne d'en haut. Un bon exemple est le progrès qui a été fait par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux où le ministre s'est choqué des résultats assez pauvres de son ministère. Il a insisté pour que les résultats soient changés et qu'ils démontrent un progrès. En trois ans, les notes de bulletin que le ministère a reçues sont passées de faibles à moyennes à bonnes. C'est la preuve que s'il y a une volonté politique et une volonté de leadership, c'est possible.

Vous vous rappellerez que j'ai soulevé la question l'année dernière. Lors de vos délibérations, vous avez soulevé le problème avec le déménagement de la Commission canadienne du tourisme. Vous avez étudié la question. Au début, l'institution avait des problèmes considérables à faire face à ses obligations après avoir déménagé d'Ottawa à Vancouver, donc d'une région bilingue à une région unilingue. Actuellement, on trouve qu'ils sont parmi les quatre institutions à avoir manifesté un comportement exemplaire. Ce n'était pas par accident, c'est parce qu'ils ont eu de la détermination et que malgré le fait d'être à Vancouver et d'avoir perdu des employés bilingues en quittant Ottawa, ils ont réussi à relever le défi.

Il est donc très important que les employés à la base comprennent l'obligation, mais pour qu'ils aient cette compréhension, il faut que le message vienne d'en haut.

**Le sénateur Tardif :** Monsieur le commissaire, je tiens à vous féliciter pour votre rapport annuel. Vous avez dit avec force ce qu'il fallait dire, c'est-à-dire qu'il y a un manque de leadership et un minimalisme grandissant dans l'application des langues officielles depuis quelques années. Vous avez attribué ce fait au leadership et je pense en effet que c'est au niveau du leadership et de la volonté politique que les choses se font ou ne se font pas.

En 2006, lorsque le gouvernement a pris le pouvoir, il a décidé de transférer le Secrétariat des langues officielles du Bureau du Conseil privé au ministère du Patrimoine canadien. Je vois difficilement comment un ministère peut assumer la responsabilité

powers, and how it can manage its own activities. Do you think that this decision had an impact on the poor results and the lack of leadership that we see today?

**Mr. Fraser:** Last year, I personally expressed the same concern, just as you, as senators, did when you requested that the issue be studied. I think that I often repeated this sentence: "We pay more attention to directives from an office upstairs than from an office down the hall." Professor Savoie was asked to do this study and this study was tabled with you, in response to your request. Professor Savoie did a very interesting study on the horizontality issue which is an increasingly fashionable term in the public service, and I am also beginning to use it. According to Mr. Savoie, horizontality cannot compensate for the lack of political will. For horizontality to work there must be some change in the government apparatus as well as an overall view of all the issues. He raises this issue again and again.

This brings us to the second principle of the sound management of horizontal issues. In Mr. Savoie's opinion, there is no easy solution nor is there any model that can apply to all the issues in all circumstances and at all times. No solution can be complete or perfect. Consequently a solution must be adapted to each issue at each moment and for each situation so that horizontal management issues can move forward. In his opinion, we are making slow progress beyond the trial stage.

Finally, 32 interviews of senior officials were carried out which showed that they had various suggestions to make. However, they almost seemed to be repetitive in the way they all indicated first and foremost the need for the political executive to send out a clear message that the official languages policy is a priority.

This approach, which is used not only in Canada but also in England and in the United States, consists of working towards what the British call "joined up government," which was previously called "all of government approaches," which means horizontality. I was strongly influenced by an analysis done by Professor Donald Savoie which says that an official languages policy can be managed on a horizontal basis, so long as the political leadership is strong.

This conclusion really corroborated the analysis that we had already begun regarding the role of leadership.

**Senator Tardif:** Would your recommendation include the establishment of a special ministers' committee?

**Mr. Fraser:** Yes, based on this fairly detailed analysis by Professor Donald Savoie and on his recommendations, we conclude that this can work so long as cabinet members display their commitment to providing this leadership.

de coordination lorsqu'il n'a pas un pouvoir particulier et aussi comment il peut gérer ses propres activités. Croyez-vous que cette décision a eu un effet sur les pauvres résultats et le manque de leadership qu'on voit aujourd'hui?

**M. Fraser :** L'année dernière, j'avais moi-même exprimé cette inquiétude, tout comme vous, les sénateurs, qui aviez demandé qu'on fasse une étude sur la question. Je pense avoir souvent utilisé la phrase suivante : « On donne plus d'attention aux directives qui viennent du bureau d'en haut que du bureau d'à côté. » C'était pour répondre à votre demande qu'on avait commandé cette étude au professeur Savoie; étude qui a été déposée chez vous. Ce dernier a fait une étude très intéressante sur la question d'horizontalité, un terme de plus en plus à la mode à l'intérieur de la fonction publique que je commence à utiliser. Selon M. Savoie, l'horizontalité ne peut compenser le manque de volonté politique. Pour que l'horizontalité fonctionne, il doit y avoir une modification apportée à l'appareil gouvernemental et une vision d'ensemble. Il revient plusieurs fois sur cette question.

Cela nous mène au deuxième principe d'une gestion saine des questions horizontales. Toujours selon M. Savoie, il n'y a pas de solution facile ni de modèle qui peut s'appliquer à toutes les questions, dans toutes les circonstances et à tout moment. Aucune solution n'est complète ni parfaite. Par conséquent, une solution doit être adaptée à chaque question, à chaque moment et à chaque situation pour qu'il y ait de la promotion des questions et de la gestion horizontale. Selon lui, nous progressons lentement au-delà du stade des essais.

Finalement, des 32 entrevues menées avec de hauts fonctionnaires, il est ressorti que leurs suggestions étaient variées, mais au risque de sembler répétitives elles ont toutes évoqué en premier lieu la nécessité que l'exécutif politique transmette clairement le message que la politique sur les langues officielles constitue une priorité.

Dans le contexte de cette approche non limitée au Canada, mais qui se voit en Angleterre et aux États-Unis, il s'agit de se diriger vers ce que les Britanniques appellent « joined up governments », ce qui a déjà été appelé par le passé « all of government approaches », donc l'horizontalité. J'ai été assez influencé par une analyse du professeur Donald Savoie disant qu'on peut gérer une politique sur les langues officielles avec cette approche d'horizontalité, à condition qu'il y ait un fort leadership politique.

C'était une conclusion qui allait vraiment de pair avec l'analyse qu'on avait déjà commencé à élaborer concernant le rôle du leadership.

**Le sénateur Tardif :** Votre recommandation va-t-elle dans le sens d'établir un comité spécial de ministres?

**M. Fraser :** Oui, à partir de cette analyse assez nuancée du professeur Donald Savoie et de ses recommandations, nous avons retenu que cela peut fonctionner à condition qu'il y ait une indication d'engagement des membres du Cabinet de se charger de ce rôle de leadership.

**Senator Tardif:** I think that in the past there was a committee of deputy ministers or ministers in charge of official languages which has now been disbanded. However, I do not know how many times a year it met.

**Mr. Fraser:** Yes. In fact, one of the things that Professor Donald Savoie noticed was that the committee was more or less functional and he identified some weak points. This is why, if I understand his study correctly — he did not stand up and say that this is how things should work, but he recognized that if there is no signal coming from the top of the government hierarchy and if it is left up to lower levels, problems can be expected.

**Senator Champagne:** Mr. Commissioner, good afternoon. You talk about a lack of leadership. I found it quite difficult when reading your report, and I read it intently, to find small instances — a few of which you call success stories — where an effort was made.

I am thinking of Bill C-13, thanks to which accused persons are better informed of their right to be heard in the official language of their choice. I agree with you: judges will nevertheless have to be able to hear them in either official language.

I am also thinking of Bill C-36, which ensures that language requirements continue to apply to Air Canada and its affiliates. I agree with you, there has been some success but there are still problems. All the same, actions have been taken.

You said earlier that you were very concerned — as am I — about the broadcasting of the Olympic Games. It is all very well to say that there needs to be leadership at the highest level, but the Prime Minister has no authority over Globemedia. He can offer them suggestions, but he is in no position to give orders. How is there a lack of leadership in such a case? I do not know. We face the same problem with CBC/Radio-Canada where neither the Prime Minister, with all the leadership in the world, nor the minister can tell the public broadcaster how to conduct its operations.

When the CBC decides to record the *Songwriters Hall of Fame Gala*, when they do the editing and broadcast it on their airwaves, and when all francophone singers have been left out, that is not, in my view, a lack of leadership on the part of the government.

**Mr. Fraser:** Madam Chair, regarding the broadcasting of the Olympic Games, I do not think that it can be said that I blamed the Prime Minister for not having played a part in that file.

It is indeed a rather complicated file in that a contract was awarded by the International Olympic Committee following a publicly-advertised tender call, which was won by CTV. A consortium was then created, and I think that it was in part because of your questions and concerns about the issue — which you raised in the file's early stages — that CTV has made considerable efforts to ensure that the consortium be as broad as possible.

**Le sénateur Tardif :** Je crois qu'il y avait par le passé un comité de sous-ministres ou de ministres responsable des langues officielles qui est maintenant dissous. Toutefois, je ne sais pas combien de fois par année il se rencontrait.

**M. Fraser :** Oui. En effet, une des choses que le professeur Donald Savoie a constatées était que ce comité fonctionnait plus ou moins bien et avait identifié quelques failles. C'est pourquoi — d'après ce que j'ai compris de son étude — il n'est pas revenu à la charge en disant que c'est ainsi qu'on devrait fonctionner, mais tout en reconnaissant que s'il n'y a pas une indication du haut de la hiérarchie du gouvernement en laissant cela à des niveaux moins élevés, cela peut causer des problèmes.

**Le sénateur Champagne :** Monsieur le commissaire, bonjour. Vous parlez du manque de leadership. J'ai eu beaucoup de difficulté en lisant votre rapport, et je l'ai fait religieusement, à trouver des petites choses — il y en a quelques-unes que vous appelez des réussites — où un effort a été fait.

Je pense par exemple au projet de loi C-13 grâce auquel un accusé est mieux informé de son droit d'être entendu dans la langue officielle de son choix. Je suis d'accord avec vous; il faudra quand même que le juge puisse l'entendre dans une langue ou dans l'autre.

Je pense également au projet de loi C-36; visant à assurer que les exigences en matière de langue continuent de s'appliquer pour Air Canada et ses affiliés. Je suis d'accord avec vous, le succès n'est pas total et il y a encore des problèmes. Mais il y a quand même eu des gestes qui ont été posés.

Vous vous disiez très inquiet tout à l'heure — et je le suis également — quant à la diffusion des Jeux olympiques. C'est merveilleux de dire qu'il faut du leadership d'en haut, mais le premier ministre ne peut pas donner d'ordre à Globemedia. On peut lui faire peut-être des suggestions, mais on ne peut pas lui donner d'ordres. Quel leadership manque-t-il à ce moment-là? Je ne sais pas. On a le même problème avec Radio-Canada où on ne peut pas, ni le premier ministre, avec tout le leadership du monde, ni la ministre, ne peuvent dire à Radio-Canada ou à la CBC de faire les choses d'une façon ou d'une autre.

Quand la CBC décide d'enregistrer le *Panthéon des auteurs et compositeurs*, qu'ils font le montage, le diffuse à la CBC, et que tous les chanteurs francophones disparaissent, ce n'est pas, je pense, un manque de leadership de la part du gouvernement.

**M. Fraser :** Madame la présidente, concernant la diffusion des Jeux olympiques, je ne pense pas qu'on puisse dire que j'aie reproché au premier ministre de ne pas avoir joué un rôle dans ce dossier.

C'est effectivement un dossier assez compliqué dans le sens qu'il touche un contrat accordé par le Comité international olympique où ont eu lieu des appels d'offres publics et où la compagnie CTV a remporté cet appel d'offres. À la suite de cela, un consortium a été créé, et je pense que c'est en partie grâce aux questions et aux soucis que vous avez soulevé autour de cette question — et ce, dès le début de l'évolution du dossier — que CTV a fait des efforts considérables pour faire en sorte que le consortium soit aussi étendu que possible.

I have met with CTV broadcasting officials, but at the same time, there are things that still need to be resolved. However, responsibility for that does not rest with the Prime Minister, and it was never my intention to suggest that between the lines.

**Senator Champagne:** You came very close to suggesting that when you said that there was this problem, and that more leadership was still needed. But what is there to say about the Prime Minister's leadership in an area where he cannot demand anything whatsoever?

**Mr. Fraser:** The Department of Canadian Heritage does nevertheless have a role to play. Meetings have taken place and have led to some pressure being applied. As well, there are ongoing discussions between the department and CTV.

But what also concerns me — and this has nothing to do with the Prime Minister — are the conditions under which the competitive bidding process was carried out. Some consortium members are on unstable ground, and if there are changes in the French-language broadcasting landscape, that could lead to changes —

**Senator Champagne:** I think the matter is now before the CRTC.

**Mr. Fraser:** Yes, and so I cannot go any further on the issue, except to say that at one point I raised the issue during my conversations with CTV and told them that they should at least start to think about a plan B. We had a very constructive conversation during a meeting that was held fairly recently. So there are some elements that make me feel a bit more optimistic than I was a few months ago.

**Senator Champagne:** It is you then who has shown leadership, and we thank you for it.

I would like to address another topic. In your performance report cards, the worst grade, which is a failing grade, was given to National Defence and the Canadian Forces.

**Mr. Fraser:** Yes.

**Senator Champagne:** When I saw the "E" with the asterisks, the worst possible grade, I wondered if they could not have at least earned a "D," especially now since young francophones from across Canada who wish to embark on a career in the armed forces can once again study in French thanks to the reopening of the Saint-Jean Military College, which our predecessors had deemed to be useless and without any importance.

**Mr. Fraser:** I applauded Minister O'Connor when he made that announcement last summer. I always thought that that terrible mess had to be fixed. A first step has been taken. When I met with officials at military headquarters, the Canadian Armed Forces executive committee and National Defence, I was given assurances that the reopening was but the first step in the redevelopment of French-language training within the Canadian Forces.

J'ai eu des rencontres avec des responsables pour la diffusion de CTV, mais en même temps, il y a des boucles qui ne sont pas encore bouclées. C'est toutefois un élément qui n'incombe pas au premier ministre et j'espère ne jamais l'avoir suggéré entre les lignes.

**Le sénateur Champagne :** C'était très proche lorsque vous avez dit qu'on avait ce problème-là, mais qu'il faudra encore le leadership. Mais qu'en est-il du leadership du premier ministre dans un domaine où il ne peut pas exiger quoi que ce soit?

**M. Fraser :** Le ministère du Patrimoine canadien a quand même un rôle à jouer. Des rencontres ont eu lieu et ont mené à des pressions et à des conversations qui se poursuivent toujours entre le ministère et CTV.

Mais ce qui m'inquiète aussi, — et cela n'a rien à voir avec le premier ministre — c'est plutôt les conditions selon lesquelles ces appels d'offres se sont déroulés. Il y a une certaine fragilité chez certains membres du consortium, et s'il y a des changements dans le paysage de la télédiffusion en français cela peut provoquer des changements...

**Le sénateur Champagne :** Je pense que c'est une question qui est devant le CRTC en ce moment.

**M. Fraser :** Oui, je ne peux pas donc m'avancer plus loin sur la question, sauf pour dire qu'à un certain moment j'ai soulevé la question lors de conversations avec CTV en leur disant qu'ils devraient au moins commencer à réfléchir à la possibilité d'un plan B. Nous avons eu une conversation très constructive et il s'agit là d'une rencontre assez récente. J'ai donc certains éléments qui me rendent un peu plus optimiste que je ne l'étais il y a plusieurs mois.

**Le sénateur Champagne :** Alors, c'est vous qui avez fait preuve de leadership et nous vous en remercions.

Je voudrais aborder un autre point. Dans vos bulletins de rendement, la pire note, qui n'est même pas une note de passage, revient à la Défense nationale et aux Forces armées.

**M. Fraser :** Oui.

**Le sénateur Champagne :** Lorsque j'ai vu le « E » avec les astérisques, la pire note qu'on puisse octroyer, je me suis dit qu'on aurait pu quand même aller à « D », d'autant plus que maintenant, les jeunes francophones du Canada qui choisissent de faire carrière dans les forces armées peuvent à nouveau étudier en français, qu'ils viennent de n'importe où au pays grâce à la réouverture du Collège militaire de Saint-Jean, que nos prédécesseurs avaient jugé inutile et sans importance.

**M. Fraser :** Quand le ministre O'Connor a fait cette annonce l'été passé, j'ai applaudi. J'ai toujours pensé qu'il était très important de réparer ce gâchis. Un premier pas a tout de même été franchi. Lorsque j'ai rencontré l'état major, le comité exécutif des Forces armées canadiennes et de la Défense nationale, on m'a assuré que ce n'était que le début du retour de la formation en français au sein des Forces canadiennes.

At the same time, there have been drawbacks. Last year, complaints received by my counterpart at the time, Yves Côté, helped identify very serious problems with the training at Borden. We are currently assessing the situation with the collaboration of the Canadian Forces.

In the annual report, we indicate that we are trying to develop our role as an ombudsman. We are putting the conditions in place to be able to intervene much more proactively. That is what we are currently doing with the Canadian Forces.

A year ago or so, the Canadian Forces renewed their approach. I made sure not to criticize them for that change by not telling them that that was an admission of failure. However, I have always said that I would not wait until 2012 to see the results of that new approach. We are closely monitoring what is done at National Defence. We pay them regular visits. Dominique Lemieux might have other things to add concerning the Canadian Forces.

**Dominique Lemieux, Director General, Policy and Research Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** We are conducting a broad and in-depth assessment of training in the language of instruction, not language training. We are covering the marine, aviation and army sectors. This in-depth assessment will no doubt take us at least one year.

**Mr. Fraser:** I would like to add something that could reassure you. I have had very positive meetings with the minister and high-ranking officials. I have already visited several military bases, and the work is not yet done.

I understand that the Canadian Forces have experienced enormous challenges. General Hillier even spoke about a decade of darkness. During my meeting with him, I told him that the forces were now working in broad daylight. All Canadians are aware of the challenges that the Canadian Forces have to meet. As we speak, francophone soldiers are putting their lives on the line in a foreign country. That highlights their right to training in their own language.

[English]

**Senator Murray:** What keeps occurring to me in regard to the horizontal management of the issue is to know what value-added has been brought to the system by the creation of a minister for official languages and a separate Official Languages Secretariat. Frankly, I was always dubious about going in that direction. I opposed it in the committee and elsewhere years ago.

I think it was the Chrétien government that finally did it, and our friend from Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, was the first minister. There have been others since. I think Madam Verner was the minister responsible for official languages before she became Minister of Canadian Heritage. The position was junior to some other minister. I do not know whether it was to the Privy Council or Canadian Heritage.

En même temps, il faut mettre un bémol. L'an passé, des plaintes reçues par mon homologue de l'époque, Me Yves Côté, ont relevé des problèmes très graves en ce qui concernait la formation à Borden. Nous sommes donc en train d'effectuer une vérification de la situation avec la collaboration des Forces canadiennes.

Nous mentionnons dans le rapport annuel que nous essayons de faire évoluer notre rôle d'ombudsman. Nous mettons les conditions en place afin de pouvoir intervenir de façon plus proactive. C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle avec les Forces canadiennes.

Les Forces canadiennes, il y a un peu plus d'un an, ont renouvelé leur approche. J'ai pris soin de ne pas les critiquer pour ce changement en ne leur disant pas que cela signifiait un aveu d'échec. J'ai cependant toujours dit que je n'attendrais pas jusqu'en 2012 pour voir les résultats de cette nouvelle approche. Nous suivons de près ce qui se fait à la Défense nationale. Nous leur rendons plusieurs fois visite. Mme Dominique Lemieux a peut-être d'autres éléments concernant les Forces canadiennes.

**Dominique Lemieux, directrice générale, Direction générale de l'assurance de la conformité, Commissariat aux langues officielles :** Nous effectuons une vérification étendue et en profondeur de la formation dans la langue d'instruction et non pas la formation linguistique. Nous couvrons les secteurs d'activité de la marine, de l'aviation et de l'Armée de terre. Nous en avons certainement pour une bonne année à faire cette vérification en profondeur.

**M. Fraser :** J'aimerais ajouter quelque chose qui pourrait vous rassurer. J'ai eu des rencontres très positives avec le ministre et les hauts gradés. J'ai déjà visité plusieurs bases militaires, et ce n'est pas terminé.

Je suis conscient que les Forces canadiennes sont passées au travers d'énormes difficultés. Le général Hillier a même parlé d'une décennie de noirceur. Lorsque je l'ai rencontré, je lui ai dit que maintenant elles travaillaient en plein soleil. Tous les Canadiens sont conscients des défis à relever par les Forces canadiennes. À l'heure actuelle, des soldats francophones mettent leur vie en danger à l'étranger. Cela remet davantage en lumière leurs droits à une formation linguistique.

[Traduction]

**Le sénateur Murray :** La question que je ne cesse de me poser en rapport avec la gouvernance horizontale de ce dossier est de savoir en quoi la création du poste de ministre responsable des langues officielles et d'un Secrétariat des langues officielles distinct a été utile. J'ai toujours eu des doutes quant à l'opportunité de s'engager dans cette voie. Je m'y étais opposé en comité et ailleurs il y a des années de cela.

Je crois que c'est le gouvernement Chrétien qui a finalement décidé de le faire, et notre collègue d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, a été le premier ministre à être nommé. Il y en a eu d'autres depuis. Je crois que Mme Verner était la ministre responsable des langues officielles avant qu'elle ne devienne ministre du Patrimoine canadien. Il s'agissait d'un poste de ministre de second rang qui relevait d'un autre ministre. Je ne sais pas si c'était le Conseil privé ou Patrimoine canadien.

I wonder whether it is producing anything and whether we should continue down that road. I have not read Professor Savoie's report. I know that during the 1970s and well into the 1980s, the implementation of the Official Languages Act and of the policy — language of service, language of work, equitable representation of the two language groups at all levels of the public service — was not only a political but an administrative challenge of humongous proportions, as they say. What ministers and officials face today is not nearly as complicated as the problems that their predecessors faced in the 1970s and 1980s.

You and apparently Professor Savoie speak of the need for political leadership. It was well known under the Trudeau and Mulroney governments that dragging your feet on these issues was a career-limiting move. I think it was also true of the Chrétien government, although I cannot speak with as much knowledge on that.

The leadership was coming from the centre. As a matter of principle, it looks like the issue has been hived off to this minister of state or the secretariat or whatever it is.

Put yourself in the position of a civil servant who has two telephone messages on his or her desk or two emails to answer. One is from the Privy Council Office and the other is from the Official Languages Secretariat. You know which one will be answered first: the one from the PCO.

I think it was a mistake to remove the function from there. It gave the appearance that it was being taken away from the immediate supervision of the Prime Minister.

I will read Professor Savoie's report and see what he has to say. However, I wonder whether someone should revisit the issue of whether a secretariat of that kind will produce the desired results. If you want to give a progress report on that secretariat, please go ahead. I would like to hear it.

**Mr. Fraser:** The secretariat has handled a range of issues, including the coordination of all of the elements of the action plan. If we do see the government come forward with the renewed action plan as it has promised, it will have come out of that secretariat.

Your example of the two pink phone slips was certainly my instinctive starting point in looking at this. However, in response to the request from the committee, we issued a tender for a study. Professor Donald Savoie, a world-recognized expert in governance, took on this issue on our behalf and delivered a nuanced, analytical study of the issue.

I was impressed by the analysis he gave and the provisos he had about making this work effectively. They not only informed but provided us with the recommendations that we made concerning the importance of ensuring that the secretariat has the authority

Je me demande si cela donne des résultats et si nous devrions continuer dans cette voie. Je n'ai pas lu le rapport de M. Savoie. Je sais que, pendant les années 1970 et jusqu'au moins le milieu des années 1980, la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et des politiques qui en découlaient, langue de service, langue de travail, représentation équitable des deux groupes linguistique à tous les niveaux de la fonction publique, représentait un défi énorme sur le plan politique aussi bien qu'administratif. Le dossier est loin d'être aussi compliqué pour les ministres et les fonctionnaires qui en ont la responsabilité aujourd'hui qu'il ne l'était pour leurs prédécesseurs dans les années 1970 et 1980.

Vous parlez — tout comme le professeur Savoie, semble-t-il — de la nécessité d'un leadership politique. Sous les gouvernements Trudeau et Mulroney, chacun savait qu'on ne pouvait guère espérer d'avancement professionnel si on traînait la patte dans ce dossier. Je crois que cela valait également sous le gouvernement Chrétien, mais je ne peux pas l'affirmer avec autant d'autorité.

Le leadership venait du centre. Il semble qu'on ait maintenant opté pour le principe selon lequel le dossier est maintenant la responsabilité exclusive de ce ministre d'État ou de ce secrétariat, peu importe.

Mettez-vous à la place du fonctionnaire qui a deux messages téléphoniques sur son bureau ou deux courriels auxquels il doit répondre. Dans un cas, le message vient du Bureau du Conseil privé et, dans l'autre, il vient du Secrétariat des langues officielles. Vous savez à quel message le fonctionnaire va répondre en premier : celui du BCP.

Je pense que retirer cette responsabilité au centre du gouvernement pour la confier à un ministre en particulier était une erreur. On a ainsi donné l'impression que le dossier ne relèverait plus de la surveillance directe du premier ministre.

Je vais lire le rapport du professeur Savoie pour savoir ce qu'il a à dire. Je me demande néanmoins si quelqu'un ne devrait pas revenir sur la question de savoir si l'existence d'un Secrétariat des langues officielles donnera les résultats escomptés. Si vous voulez nous présenter un rapport d'étape sur le secrétariat, allez-y. J'aimerais bien l'entendre.

**M. Fraser :** Le secrétariat s'est occupé de toute une gamme de questions, y compris de la coordination de tous les éléments du plan d'action. Si le gouvernement finit par présenter le plan d'action renouvelé qu'il a promis, c'est le Secrétariat qui l'aura élaboré.

Vous avez cité l'exemple des deux messages téléphoniques et, instinctivement, c'est ce que j'aurais choisi comme point de départ de l'étude qui nous avait été demandée. Mais, en réponse à la demande du Comité, nous avons lancé un appel d'offres. C'est le professeur Donald Savoie, spécialiste de la gouvernance de réputation internationale, qui s'est chargé de faire l'étude en notre nom et qui a livré un rapport nuancé et analytique.

J'ai été impressionné par l'analyse qu'il a faite et par les conditions qu'il a posées pour que le tout fonctionne de façon efficace. C'est ce qui a servi de base à la position que nous avons prise et aux recommandations que nous avons formulées pour ce

necessary to ask the Prime Minister to set up a cabinet committee and to ensure that this cabinet committee review these issues. I did not think it would be appropriate for me, as commissioner, to say that I do not care what the study says and just put it back.

As I understand of the decision the clerk made in terms of streamlining the Privy Council Office, I certainly do not think official languages were the target of that. I think it was a function of his view of the role of Privy Council as a central agency and not wanting to duplicate. A similar thing happened for much of the foreign policy unit that existed in the Privy Council Office.

While I share some of your prejudices on this issue, I was impressed by a report that ran somewhat counter to my own prejudices, shall I say.

**Senator Murray:** The key line departments involved in official languages are Treasury Board, insofar as bilingualism in the public service is concerned; the Department of Justice; and the Department of Canadian Heritage, particularly with regard to the federal-provincial aspects, the agreements with the provinces and so on. These departments already have a reporting relationship, if you like, to the Privy Council Office.

**Mr. Fraser:** The Canada Public Service Agency is also playing an important role.

**Senator Murray:** Yes, certainly.

They already deal with Privy Council Office. It would have seemed to me that the horizontal role of Privy Council Office would be more effective if they had continued to exercise supervision over official languages policy in law.

Regardless, I will read Professor Savoie's report. I remain dubious about the whole exercise. There is only so much talent to go around in the public service, as you know. It comes down to the political leadership. Either the issue has priority or it does not. If it does have priority, people from top to bottom in the public service soon get the message: Herein, fail not; you have to move on and try to make it work.

I want to ask you about one other matter, something I have not read yet but have seen reported in the media. Public Policy Forum has produced something on the public service, and it appears that bilingualism received faint praise, at best. Indeed, there was some suggestion that the language requirements were causing problems in the recruitment and retention of other target groups in the public service, including visible minorities and handicapped persons.

qui est de l'importance de veiller à ce que le Secrétariat ait le pouvoir nécessaire pour demander au premier ministre de créer un comité du Cabinet et de charger ce comité de se pencher sur ces questions. Je ne pensais pas qu'il serait approprié pour moi, en tant que commissaire, de dire que je me fiche de ce que dit l'étude et que je ne vais simplement pas m'en servir.

Si je comprends bien la décision qu'a prise le greffier pour ce qui est de rationaliser le Bureau du Conseil privé, je ne crois certainement pas que les langues officielles aient été visées par cette décision. Je crois que c'est plutôt parce qu'il a pris en compte le rôle du Conseil privé en tant qu'organisme central et qu'il voulait éviter le double emploi. Une décision semblable a touché une bonne partie du service qui s'occupait de la politique étrangère au Bureau du Conseil privé.

Même si je partage certains de vos préjugés à cet égard, j'ai été impressionné par ce rapport qui allait quelque peu à l'encontre de mes propres préjugés, si je puis dire.

**Le sénateur Murray :** Les principaux ministères responsables des langues officielles sont le Conseil du Trésor, pour ce qui est du bilinguisme dans la fonction publique; le ministère de la Justice, et le ministère du Patrimoine canadien, notamment en ce qui a trait aux éléments fédéraux-provinciaux, aux ententes avec les provinces, et cetera. Ces ministères ont déjà des comptes à rendre au Bureau du Conseil privé.

**M. Fraser :** L'Agence de la fonction publique du Canada joue aussi un rôle important.

**Le sénateur Murray :** Oui, bien sûr.

L'agence traite déjà avec le Bureau du Conseil privé. Il me semble que le rôle horizontal du Bureau du Conseil privé aurait été plus efficace si le bureau avait continué à exercer sa surveillance sur la politique et la loi en matière de langues officielles.

Peu importe, je vais lire le rapport du professeur Savoie. Je demeure néanmoins sceptique par rapport à toute cette affaire. Il n'y a qu'une certaine quantité de talents dans la fonction publique, comme vous le savez. Tout revient finalement au leadership politique. Ou bien la question est prioritaire ou bien elle ne l'est pas. Si elle est prioritaire, le message ne tarde pas à être compris à tous les échelons de la fonction publique : pas question d'échouer ici; il faut tout faire pour que cela marche.

Je veux vous interroger au sujet d'une autre question, au sujet de quelque chose que je n'ai pas encore lu mais dont il a été question dans les médias. Le Forum des politiques publiques a produit un document sur la fonction publique, où le bilinguisme ne semble avoir eu droit qu'à des éloges assez tièdes, c'est le mieux qu'on puisse dire. On a même laissé entendre dans ce document que les exigences linguistiques causaient des problèmes pour ce qui est du recrutement et de la conservation des autres groupes cibles de la fonction publique, y compris les minorités visibles et les personnes handicapées.

That is not the evidence we heard in this committee and another committee, the Standing Senate Committee on National Finance, where we had the Canada Public Service Agency and various other responsible people in. We did not hear evidence that language requirements were one of the problems.

Do you have any comment on what the Public Policy Forum had to say?

**Mr. Fraser:** Let me share with you what I said first to Ian Green, who wrote the initial report and worked on the report all the way through, and then subsequently to Jodi White, the president of the Public Policy Forum. I felt it was unfortunate that in their series of cross-country conversations with people that was the basis of some of the research for the initial report, francophones were strongly under-represented on those panels.

Much of the media attention that was given to the final report was based in large part on an editorial board session where Ms. White appeared. She raised the issue of the attempt of a department she did not name to look for somebody at the assistant deputy minister level in Vancouver who was fluent in Mandarin. She spoke about how the language requirements were an obstacle.

My response to her was that there are 16,061 federal jobs in British Columbia; 530 of those jobs are designated bilingual. That is about 3 per cent. Therefore, 97 per cent of the federal jobs in British Columbia are not designated bilingual.

There are some 60,000 francophones in British Columbia and there are 30,000 students in British Columbia who are in French immersion. If you look at those comparative numbers, look at the pool of people who are available to fill 530 jobs out of 16,000 and you add into the mix the fact that there is job training available for public servants who are preparing for promotion, I think it is an exaggeration to say that language requirements are a barrier to entry into the public service.

I think one of the problems is that cocktail-party chatter sometimes becomes erected into something as if it were public policy. I become quite indignant when I see people who are engaging in public policy analysis, whether as journalists or as people engaged in public debate, resort to anecdotal references. When I see that, my instinct is either to sit down and write a vigorous response to something that has appeared in the newspaper or to pick up the phone.

In the case of both Ian Green and Jodi White, I picked up the phone and I shared with them the points I just made.

Cela ne concorde pas avec ce que nous avons entendu à ce comité-ci ou à un autre comité, le Comité sénatorial permanent des finances nationales, où nous avons accueilli l'Agence de la fonction publique du Canada et divers autres responsables. Nous n'avons entendu aucun témoignage selon lequel les exigences linguistiques constitueraient un des problèmes.

Avez-vous des remarques à faire au sujet de ce qu'a dit le Forum des politiques publiques?

**M. Fraser :** Permettez-moi de vous faire part de ce que j'ai dit tout d'abord à Ian Green, qui a rédigé le rapport initial et qui a travaillé au rapport depuis le début jusqu'à la fin, puis à Jodi White, présidente du Forum des politiques publiques. J'étais d'avis qu'il était malheureux que, dans la série de conversations qu'ils avaient eues avec des gens dans tout le Canada dans le cadre de leur travail de recherche en vue du rapport initial, les francophones avaient été nettement sous-représentés au sein des panels.

La couverture médiatique du rapport final était fondée en grande partie sur une rencontre qu'avait eue l'équipe de rédaction avec Mme White, où celle-ci avait soulevé le cas d'un ministère qu'elle ne voulait pas nommer, mais qui avait cherché à recruter quelqu'un qui parlait couramment le mandarin pour occuper un poste de sous-ministre adjoint à Vancouver. Elle avait alors parlé des exigences linguistiques comme étant un obstacle.

Ce que je lui ai répondu, c'est qu'il y a 16 061 emplois fédéraux en Colombie-Britannique et que 530 de ces emplois sont désignés bilingues, soit quelque 3 p. 100. Par conséquent, 97 p. 100 des emplois fédéraux en Colombie-Britannique ne sont pas désignés bilingues.

Il y a quelque 60 000 francophones en Colombie-Britannique et il y a 30 000 étudiants dans cette province qui étudient en immersion française. Si on compare ces chiffres, qui indiquent quelle est l'importance du bassin de personnes disponibles pour combler les 530 emplois sur le total de 16 000 emplois et que vous tenez compte aussi du fait que les fonctionnaires qui souhaitent une promotion peuvent se prévaloir d'une formation en cours d'emploi, je crois qu'il est exagéré de dire que les exigences linguistiques sont un obstacle pour ceux qui voudraient entrer dans la fonction publique.

Un des problèmes à mon avis tient au fait que les conversations qu'on peut avoir à un cocktail sont parfois érigées en déclaration de politique publique. Cela m'indigne énormément quand je vois ceux qui analysent les politiques publiques, qu'il s'agisse de journalistes ou de personnes qui participent à un débat public, invoquer des témoignages anecdotiques. Quand cela se produit, je réagis instinctivement soit en écrivant une réplique cinglante à quelque chose qui a paru dans un journal soit en prenant le téléphone.

Dans le cas d'Ian Green et Jodi White, j'ai pris le téléphone et je leur ai fait part de ce que je viens de vous dire.

**Senator Murray:** I sent them transcripts, particularly from the Finance Committee where we dealt in some detail with this question of target groups such as visible minorities and so on. The situation is complex. It is not clear to me why we are not doing better.

This is not a concern of this committee at the moment. However, the question that arises is where is the competition. Obviously, we are in competition for these people with the private sector and with provincial and municipal governments. I would like to know how well they are doing before we say it is bilingualism that is causing the problem or that there is some systemic resistance to hiring visible minorities.

**Mr. Fraser:** Sure. We also did a study last year with Statistics Canada looking at the age group from 18 to 48 years. That is the basic age group from which the public service is likely to be drawing when they are seeking employees. We wanted to see if there was a systematic difference in the level of bilingualism between members of visible minority communities and Canadian-born anglophones. We found that members of the visible minority community are more bilingual than anglophones are. They are not dramatically more bilingual, but more so than anglophones.

I am always a little suspicious of anglophones saying we should alter those requirements because they are unfair to visible minorities. I sometimes think this is a handy excuse for people who feel that they should not have to worry about these language requirements themselves.

There are only a few reasons why public servants should master both official languages: to serve the public; to manage people who have the right to use both official languages on the job; to be able to brief ministers who may insist on their right to be briefed in French, which is not inscribed in the Constitution or any regulation; and to have an understanding of the country as a whole.

There are many interesting important jobs in the public service where those criteria do not apply.

[Translation]

**Senator Comeau:** First, I want to congratulate Dr. Fraser again for recently being awarded an honorary PhD. from the University of Nova Scotia; he is now a doctor of political science. Commissioner or doctor, you made an excellent speech during your presentation.

**Mr. Fraser:** Thank you very much, I was honoured by the ceremony and the experience.

**Senator Comeau:** The community was extremely pleased to do this.

**Le sénateur Murray :** Je leur ai envoyé des transcriptions de nos délibérations, en l'occurrence au comité des finances, où nous avons examiné de façon assez détaillée cette question des groupes cibles, comme les minorités visibles. La situation est complexe. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous n'obtenons pas de meilleurs résultats.

Ce n'est pas là toutefois le sujet qui préoccupe maintenant notre comité. Mais la question qui se pose est de savoir où est la concurrence. Bien entendu, nous sommes en concurrence avec le secteur privé de même que les gouvernements provinciaux et municipaux quand il s'agit de recruter ces gens-là. J'aimerais savoir si nos concurrents réussissent mieux que nous avant de dire que c'est le bilinguisme qui est à l'origine du problème ou qu'il y a une résistance systémique au recrutement des minorités visibles.

**M. Fraser :** Bien sûr. Nous avons nous aussi fait une étude l'an dernier, de concert avec Statistique Canada, qui portait sur le groupe d'âge des 18 à 48 ans. C'est ce groupe d'âge qui est le plus susceptible de fournir à la fonction publique les employés qu'elle recherche. Nous voulions savoir s'il y avait une différence systématique quant au niveau de bilinguisme des membres des minorités visibles par rapport aux anglophones nés au Canada. Nous avons conclu que les membres des minorités visibles sont plus bilingues que les anglophones. La différence n'est pas très marquée, mais ils sont quand même plus bilingues que les anglophones.

Je suis toujours un peu méfiant d'entendre les anglophones dire que nous devrions modifier ces paramètres simplement parce qu'ils sont injustes à l'égard des minorités visibles. Je crois parfois que c'est simplement une excuse facile pour ceux qui jugent qu'ils ne devraient pas avoir à s'inquiéter de ces règlements linguistiques.

Il n'y a que quelques raisons pour lesquelles les fonctionnaires devraient maîtriser les deux langues officielles : pour servir le public, pour assurer la gestion de ceux qui ont le droit d'utiliser les deux langues officielles au travail, pour être en mesure de fournir des renseignements aux ministres qui pourraient insister qu'ils ont le droit de recevoir ces renseignements en français, ce qui n'est pas garanti par la Constitution ou par des règlements et enfin pour mieux comprendre le pays.

Il y a beaucoup d'emplois intéressants au sein de la fonction publique qui ne sont pas assujettis à ces critères.

[Français]

**Le sénateur Comeau :** Tout d'abord, j'aimerais de nouveau offrir mes félicitations au docteur Fraser qui a tout récemment reçu un doctorat honorifique de l'Université de la Nouvelle-Écosse; il est devenu docteur en sciences politiques. Monsieur le commissaire ou « docteur le commissaire », vous avez fait un excellent discours lors de votre présentation.

**M. Fraser :** Merci beaucoup, j'ai été honoré par la cérémonie et par l'expérience.

**Le sénateur Comeau :** La communauté était très contente de le faire.

Commissioner, I want to come back to a comment you made in your speech. In reference to Statistics Canada, you said that the official language communities were vibrant, but that there were also many challenges to be faced in a changing social context.

I presume that you are referring here to communities that have long been francophone communities and which are on the verge of extinction. We can name, for example, the Baie Ste-Marie region which you recently visited. These are historic communities. People are leaving to go west, to Montreal or Ottawa. Is that what you are referring to?

**Mr. Fraser:** I was referring to two different things. Following the 2006 census, Statistics Canada conducted a specific study on community vitality, a study based on interviews, which demonstrated strengths and weaknesses. As you mentioned, the fragility of various rural communities was one of the things the study looked at.

I am going to let Catherine speak to give you more details.

**Catherine Scott, Director General, Policy and Research Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** Madam Chair, this study was conducted by Statistics Canada and published last December, and enabled us to better understand the different aspects of vitality, be it the perception of identity, access to government services or health care, and even the role of the media in minority communities. Consequently, this study will allow us to conduct other research and to dig deeper to better understand the various dimensions comprising identity.

We also conducted studies in partnership with the communities, including a study on the vitality of the francophone community in Halifax, to try to work with the community in order to better understand various issues, be it the youth drain or access to health care, and to help communities develop strategies and targets to strengthen their vitality.

**Senator Comeau:** I am pleased to hear you mention Halifax, because Halifax is not historically an Acadian community; more and more francophones are settling there. But there are some communities that are being abandoned at a terrible rate.

Perhaps there were reasons that you needed to go to Halifax, but would it not be more important to visit, at this time, the more isolated and rural communities? More and more people are recommending that the government abandon those remote regions, such as Summerside, Prince Edward Island, Baie Ste-Marie, Nova Scotia, Chéticamp and others and focus on Halifax. No doubt, you have already heard these comments previously.

Monsieur le commissaire, je voudrais revenir à un commentaire que vous avez fait dans votre déclaration. En faisant référence à Statistique Canada, vous avez dit qu'il y a une vigueur dans les communautés de langues officielles, mais qu'il y a également de nombreux défis à relever, dans un contexte social de transformation.

Je présume que vous faites référence ici aux communautés qui sont depuis longtemps des communautés francophones et qui sont sur le point de se vider. On peut prendre comme exemple la région de Baie Ste-Marie que vous avez visitée dernièrement. Ce sont des communautés historiques. Les gens partent pour l'Ouest, Montréal ou Ottawa. Est-ce ce à quoi vous faites référence?

**M. Fraser :** Je faisais référence à deux choses différentes. À la suite du recensement de 2006, Statistique Canada a fait une étude particulière sur la vitalité des communautés, étude basée sur des entrevues et qui a démontré des faiblesses et des forces. Comme vous le dites, la fragilité de certaines communautés rurales est effectivement un des éléments de cette étude.

Je vais laisser la parole à Catherine pour qu'elle puisse élaborer sur la question.

**Catherine Scott, directrice générale, Direction générale des politiques et de la recherche, Commissariat aux langues officielles :** Madame la présidente, c'était donc une étude menée par Statistique Canada et publiée en décembre dernier, qui nous permet de mieux comprendre les différents aspects de la vitalité, que ce soit la perception de l'identité, l'accès à des services gouvernementaux ou aux soins de santé, et même l'utilisation des médias en milieu minoritaire. Donc, cette enquête va nous permettre de faire d'autres recherches et de creuser plus loin pour mieux comprendre les dimensions de l'identité.

Nous avons aussi mené des études en partenariat avec des communautés, dont une étude sur la vitalité de la communauté francophone à Halifax, pour essayer de travailler avec la communauté afin de mieux comprendre certains enjeux, que ce soit l'exode des jeunes ou l'accès aux soins de santé, et pour aider les communautés à développer des stratégies et des objectifs à atteindre pour renforcer leur vitalité.

**Le sénateur Comeau :** Je suis heureux que vous citiez la ville d'Halifax, parce que Halifax n'est pas une de ces communautés historiquement acadiennes; il y a de plus en plus de francophones. Mais il y a certaines communautés qui sont en train de se vider à un rythme effarant.

Peut-être que vous avez des raisons d'aller à Halifax, mais est-ce qu'il n'aurait pas été plus important d'aller visiter, à ce moment-ci, les communautés qui sont plus éloignées, les communautés rurales? De plus en plus de gens recommandent que le gouvernement abandonne ces petites communautés éloignées, comme Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, la Baie Ste-Marie, en Nouvelle-Écosse, Chéticamp et d'autres, et se concentre sur Halifax. Je suis certain que vous avez déjà entendu ces commentaires dans le passé.

**Mr. Fraser:** Yes. Clearly, the small rural communities are becoming increasingly fragile. However, the Standing Senate Committee on Official Languages should know that this problem is not unique to official language minority communities. Young anglophones are also leaving rural communities.

I think that it is quite difficult to develop public policy targeting only official language minority communities when there is a generalized problem facing the remote regions, where it is difficult to retain young francophones in Quebec and young anglophones as well.

Until quite recently, Saskatchewan had a serious problem with shrinking rural communities. The loss of the community becomes even more tragic when it involves a historic community, but it is always hard.

What is important about Halifax is that more and more young people are moving to Halifax and it is becoming an increasingly important centre.

**Senator Comeau:** Do you agree that — you seem almost to be suggesting this — it is too difficult to find solutions for small communities —

**Mr. Fraser:** No, I do not know.

**Senator Comeau:** — allow me to continue — such as Île Madame or Chéticamp, whose young people are going to Halifax? Are you suggesting that we should concentrate on Halifax instead of on those smaller communities? Is it difficult to develop a strategy? Is it a generalized problem from which all those small communities are suffering?

**Mr. Fraser:** I am not prepared to answer that because we did not look specifically at small communities.

What comes to mind in answer to your questions is that there are significant economic pressures in remote regions, which are reeling from the increase in the price of gas, the cost of transportation and so on.

What I would add, and here is where your question is quite relevant, is that the government and all its institutions have an obligation to undertake positive measures to ensure the development of minority communities, be they francophone communities in Nova Scotia or not.

Increasingly, it is through this lens that we should look at government decisions. Do those decisions represent or include positive measures for official language minority communities?

**Senator Comeau:** Perhaps this is where I would ask you to develop a strategy that could, through the Office of the Commissioner of Official Languages, make recommendations to the government as to how it might take action in those small communities in order to help them, be it in Summerside, Prince Edward Island, or a small francophone region in Newfoundland, with the exception of St. John's. The francophone population in

**M. Fraser :** Oui. Il est certain qu'il y a une fragilité qui s'accroît dans les petites communautés rurales. Mais ce n'est pas un problème unique au Comité sénatorial des langues officielles en situation minoritaire. Il y a également des jeunes de langue anglaise qui quittent les communautés rurales.

Je crois que c'est assez difficile d'élaborer une politique publique qui va cibler uniquement des communautés de langues officielles en situation minoritaire quand il y a un problème en général dans les régions éloignées, où il est difficile de retenir les jeunes francophones, au Québec, et de jeunes anglophones qui quittent.

Jusqu'à tout récemment, la Saskatchewan souffrait d'un problème sérieux de communautés qui se vidaient. C'est un problème de perte communautaire qui est plus accentuée lorsqu'il y a une communauté historique qui se perd, mais cela devient difficile.

Et ce qui était important à Halifax, c'est qu'il y a de plus en plus de jeunes qui se pointent vers Halifax, cela devient un centre de plus en plus important.

**Le sénateur Comeau :** Êtes-vous d'accord avec le fait — vous êtes presque en train de le suggérer — qu'il est trop difficile d'arriver avec des solutions pour les petites communautés...

**M. Fraser :** Non, je ne sais pas.

**Le sénateur Comeau :** ...permettez-moi de terminer — comme Île Madame ou Chéticamp, où les jeunes partent pour Halifax? Est-ce que vous êtes en train de suggérer qu'on devrait se concentrer sur Halifax plutôt que sur ces petites communautés? Est-il difficile d'en arriver à une stratégie? Est-ce que c'est un problème général qui frappe toutes ces petites communautés?

**M. Fraser :** Je ne suis pas prêt à m'engager d'une façon ou d'une autre parce qu'on ne s'est pas penchés particulièrement sur les petites communautés.

Tout ce que j'ai en tête en réponse à vos questions, c'est qu'il y a des pressions économiques considérables dans des régions éloignées qui ont été lésées par l'augmentation du prix de l'essence, le prix du transport, et cetera.

Ce que je dirais aussi, et là où votre question est très pertinente, c'est que le gouvernement et toutes ses institutions ont une obligation de prendre des mesures positives pour l'épanouissement des communautés en situation minoritaire, qu'il s'agisse de communautés francophones en Nouvelle-Écosse ou autres.

C'est de plus en plus la lentille par laquelle on devrait regarder les décisions gouvernementales. Ces décisions représentent-elles ou incluent-elles des mesures positives pour des communautés de langue officielle en situation minoritaire?

**Le sénateur Comeau :** C'est peut-être là où je vous demanderais d'arriver à une stratégie qui pourrait, à partir du bureau du commissaire aux langues officielles, faire des recommandations au gouvernement à savoir comment il pourrait agir dans ces petites communautés et pour l'aider dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, à Summerside ou pour aider une petite région francophone de Terre-Neuve, sauf Saint John's. La population

those small communities is dropping. Perhaps the commissioner could assist the government to develop solutions by identifying the problem and making the government aware of it.

Several years ago, your predecessors had announced the hiring of a new employee in Atlantic Canada to meet the needs of official language minority communities. This person was based out of Moncton, a region where there is a high francophone population, meaning it had the magic number.

**Johane Tremblay, General Counsel, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** We are talking about critical mass.

**Senator Comeau:** At the time, I had asked why the same thing was not being done in Nova Scotia or Prince Edward Island? The answer was that they had received fewer complaints from those regions. Was there a specific reason for that? Is it because they do not know about you? People have not heard about the Commissioner of Official Languages because he is located somewhere else. On the previous page you were talking about New Brunswick, the National Capital Region and other regions in Quebec and Ontario as target regions. However, there are other regions. British Columbia is a perfect example. Francophone communities had been abandoned for years and, suddenly, when we needed them, we found them. Despite this, it took some time, because we gave money to a foundation — and I do not remember its name — before we turned to the francophone community in British Columbia.

We realized its importance in the end. There are perhaps others, in the other provinces, that we can make sure we do not forget.

**Mr. Fraser:** Indeed, we received 58 complaints from Nova Scotia and only 49 from New Brunswick. Therefore, I sometimes try to say that complaints are not the only tool. We cannot claim that service has improved because complaints have decreased, but we indeed received more complaints in Nova Scotia than in New Brunswick.

One of the components that contributed to the decision to keep the office in Moncton was that of the critical mass, not necessarily of francophones, but also the critical mass of the people in the office. Therefore, that supports my argument to a certain extent. And I can tell you that the people in the Moncton office often travel to Nova Scotia, and it is easy to travel around the Atlantic provinces. This is an office that covers four provinces. The new representative is in the process of moving from Prince Edward Island. Therefore, we have had impressive coverage of the four provinces.

Recently, I had a very useful, very cordial and productive meeting with the minister from Nova Scotia, Chris D'Entremont, who talked to me about his legislation and his cooperation with the Acadian community, as well as his pride in the very high level of community participation in the drafting and enforcement of this act. This would be a good example to follow as far as having a spirit of cooperation in this area is concerned.

francophone de ces petites communautés est en diminution. Le commissaire pourrait peut-être aider le gouvernement à arriver à des solutions en exposant le problème et le mettre au courant du problème.

Il y a quelques années, votre prédécesseur a annoncé être en train d'installer un nouvel employé en Atlantique pour répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette personne fut installée à Moncton, région où il y a un grand nombre de francophones, où il y a le chiffre magique.

**Johane Tremblay, avocate générale, Direction des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles :** On parle de masse critique.

**Le sénateur Comeau :** À cette époque, j'avais demandé pourquoi ne pas faire de même en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard? La réponse a été qu'ils avaient reçu moins de plaintes en provenance de ces régions. Y a-t-il une raison spécifique à cela? Est-ce parce qu'ils ne vous connaissent pas? On ne connaît pas le commissaire aux langues officielles parce qu'il est ailleurs. On parle à la page précédente du Nouveau-Brunswick, de la région de la capitale nationale et de plusieurs régions du Québec et de l'Ontario comme étant des régions ciblées. Toutefois, il existe d'autres régions. Vous en avez un exemple parfait en Colombie-Britannique. Les communautés francophones avaient été abandonnées pendant des années et tout à coup, quand on a eu besoin d'eux, on les a trouvés. Et malgré cela, cela a pris un peu de temps, parce qu'on a financé une fondation — dont je ne me rappelle plus le nom — avant même de se rendre à la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

On a finalement réalisé son importance. Il y en a peut-être d'autres que nous pourrions, dans les autres provinces, voir à ce qu'ils ne soient pas oubliés.

**M. Fraser :** Effectivement, on a reçu 58 plaintes de la Nouvelle-Écosse et seulement 49 du Nouveau-Brunswick. Donc, j'essaie parfois de dire que les plaintes ne sont qu'un seul outil. On ne peut pas dire que le service s'est amélioré parce que les plaintes ont diminué, mais effectivement il y a plus de plaintes en Nouvelle-Écosse qu'au Nouveau-Brunswick.

Un des éléments qui a contribué à la décision de garder le bureau à Moncton a été la masse critique, non pas nécessairement des francophones, mais également la masse critique des gens dans le bureau. Donc, cela renforce un peu mon argument. Et je peux vous dire que les gens du bureau de Moncton se déplacent souvent en Nouvelle-Écosse et il est facile de le faire à travers les provinces de l'Atlantique. C'est un bureau qui couvre les quatre provinces. Le nouveau représentant est en train de déménager de l'Île-du-Prince-Édouard. Donc, on a eu une couverture impressionnante des quatre provinces.

Récemment, j'ai eu une rencontre très utile, très cordiale et fructueuse avec le ministre de la Nouvelle-Écosse, Chris D'Entremont, qui m'a parlé de sa loi et de sa collaboration avec la communauté acadienne et de sa fierté quant au haut niveau de participation de la communauté dans la formulation de la loi et dans l'application de celle-ci. C'est un exemple à suivre en termes d'avoir un esprit de collaboration dans ce domaine.

**Senator Losier-Cool:** It is now my turn to congratulate you, doctor.

My questions will concern francophone culture. Over the last year, this committee has undertaken a study of francophone culture and its central issues in minority situations. We have heard from many witnesses.

In March 2008, you published a study entitled *Federal government support for the arts and culture in Official Language Minority Communities*. In this study, you talk about developing a new vision to acknowledge the key role the arts and culture play in the vitality of the community.

This committee travelled to New Brunswick and we recognized that vitality. What form could this new vision take?

**Mr. Fraser:** First of all, I believe it is very important that the government include arts and culture in the next action plan, and we cannot imagine a community without culture. Living within a community necessarily implies living within a culture, having access to culture. We cannot conceive of someone having received an education without having had access to culture.

In my opinion, culture, in its broadest sense, is an essential component of civilized life. I was furthermore very pleased to see that Mr. Lord recommended that the government include culture as one component of its new action plan.

The important thing is to make a connection between the government, communities and artists. Often, in the beginning, when the first action plan was being developed, I felt that there were certain artistic communities that were not quite ready to join in the strategic planning process, the collective management process that is truly a part of these kinds of relationships with the government.

We have made a great deal of progress in this area. We can now see that there are very significant cultural components in some provinces. For example, in Ontario, we organized artists' tours for schools in minority communities. In Quebec, the same thing exists for artists; there is a government fund for this. It is not well known, but it serves to fund artists' visits to schools.

If we think of the long-term vitality of minority language communities, we absolutely must ensure that these communities have access to culture. That means having access to books, theatre, movies and television. We have made enormous progress over the last 40 years in terms of developing access to television, for example. There are very few communities that do not have access to television, and the same thing is true for radio. I travelled across part of Saskatchewan in a rented car listening to Radio-Canada and I realized to what degree Radio-Canada plays an extremely important role in the vitality of these communities. It means that these people can hear themselves.

As I see it, we cannot imagine a community existing without access to culture.

**Le sénateur Losier-Cool :** À mon tour, M. le docteur, de vous féliciter.

Mes questions concerneront la culture francophone. Ce comité a entrepris lors de la dernière année, une étude de la culture francophone et ses enjeux en situation minoritaire. Nous avons entendu jusqu'à présent de nombreux témoins.

En mars 2008, vous avez publié une étude intitulée *Soutien aux institutions fédérales des arts et de la culture*. Dans cette étude, vous parlez d'une nouvelle vision pour reconnaître le rôle clef que jouent les arts et la culture pour la vitalité de la communauté.

Ce comité était en tournée au Nouveau-Brunswick et a su reconnaître cette vitalité. Quelle forme pourrait prendre cette vision?

**M. Fraser :** Tout d'abord, je crois qu'il est très important que le gouvernement inclue les arts et la culture dans le prochain plan d'action et on ne peut pas imaginer une communauté sans culture. Vivre dans une communauté veut dire nécessairement vivre dans une culture, avoir accès à la culture. On ne peut pas imaginer quelqu'un qui a reçu une éducation sans avoir eu accès à la culture.

À mon avis, la culture, à son sens le plus large, est un élément essentiel de la vie civilisée. J'étais d'ailleurs très content de voir que dans la recommandation de M. Lord il a recommandé que le gouvernement inclus une portion, un volet culture dans le prochain plan d'action.

Ce qui est important, c'est de faire le lien entre le gouvernement, les communautés et les artistes. Souvent, au début, à l'époque de l'élaboration du premier plan d'action j'avais l'impression qu'il y avait des milieux artistiques qui n'étaient pas tout près à embarquer dans le processus de planification stratégique, de gestion collective qui sont vraiment dans ce genre de rapports avec le gouvernement.

Il y a eu beaucoup de progrès à cet effet. On voit maintenant un volet culturel très important dans certaines provinces. Par exemple, en Ontario, on a organisé des tournées pour des artistes dans des écoles sises en milieu minoritaire. Au Québec, il y a la même chose pour des artistes; un fonds existe au sein du gouvernement. Il est assez mal connu, mais il sert à financer des artistes qui vont dans des écoles.

Si on pense à la vitalité à long terme des communautés minoritaires, il faut absolument s'assurer que ces communautés aient accès à la culture. Cela veut dire un accès aux livres, au théâtre, au cinéma, à la télévision. On a fait énormément de progrès depuis 40 ans en termes de l'élaboration de l'accès à la télévision, par exemple. Il y a très peu de communautés qui n'ont pas accès à la télévision, et c'est la même chose pour la radio. J'ai traversé une partie de la Saskatchewan dans une voiture louée en écoutant Radio-Canada et je me suis rendu compte à quel point Radio-Canada joue un rôle extrêmement important pour la vitalité des communautés. Cela fait en sorte que les gens puissent s'écouter.

À mon sens, on ne peut pas imaginer une communauté vivre sans accès à la culture.

**Senator Losier-Cool:** What you say is true. We have met with people who are offering educational programs in the schools and school boards in order to educate people to become consumers of culture.

On the principle of inclusion, you spoke of governments, of communities, of young people and of artists. As other witnesses also stated, do you believe it would be useful to have a national cultural policy for francophones?

**Mr. Fraser:** At first glance, it appears to be an interesting idea. I hesitate to commit to making it a formal recommendation off-the-cuff; I would like to know more about it. Our study talks about a new comprehensive vision, indeed, and that could be part of that context.

**Senator Losier-Cool:** You mentioned Radio-Canada. Some of our witnesses congratulated Radio-Canada, but they have also pointed out some of its shortcomings. Do you have any suggestions to offer the committee as to how Radio-Canada could even better play its role of reflecting the minority language communities across the country?

**Mr. Fraser:** I must admit that we currently have a bone to pick with Radio-Canada. We believe that CBC/Radio-Canada has an obligation described in part VII of the act, that is to say the obligation to take positive steps towards the development of minority language communities. Radio-Canada claims that, as far as programming is concerned, they are only accountable to the CRTC. I am hoping to meet with Mr. Lacroix to discuss this. We have received seven or eight complaints regarding CBC/Radio-Canada and we decided to tell the complainants that we are grappling with this dispute.

Sometimes, the issues raised are outside of the scope of the act, but could be of interest to the ombudsman. I try to send the message along to both the complainant and to the ombudsman who is concerned with awareness. Senator Champagne raised the issue of the *Canadian Songwriters Hall of Fame Gala*. This issue concerns me as well; it is precisely the kind of situation wherein CBC/Radio-Canada clearly states that it was a programming decision, that they are the masters of their own agenda and that they are accountable only to the CRTC.

**Senator Champagne:** It is an insult to francophones.

**Mr. Fraser:** Absolutely. That is why I am trying to see how else we can analyze the impact of CBC/Radio-Canada, outside of the traditional ways. We are carrying out a study on culture and Radio-Canada is at the very heart of our concerns.

**Senator Losier-Cool:** Thank you.

**The Chair:** Mr. Commissioner, it is 6:15 and we would like to continue with a second round of questions. Could you stay until 6:30?

**Mr. Fraser:** I am at your disposal.

**Le sénateur Losier-Cool :** Ce que vous dites est vrai. Nous avons rencontré des personnes qui offrent des programmes d'éducation dans les écoles et les conseils scolaires afin d'éduquer les gens à être des consommateurs culturels.

Concernant ce principe d'inclusion, vous parlez des gouvernements, des communautés, des jeunes et des artistes. Comme d'autres témoins nous l'ont également indiqué, croyez-vous qu'il serait utile d'avoir une politique culturelle nationale pour les francophones?

**M. Fraser :** À première vue, cela me semble une idée intéressante. J'hésite à m'engager à brûle-pourpoint à en faire une recommandation formelle; j'aimerais en savoir plus. Effectivement, notre étude parle d'une nouvelle vision d'ensemble et cela peut effectivement se rejoindre dans ce contexte.

**Le sénateur Losier-Cool :** Vous avez parlé de Radio-Canada. Certains de nos témoins ont félicité Radio-Canada, mais ils ont aussi soulevé certaines des lacunes de Radio-Canada. Auriez-vous des suggestions à offrir au Comité à savoir comment Radio-Canada pourrait encore mieux jouer le rôle qu'ils ont de refléter les communautés minoritaires à travers le pays?

**M. Fraser :** J'avoue qu'actuellement nous avons un différend avec Radio-Canada. Nous pensons que Radio-Canada a une obligation décrite dans la Partie VII de la loi, c'est-à-dire une obligation de prendre des mesures positives pour l'épanouissement des communautés minoritaires. Radio-Canada prétend que, concernant la programmation, ils ne sont redevables qu'au CRTC. J'espère avoir une rencontre avec M. Lacroix pour en parler. Nous avons reçu sept ou huit plaintes concernant Radio-Canada et nous avons pris la décision de communiquer aux plaignants que nous sommes aux prises avec ce différend.

Parfois, certaines des questions soulevées sont hors de la portée de la loi, mais pourraient être un sujet d'intérêt pour l'ombudsman. J'essaie de passer le message, et au plaignant et à l'ombudsman qui a une préoccupation vis-à-vis la sensibilité. Le sénateur Champagne a soulevé la question du gala du *Panthéon des auteurs et compositeurs*. Cette question m'a également préoccupé; c'est exactement le genre de situations où CBC/Radio-Canada dit clairement qu'il s'agit d'une décision de programmation, qu'ils sont les maîtres d'œuvre et ne sont redevables qu'au CRTC.

**Le sénateur Champagne :** C'est insultant pour les francophones.

**M. Fraser :** Tout à fait. C'est pourquoi j'essaie de voir, outre les instruments traditionnels, de quelle autre façon nous pourrions analyser l'impact de CBC/Radio-Canada. Nous sommes à mener une étude sur la culture et Radio-Canada est au centre de ces préoccupations.

**Le sénateur Losier-Cool :** Merci.

**La présidente :** Monsieur le commissaire, il est 18 h 15 et nous aimerions procéder à un deuxième tour de questions. Pouvez-vous rester avec nous jusqu'à 18 h 30?

**M. Fraser :** Je suis à votre disposition.

**Senator Tardif:** Mr. Commissioner, you have indicated that the concept of active offers has not penetrated the organizational culture of several departments and agencies at the federal level. Has the concept of positive measures been able to penetrate the organizational culture? Have you received any comments from the official language minority communities to this effect?

**Mr. Fraser:** I think that it varies a great deal. Some institutions have done interesting things in the way of positive action. We are still in the introductory phase; it will take a few years for this legislative amendment to become a part of our mentality.

I noticed — and you will probably notice it too if you take a look at our bulletins — that the institutions are better at management than at getting results. They create committees, discussions are held, champions are appointed, but often the concrete results are much less impressive.

I was often struck by the fact that the institutions that set good examples of positive action are the ones that come from the grassroots, in the regions, where there is a real contact with the community. I do not know whether I have already given this example, and if I have, please bear with me: an employee of Parks Canada in Jasper went to see Jasper's francophone community and offered them free premises from Parks Canada if, in exchange, they could organize conversational French classes for Parks Canada employees.

It was a brilliant idea, but it was not at all the kind of directive that could come from a deputy minister. It depended on the imagination and initiative of local persons.

Another example, at the other extreme, has to do with the CEO of VIA Rail for whom this was an important obligation. It was not clear with which minority community VIA Rail could establish special contacts. The executive of the Fédération des communautés francophones et acadiennes suggested that VIA Rail become a sponsor of the Sommet de la Francophonie held in spring last year, and VIA Rail accepted.

In both cases, the results were the fruit of collaboration. The Department of Public Works is offering communities the free use of its Termium technology, which is a terminological data bank in both official languages used for translation. Industry Canada developed a DVD showing social and economic profiles of minority communities. Some departments, such as Canada Post, have found a new approach. Canada Post is sponsoring La dictée PGL which is now in both official languages.

The institutions find imaginative initiatives to meet this obligation.

**Senator Tardif:** I am glad to see that there are positive examples in all this. However, you said that institutions often do not understand the definition of positive action, and that the government is overly cautious in implementing positive

**Le sénateur Tardif :** Monsieur le commissaire, vous avez indiqué que le concept d'offre active n'avait pas percé la culture organisationnelle de plusieurs ministères et agences au niveau fédéral. Est-ce que le concept de mesures positives a pu percer la culture organisationnelle? Est-ce que vous avez reçu des commentaires de la part de communautés de langues officielles en situation minoritaire à cet effet?

**M. Fraser :** Je pense que c'est très varié. Certaines institutions ont posé des gestes assez intéressants en matière de mesures positives. Nous en sommes toujours à l'étape d'introduction; cela prend quelques années avant que la modification de la loi entre vraiment dans les mœurs.

Ce que j'ai remarqué —, et vous allez probablement le remarquer si vous jetez un œil sur nos bulletins — c'est que souvent les institutions sont meilleures dans la gestion que dans les résultats. Ils forment des comités, il y a des discussions, il y a une nomination des champions, mais il arrive souvent que les résultats concrets soient moins impressionnants.

Ce qui m'a souvent frappé est que les institutions qui ont fourni des exemples intéressants de mesures positives proviennent de gens à la base, en région, là où ils ont un contact réel avec la communauté. Je ne sais pas si j'ai déjà donné cet exemple, et si oui je m'en excuse : un employé de Parcs Canada à Jasper est allé voir la communauté francophone de Jasper et leur a offert des locaux gratuits de Parcs Canada si, en échange, eux pouvaient à leur tour organiser des classes de conversation française pour les employés de Parcs Canada.

C'était une idée géniale, mais ce n'était pas du tout le genre de directive qui pouvait venir du sous-ministre. Cela dépendait de l'imagination et de l'initiative de quelqu'un de la place.

Un autre exemple, à l'autre extrême, concerne le p.-d.g. de VIA Rail qui y a vu une obligation importante. On ne voyait pas exactement avec quelle communauté minoritaire VIA Rail avec un contact privilégié. L'exécutif de la Fédération des communautés francophones et acadiennes a suggéré que VIA Rail soit commanditaire du Sommet de la Francophonie au printemps de l'année dernière, ce qu'elle a accepté.

Dans les deux cas, ce fut le fruit d'une collaboration. Le ministère des Travaux publics offre gratuitement aux communautés l'utilisation de sa technologie Termium, une banque de traduction de termes dans les deux langues officielles. Industrie Canada a développé un DVD qui dessine le portrait socio-économique des communautés minoritaires. Certains ministères, dont Postes Canada, ont révisé leur approche; Postes Canada commanditent la dictée PGL qui se fait maintenant dans les deux langues officielles.

Les institutions respectent cette obligation en prenant des initiatives assez imaginatives.

**Le sénateur Tardif :** Je suis heureuse de voir qu'il y a des exemples positifs dans tout cela. Vous avez cependant indiqué que souvent les institutions ne comprennent pas la définition de mesures positives, et que le gouvernement suggère trop de

action. Has there been any progress, are we still at the status quo, or did you simply not make any comments about this in your report?

**Mr. Fraser:** At first, I thought that the analyses made by the Department of Justice were overly cautious. The discussion was held up by the fact that the first case that could define the scope of part VII of the act, the intervention of the FCFA regarding the abolition of the Court Challenges Program, is currently before the court. Therefore, we will have to wait for the decisions in this case. The analysis by Justice Canada was held up for this reason. However, I would say that there is progress, but there are still things to do.

**The Chair:** If there are no further questions, even very brief ones, from the senators, Mr. Commissioner, on behalf of the committee members, I would like to sincerely thank you and your staff for appearing and for the report that must have taken many hours of intensive hard work. This report will guide us in our future actions. I wish you every success!

**Mr. Fraser:** Thank you for the kind words about the report. I want to tell you how proud I am of our teamwork. The report is accurate and substantial, and I thank the team for it.

**The Chair:** Honourable senators, let us pause for a few minutes before resuming our work in camera.

The committee continued in camera.

prudence dans l'implantation des mesures positives. Y a-t-il eu progrès, sommes-nous toujours au statu quo ou est-ce simplement que vous ne faites pas de commentaires nécessairement à ce sujet dans votre rapport?

**M. Fraser :** Au début, je croyais que les analyses du ministère de la Justice étaient trop prudentes. Cette discussion a été retardée du fait que la première cause qui pourrait définir la portée de la partie VII de la loi, l'intervention de la FCFA quant à l'abolition du Programme de contestation judiciaire se trouve devant les tribunaux. Il faudra donc attendre les décisions de cette cause. Cela a jeté un certain froid sur l'analyse de Justice Canada. Cependant, je dirais qu'il y a du progrès, mais des choses restent à faire.

**La présidente :** S'il n'y a pas d'autres questions, si brèves soient-elles, de la part des honorables sénateurs, j'aimerais, M. le commissaire, au nom des membres du comité, vous remercier sincèrement de votre comparution ainsi que celle de votre personnel qui vous accompagne et du rapport qui représente des heures et des heures de travail ardu et acharné, rapport qui devient un guide pour les actions à entreprendre dans le futur. Je vous souhaite bon succès!

**M. Fraser :** Merci de vos bons mots sur le rapport. J'aimerais dire à quel point je suis fier du travail de l'équipe. C'est un rapport rigoureux et substantiel. Je les remercie.

**La présidente :** Honorables sénateurs, nous prenons une pause de quelques minutes avant de revenir à huis clos.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.



Second Session  
Thirty-ninth Parliament, 2007-08

## SENATE OF CANADA

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

# Official Languages

*Chair:*

The Honourable MARIA CHAPUT

---

Monday, June 9, 2008  
Wednesday, June 11, 2008 (in camera)

---

### Issue No. 8

**Future business (in camera)  
and  
Seventeenth meeting on:**

The application of the Official Languages Act  
and of the regulations and directives made under it,  
within those institutions subject to the act

---

### INCLUDING:

THE FOURTH REPORT OF THE COMMITTEE  
Reflecting Canada's Linguistic Duality at  
the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games:  
A Golden Opportunity

THE FIFTH REPORT OF THE COMMITTEE  
Bilingual Staff at Air Canada:  
Embracing the Challenge and Moving Forward

THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE  
Progress Report: Study on the Implementation  
of Part VII of the Official Languages Act

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Deuxième session de la  
trente-neuvième législature, 2007-2008

## SÉNAT DU CANADA

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

# Langues officielles

*Présidente :*

L'honorable MARIA CHAPUT

---

Le lundi 9 juin 2008  
Le mercredi 11 juin 2008 (à huis clos)

---

### Fascicule n° 8

**Travaux futurs (à huis clos)  
et  
Dix-septième réunion concernant :**

L'application de la Loi sur les langues officielles,  
ainsi que des règlements et instructions en découlant,  
au sein des institutions assujetties à la Loi

---

### Y COMPRIS :

LE QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
Refléter la dualité linguistique lors des  
jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 :  
une occasion en or

LE CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
Le bilinguisme du personnel d'Air Canada :  
Un défi à relever, des actions à privilégier

LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ  
Rapport d'étape : Étude sur la mise en œuvre de  
la partie VII de la Loi sur les langues officielles

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON  
OFFICIAL LANGUAGES

The Honourable Maria Chaput, *Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C., *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Comeau	* LeBreton, P.C.
De Bané, P.C.	(or Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, P.C.	Murray, P.C.
(or Tardif)	Poulin
	Tardif

\*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
LANGUES OFFICIELLES

*Présidente* : L'honorable Maria Chaput

*Vice-présidente* : L'honorable Andrée Champagne, C.P.

et

Les honorables sénateurs :

Comeau	* LeBreton, C.P.
De Bané, C.P.	(ou Comeau)
Goldstein	Losier-Cool
* Hervieux-Payette, C.P.	Murray, C.P.
(ou Tardif)	Poulin
	Tardif

\*Membres d'office

(Quorum 4)

**MINUTES OF PROCEEDINGS**

OTTAWA, Monday, June 9, 2008  
(21)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. in room 9 of the Victoria Building, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, P.C., and Tardif (6).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger and Tanya Dupuis, analysts.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, the committee continued to study the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act. (*For the full text of the Order of Reference, see Issue No. 1 of the committee proceedings.*)

**WITNESS:**

*Office of the Commissioner of Official Languages:*

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;  
Catherine Scott, Director General, Policy and Research Branch;  
Dominique Lemieux, Director General, Compliance Assurance Branch;  
Johane Tremblay, General Counsel, Legal Affairs Branch.

Mr. Fraser made a statement and, with Ms. Scott, Ms. Lemieux and Ms. Tremblay, answered questions.

At 6:28 p.m., the committee suspended.

At 6:33 p.m., pursuant to rule 92(2)(e), the committee moved in camera to consider a proposed agenda and a draft report.

At 7 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Wednesday, June 11, 2008  
(22)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 4:10 p.m. in camera in room 356-S of the Centre Block, the chair, the Honourable Maria Chaput, presiding.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le lundi 9 juin 2008  
(21)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Losier-Cool, Murray, C.P., et Tardif (6).

*Également présentes :* Élise Hurtubise-Loranger et Tanya Dupuis, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 20 novembre 2007, le comité continue son étude sur l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

**TÉMOINS :**

*Bureau du Commissariat aux langues officielles :*

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;  
Catherine Scott, directrice générale, Direction générale des politiques et de la recherche;  
Dominique Lemieux, directrice générale, Direction générale de l'assurance de la conformité;  
Johane Tremblay, avocate générale, Direction des affaires juridiques.

M. Fraser fait une déclaration et, avec Mesdames Scott, Lemieux et Tremblay, répond aux questions.

À 18 h 28, la séance est suspendue.

À 18 h 33, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, la séance reprend à huis clos pour l'étude d'un projet d'ordre du jour et l'étude d'une ébauche de rapport.

À 19 h 00, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le mercredi 11 juin 2008  
(22)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit à huis clos aujourd'hui à 16 h 10, dans la salle 356-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Maria Chaput (*président*).

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Champagne, P.C., Chaput, Comeau, Losier-Cool and Tardif (5).

*In attendance:* From the Parliamentary Research Branch of the Library of Parliament, Élise Hurtubise-Loranger, analyst.

Pursuant to rule 92(2)(e), the committee considered a draft report.

At 4:18 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Champagne, C.P., Chaput, Comeau, Losier-Cool et Tardif (5).

*Également présente :* Élise Hurtubise-Loranger, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Conformément à l'alinéa 92(2)e du Règlement, le comité étudie une ébauche de rapport.

À 16 h 18, la séance est suspendue jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*Le greffier du comité,*

Eric Jacques

*Clerk of the Committee*

**REPORTS OF THE COMMITTEE**

Wednesday, June 11, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**FOURTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Reflecting Canada’s Linguistic Duality at the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games: A Golden Opportunity.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

Thursday, June 12, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**FIFTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Bilingual Staff At Air Canada: Embracing the Challenge and Moving Forward.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

Thursday, June 12, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages has the honour to table its

**SIXTH REPORT**

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 20, 2007, to study and to report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the act, now tables its report entitled “*Progress Report: Study on the Implementation of Part VII of the Official Languages Act.*”

Respectfully submitted,

*(Text of the report appears following the evidence)*

**RAPPORTS DU COMITÉ**

Le mercredi 11 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

**QUATRIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Refléter la dualité linguistique lors des jeux olympiques et paralympiques d’hiver de 2010 : une occasion en or* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

Le jeudi 12 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

**CINQUIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Le bilinguisme du personnel d’Air Canada : Un défi à relever, des actions à privilégier* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

Le jeudi 12 juin 2008

Le comité sénatorial permanent des langues officielles a l'honneur de déposer son

**SIXIÈME RAPPORT**

Votre comité, autorisé par le Sénat le mardi 20 novembre 2007 à étudier, afin d’en faire rapport de façon ponctuelle, l’application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi, dépose maintenant son rapport intitulé « *Rapport d’étape : Étude sur la mise en œuvre de la Partie VII de la Loi sur les langues officielles* ».

Respectueusement soumis,

*(Le texte du rapport paraît après les témoignages)*

*La présidente,*

MARIA CHAPUT

*Chair*

## EVIDENCE

OTTAWA, June 9, 2008

The Standing Senate Committee on Official Languages met this day at 5 p.m. to study and report from time to time on the application of the Official Languages Act and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act.

**Senator Maria Chaput** (*Chair*) in the Chair.

[*Translation*]

**The Chair:** Welcome to the Standing Senate Committee on Official Languages. I am Senator Maria Chaput from Manitoba.

I would like to begin by introducing the members of the committee who are here with us today. To my left is Senator Andrée Champagne from Quebec. She is also the Deputy Chair of the committee. We also have Senator Gerald Comeau from Nova Scotia. To my right, is Senator Claudette Tardif from Alberta and Senator Rose-Marie Losier-Cool from New Brunswick.

We have with us today Mr. Graham Fraser, the Commissioner of Official Languages. Appearing with him is Ms. Catherine Scott, Director General of the Policy and Research Branch, Ms. Dominique Lemieux, Director General of the Compliance Assurance Branch and Ms. Johane Tremblay, General Counsel of the Legal Affairs Branch.

Our last meeting with Mr. Fraser was on December 3, 2007, when he presented an assessment of his first year as commissioner. Mr. Fraser published his annual report on May 29, 2008. We are meeting with him this evening to hear him talk about his main findings and recommendations.

Mr. Fraser, the committee would like to thank you for having accepted its invitation to appear today. I would now invite you to take the floor.

**Graham Fraser, Commissioner of Official Languages, Office of the Commissioner of Official Languages:** Thank you very much, Madam Chair. It is always a pleasure to appear before you, who are my allies on the issue of official languages.

[*English*]

I would like to start by thanking you for inviting me to present my annual report and comment on the governance of official languages.

When I tabled my first annual report last year, I drew attention to the fact that the government's actions did not reflect its words. I asked the government to show strong political leadership and take concrete measures to reinforce the progress that had been made.

In my evaluation this year, I have made a number of observations on the government's position on official languages. I have continued my reflection on leadership and official

## TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le lundi 9 juin 2008

Le Comité sénatorial permanent des langues officielles se réunit aujourd'hui à 17 heures pour étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la Loi sur les langues officielles, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi.

**Le sénateur Maria Chaput** (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

**La présidente :** Je vous souhaite la bienvenue au Comité sénatorial permanent des langues officielles. Je suis le sénateur Maria Chaput du Manitoba.

Pour commencer, j'aimerais vous présenter les membres du comité qui sont présents aujourd'hui. Nous avons, à ma gauche, le sénateur Andrée Champagne, du Québec. Elle est également la vice-présidente du comité. Nous avons le sénateur Gerald Comeau, de la Nouvelle-Écosse. À ma droite, nous avons le sénateur Claudette Tardif, de l'Alberta ainsi que le sénateur Rose-Marie Losier-Cool, du Nouveau-Brunswick.

Nous accueillons, aujourd'hui, le commissaire aux langues officielles, M. Graham Fraser. Il est accompagné de Mme Catherine Scott, directrice générale à la Direction générale des politiques et de la recherche, de Mme Dominique Lemieux, directrice générale à la Direction générale de l'assurance de la conformité ainsi que de Mme Johane Tremblay, avocate générale à la Direction des affaires juridiques.

Notre dernière réunion avec M. Fraser était le 3 décembre 2007, réunion à laquelle il nous a présenté le bilan de sa première année de fonction. Le 29 mai 2008, il a publié son rapport annuel. Nous le rencontrons ce soir pour connaître ses principales constatations et recommandations.

Monsieur Fraser, le comité vous remercie d'avoir accepté notre invitation à comparaître aujourd'hui. Je vous invite maintenant à prendre la parole.

**Graham Fraser, commissaire aux langues officielles, Commissariat aux langues officielles :** Merci beaucoup, madame la présidente. C'est toujours un plaisir de comparaître devant vous, qui êtes mes alliés sur la question des langues officielles.

[*Traduction*]

Je souhaite vous remercier pour l'invitation que vous m'avez lancée afin que je vous présente mon rapport annuel ainsi que mon appréciation de la gouvernance fédérale des langues officielles.

Lors du dépôt de mon premier rapport annuel l'an dernier, j'avais souligné que les actions du gouvernement ne reflétaient pas ses paroles. J'avais alors demandé au gouvernement d'exercer un leadership politique solide et de prendre des mesures précises pour consolider les acquis.

Dans mon évaluation cette année, j'ai fait plusieurs constatations concernant le positionnement du gouvernement en matière de langues officielles. J'ai approfondi ma réflexion sur le

languages, and I reaffirm that to be a leader in the public service, it is necessary to be able to inform, evaluate, explain, give advice and inspire in both English and French.

[*Translation*]

This definition of leadership must encompass all federal institutions, including the Supreme Court. It seems clear to me that Canadians have the right to be heard and judged in the official language of their choice.

In my view, judges in Canada's highest court should understand both versions of the laws, arguments made in court and all discussions with their colleagues regardless of which official language is used.

The government reiterated its support for Canada's linguistic duality in its October 2007 Throne Speech. Yet, it did not set aside any funding for this area in the February 26 budget. The tentativeness and the lack of leadership are now evident. Despite the government's many statements in support of Canada's linguistic duality, there is no global vision in terms of government policies and the public service.

This lack of leadership has resulted in a plateau being reached, and in some cases, deterioration in the application of the official languages policy. I have noted that, yet again this year, very little progress has been made in several areas of activity, and the situation has even worsened in some institutions. The initiative that will replace the action plan for official languages is an example of a commitment that is slow in being honoured and an example of tentative and uncertain leadership. The deadline of March 31, 2008, is set out in the action plan. Nevertheless, the government has not had the foresight to create a new initiative or a replacement initiative before this deadline, and Canadians are still waiting for new developments.

[*English*]

The Minister of Canadian Heritage and Official Languages has had the report on the latest consultations undertaken on this subject for several months but has still not announced any concrete measures. In fact, it almost feels like a Samuel Beckett play, which could be called "Waiting for the Action Plan." I sincerely hope that I will not have to spend another year watching a drama in suspended animation as the government bides its time.

However, I would also add that I was happy to hear Minister Verner say in the House that the new plan will be made public "very soon."

The government must establish a clear direction and implement initiatives that will lead to concrete results. Some of the partners involved are concerned, since they do not know what the objectives of the future initiative will be or how much funding will be granted.

leadership et les langues officielles et je réaffirme que pour être un leader au sein de la fonction publique, il est nécessaire de pouvoir informer, évaluer, expliquer, conseiller et inspirer tant en anglais qu'en français.

[*Français*]

Une telle définition du leadership doit impliquer toutes les institutions nationales, incluant la Cour suprême. À cet effet, il me semble évident que les citoyens canadiens ont le droit d'être entendus et jugés dans la langue officielle de leur choix.

À mon avis, il incombe aux juges du plus haut tribunal du pays de comprendre les deux versions des lois, les plaidoiries prononcées devant eux et toutes les discussions avec leurs collègues, sans égard à la langue officielle utilisée.

En termes d'appui, je constate que le gouvernement s'est prononcé favorablement pour la dualité linguistique canadienne lors de son discours du Trône d'octobre 2007. Par ailleurs, ceci ne l'a pas incité à réserver une enveloppe dans son budget du 26 février dernier. L'hésitation et le manque de leadership sont maintenant évidents. Malgré les nombreuses mentions d'appui du gouvernement en regard de la dualité linguistique canadienne, on ne retrouve aucune vision d'ensemble à l'égard des politiques gouvernementales et de la fonction publique.

Ce manque de leadership cause un plafonnement et, à certains égards, une détérioration de la mise en œuvre de la politique des langues officielles. Cette année encore, j'ai constaté très peu de progrès dans plusieurs domaines d'activités et, pour certaines institutions, une certaine détérioration. L'initiative destinée à succéder au Plan d'action pour les langues officielles est un exemple d'engagement qui tarde à se réaliser et d'un leadership hésitant et incertain. Pourtant, la date d'échéance du 31 mars 2008 est bien inscrite dans le Plan d'action. Or, le gouvernement n'a lancé aucune initiative de renouvellement ou de remplacement avant cette échéance et la population canadienne attend toujours la suite.

[*Traduction*]

Depuis plusieurs mois, la ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles a en main le rapport sur les dernières consultations entreprises sur le sujet, mais aucune mesure concrète n'a encore été annoncée. En fait, on se croirait dans une pièce de Samuel Beckett, qui pourrait s'intituler « En attendant le Plan d'action ». J'espère fortement que je n'aurai pas à passer une année de plus à assister à une pièce de théâtre, pendant que le gouvernement attend son heure.

Cependant, je dois ajouter que j'étais très heureux d'entendre la ministre Verner dire en Chambre que le nouveau Plan sera rendu public « très bientôt ».

Le gouvernement doit établir une orientation claire et mettre en œuvre des initiatives qui produiront des résultats concrets. Les différents partenaires sont inquiets puisqu'ils ne connaissent ni les objectifs de l'initiative à venir ni l'ampleur du financement qui sera alloué.

A little over a year ago, your committee asked for my advice on official languages governance. You asked me to examine horizontal coordination in official languages and to make appropriate recommendations. I devoted an entire section in my annual report specifically to horizontal governance in official languages, and I made three recommendations that I hope address your committee's concerns.

Part of my analysis is based on a report that Professor Donald Savoie prepared for the Office of the Commissioner of Official Languages. I am pleased to provide you with copies of his report, which helped me analyze government and public service initiatives on horizontal governance.

*[Translation]*

As your committee has already pointed out, coordination of official languages does not receive the attention it deserves. Good governance requires first and foremost a clear, strong and sustained commitment from the political executive.

I therefore made three recommendations to the Prime Minister as to how he can demonstrate political leadership on horizontal management of official languages. First, I recommended that he create an ad hoc committee of ministers to oversee the full implementation of the new action plan and language requirements within all federal institutions.

Second, I recommended that he ensure cabinet reviews official languages matters at least once a year.

*[English]*

Third, I recommended that he ensure the Official Languages Secretariat is given the authority it needs to fulfill a horizontal coordination role across the public service.

Political and administrative leadership is part and parcel of good horizontal governance. This principle applies equally to official languages and to other major files within the federal administration.

I recommended that the Clerk of the Privy Council ensure deputy ministers' annual performance reviews include efforts to implement the Official Languages Act in its entirety, especially Part VII. To achieve tangible results, responsibility for such implementation must be recognized and valued at the highest levels of the federal administration.

Finally, I recommended that the Minister for Official Languages give the Official Languages Secretariat the mandate of reviewing the official languages accountability and reporting requirements to simplify the process and, above all, strengthen the focus on results. The reporting requirements should help the administration better fulfill its responsibilities, not create a burden.

Il y a un peu plus d'un an, votre comité sollicitait mon avis sur la gouvernance des langues officielles. Vous me demandiez alors d'examiner la coordination horizontale des langues officielles et de faire des recommandations appropriées. Comme vous pouvez le constater, une section entière de mon rapport annuel porte spécifiquement sur la gouvernance horizontale des langues officielles. J'ai formulé trois recommandations qui répondent, je l'espère, aux préoccupations de votre comité.

Une partie de mon analyse repose sur une étude que le professeur Donald Savoie a rédigée sur la question pour le Commissariat. J'ai le plaisir de vous remettre des copies de son étude sur laquelle je me suis appuyé pour compléter mon analyse du travail du gouvernement et de la fonction publique en matière de gouvernance horizontale.

*[Français]*

Comme votre comité l'avait déjà constaté, la coordination du dossier des langues officielles est une question qui ne reçoit pas l'attention exigée. Une bonne gouvernance nécessite d'abord un engagement clair, fort et soutenu de l'exécutif politique.

J'ai donc recommandé au premier ministre d'accomplir trois gestes afin de démontrer son leadership politique en matière de gestion horizontale des langues officielles. D'abord, je lui demande de créer un comité spécial de ministres qui guiderait la pleine mise en œuvre du nouveau plan d'action et des obligations linguistiques au sein de toutes les institutions fédérales.

Deuxièmement, je lui recommande de s'assurer que le cabinet dresse le bilan du dossier des langues officielles au moins une fois par année.

*[Traduction]*

Troisièmement, je recommande qu'il renforce le rôle de coordination horizontale du Secrétariat des langues officielles en lui donnant l'autorité nécessaire pour exercer ce rôle dans l'ensemble de la fonction publique.

Le leadership politique et le leadership administratif sont des éléments incontournables de la bonne gouvernance horizontale. Ces principes s'appliquent tant aux langues officielles qu'à d'autres dossiers d'envergure au sein de l'administration fédérale.

Dans cette optique, je demande au greffier du Conseil privé de faire en sorte que l'évaluation annuelle du rendement des sous-ministres tienne compte de la mise en œuvre de toutes les parties de la Loi sur les langues officielles, notamment de la partie VII. Bref, si l'on veut obtenir des résultats probants, il importe que cette responsabilité soit reconnue et valorisée aux plus hauts échelons de l'administration fédérale.

Enfin, je recommande également à la ministre des Langues officielles qu'elle donne au Secrétariat des langues officielles le mandat d'examiner les exigences en matière de responsabilisation et de rapports en langues officielles dans le but d'alléger les processus et surtout, de renforcer l'accent sur l'atteinte de résultats. En effet, les exigences de reddition de comptes devraient aider l'administration à mieux s'acquitter de ses responsabilités et non pas créer un fardeau à gérer.

We need a better coordinated effort to effectively resolve the language-of-work problems that have plagued the federal government for 40 years. I recommend that, by December 31, 2008, deputy heads of all federal institutions report on the actions they have taken to create a work environment that makes it possible for employees in regions designated by the act to use the official language of their choice. These regions are New Brunswick, the National Capital Region and several parts of Quebec and Ontario.

[*Translation*]

Linguistic duality is a fundamental component of Canada's public service. In an environment where anglophones and francophones work side by side, bilingualism is an essential part of leadership in a modern and efficient public service that reflects our country's values.

However, over the years, the number of positions designated bilingual has not changed. These positions include mainly those that involve providing service to the public, and in some cases, supervisory positions. Public service renewal must make it possible to better anchor Canada's linguistic duality at the heart of the values and priorities of federal institutions. As 15,000 people are expected to join the public service every year, Canada's linguistic duality must be a consideration in the recruitment, training and upgrading of skills. Successful implementation of policies on communications with and service to the public, language of work and human resources management hinges on employees having access to high-quality language training from the beginning of their careers in the federal government. We must stop the practice of sending an employee on language training only once they have been appointed to a supervisor position.

I call on the government to show greater coherence and put its good intentions into practice. In short, I ask the government to show leadership instead of simply managing the file.

[*English*]

Through stronger leadership, the government will also have an influence on the changes that may affect Canada's linguistic duality. Studies published over the last few months by Statistics Canada describe how vibrant the official language communities are, but also describe the many challenges that must be met in a changing social context.

I want to underscore that some federal institutions are providing significant support for linguistic duality. They are also making a concerted effort to ensure that both official languages can be used in the workplace, provide services in both languages and implement positive measures to enhance the vitality of official language minority communities. Their work deserves to be recognized. I give several examples in my annual report, and I invite all deputy heads to draw inspiration from them.

Il faut un effort mieux coordonné pour régler efficacement les problèmes de langue de travail qui persistent depuis 40 ans au sein du gouvernement fédéral. Je recommande donc que les administrateurs généraux de toutes les institutions fédérales fassent rapport, en date du 31 décembre 2008, des mesures concrètes prises en vue de créer un milieu de travail permettant aux employés des régions désignées par la loi d'utiliser la langue officielle de leur choix. Il s'agit du Nouveau-Brunswick, de la région de la capitale nationale et de plusieurs régions du Québec et de l'Ontario.

[*Français*]

La dualité linguistique est un élément fondamental de la fonction publique canadienne. Dans un milieu où francophones et anglophones travaillent côte à côte, le bilinguisme est une composante clé du leadership au sein d'une fonction publique contemporaine et efficace qui serait le reflet des valeurs de notre pays.

Malgré les années, on note une stabilité du nombre des postes désignés bilingues qui englobent principalement des postes offrant des services au public et, dans certains cas, des postes de supervision d'employés. Le renouvellement de la fonction publique doit permettre de mieux ancrer la dualité linguistique canadienne au cœur des valeurs et des priorités des institutions fédérales. Puisqu'on s'attend à ce que près de 15 000 personnes rejoignent la fonction publique annuellement, la dualité linguistique canadienne doit être présente dans les activités de recrutement, de formation et de perfectionnement. Le succès de la mise en œuvre des politiques visant les communications avec le public et la prestation de services, la langue de travail et la gestion des ressources humaines va de pair avec l'accès à la formation linguistique de qualité dès le début de la carrière au sein du gouvernement fédéral. Il faut éviter d'envoyer un employé en formation linguistique seulement lorsqu'il obtient un poste de supervision.

Je demande au gouvernement de faire preuve de davantage de cohérence et de mettre en pratique ses bonnes intentions. En un mot, je lui demande de faire preuve de leadership plutôt que de seulement gérer le dossier.

[*Traduction*]

Grâce à un meilleur leadership, le gouvernement influera aussi sur les changements qui touchent la dualité linguistique canadienne. À preuve, des études publiées au cours des derniers mois par Statistique Canada font état de la vigueur des communautés de langues officielles mais aussi des nombreux défis à relever dans un contexte social en transformation.

Je tiens à souligner que certaines institutions fédérales offrent un appui important à la dualité linguistique. Elles déploient également des efforts vigoureux pour permettre l'usage des deux langues officielles au travail, offrir des services dans les deux langues et mettre en œuvre des mesures positives afin de favoriser l'épanouissement et l'essor des communautés de langues officielles en situation minoritaire. Leur travail est digne de mention et j'en donne des exemples dans mon rapport annuel. J'invite tous les administrateurs généraux à s'en inspirer.

Federal institutions obtain better and longer-lasting results for Canadians when the government, senior management and public servants show strong leadership by recognizing the rights and values related to official languages and linguistic duality and by ensuring these rights and values are respected. The fortieth anniversary of the Official Languages Act, which will be celebrated in 2009, seems to me to be an ideal time to turn this vision into action.

[*Translation*]

In closing, like you, I am following with great interest the issue of bilingualism at the 2010 Olympic and Paralympic Games. My office has undertaken a study on the matter which is a preventive step which should help the Vancouver Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Games (VANOC) address potential shortcomings before the games.

Although study of this matter is still underway, we have already identified some key issues, particularly regarding resources allocated to official languages within VANOC, growing demand for translation and simultaneous interpretation, signage and volunteer recruitment. While our study does not examine the broadcasting of the games in both official languages, that is also an issue which I am following closely. I believe that the 2010 Olympic and Paralympic Games are a golden opportunity for the federal government to show leadership and to showcase Canada's linguistic duality to the world.

Thank you for your attention. I would now like to take the remaining time to answer your questions.

**The Chair:** Thank you very much, Mr. Commissioner. I would like to start off with a first question. Your annual report indicates that, among other things, few public servants are fully aware of their official language obligations. That is truly disappointing because I remember there being an initiative 7 to 10 years ago called "interdepartmental relations," which was intended to raise awareness among senior federal department officials. Then, there were what we called "official languages champions." When we met some of those officials individually, a number of them had seemed responsive and had changed their attitudes.

Now that we know that there will be a public service renewal, we would like to make sure that the public servants are fully aware of their obligations. We would really like to get off on the right foot. In your opinion, what would be the strategic priorities that will get us off to a good start so that the public servants are aware of their obligations, because this hasn't really worked with the system we currently have.

**Mr. Fraser:** First, let me say that there is some degree of variation. Just like you, I was impressed by the commitment of official language champions in the departments. In some departments, much progress was made; it has become a part of

Les institutions fédérales obtiennent des résultats supérieurs et durables pour la population canadienne lorsque le gouvernement, la haute direction et les employés de la fonction publique font preuve d'un leadership ferme en reconnaissant les droits et les valeurs inhérents aux langues officielles et à la dualité linguistique et en veillant à leur respect. Le 40<sup>e</sup> anniversaire de la Loi sur les langues officielles qui sera célébré en 2009 me semble être l'occasion idéale de concrétiser cette vision.

[*Français*]

En terminant, comme vous, je suis avec grand intérêt le dossier du bilinguisme aux Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010. Le commissariat a entamé une étude à cet effet qui se veut une démarche préventive et qui devrait permettre au Comité d'organisation des Jeux de Vancouver (COVAN) de corriger les lacunes qui pourraient exister avant la tenue des Jeux.

L'examen de la question n'est pas terminé. Mais déjà, nous décelons quelques enjeux importants, notamment en ce qui concerne les ressources allouées aux langues officielles au sein du COVAN, les besoins grandissants pour la traduction et l'interprétation simultanée, la signalisation et le recrutement des bénévoles. Même si notre étude ne touche pas à la question de la diffusion des Jeux dans les deux langues officielles, je suis également avec intérêt cet enjeu. Je considère que les Jeux olympiques et paralympiques de 2010 sont une occasion en or, pour le gouvernement, de faire preuve de leadership et de mettre la dualité linguistique canadienne sous les projecteurs du monde entier.

Merci de votre attention. J'aimerais prendre le temps qu'il nous reste pour répondre à vos questions.

**La présidente :** Merci beaucoup monsieur le commissaire. J'aimerais commencer avec une première question. Votre rapport annuel mentionne, entre autres, que peu de fonctionnaires sont pleinement conscients de leurs obligations en matière de langues officielles. Cela me déçoit vraiment parce que si je retourne sept à dix ans en arrière, je me souviens d'une initiative qui s'appelait « l'interministériel » où on essayait justement de travailler à sensibiliser les hauts fonctionnaires des ministères fédéraux. Ensuite, il y a eu ce qu'on appelait les « champions des langues officielles ». Lorsqu'on avait à rencontrer certains de ces fonctionnaires individuellement, il me semblait y avoir une sensibilisation et un changement d'attitude chez plusieurs d'entre eux.

Sachant qu'il va y avoir un renouvellement de la fonction publique, on aimerait maintenant s'assurer que les fonctionnaires soient pleinement conscients de leurs obligations. On voudrait vraiment commencer sur un bon pied. Quelles seraient, selon vous, les priorités sur le plan stratégique pour qu'on parte du bon pied afin que les fonctionnaires soient conscients de leurs obligations puisque cela n'a pas vraiment fonctionné avec le système que nous avons en place?

**M. Fraser :** Je dirais d'abord qu'il y a une variation. Comme vous, j'ai été frappé par l'engagement des champions des langues officielles au sein des ministères. Dans certains ministères, il y a eu beaucoup de progrès; cela fait partie de la culture et des mesures

the culture and measures have been taken to ensure that the working language is respected. In other cases, this seems to have been neglected and there has even been some deterioration of the status of French — and of English in Quebec — in the working environment.

There are two specific elements that must be emphasized in the message. First, we should make sure that the active offer of service becomes a part of the culture when greeting the public as citizens step up to the wicket of various organizations — Parks Canada, Air Canada, Services Canada, Health Canada, Passports Canada. I am struck by the fact that although this is a commitment that is clearly required by law, it does not seem to play any role in the culture when it comes to dealing with the public. I have often met agency heads and even ministers who did not even understand what I was talking about when I spoke of the very weak results in the area of active offer. Several ministers or heads of agencies asked me: “What do you mean by active offer?” This leads me to believe that it is not really a part of the culture, of the guidelines and of presumed obligations.

For this to get done, the message must come from above. One good example is the progress that was made in the Department of Public Works and Government Services when the minister became angry at the rather poor results in his department. He insisted that the results be changed to show some progress. Within three years, the marks that the department received in the report card progressed from weak to middling to good. This is evidence that if there is political will and a will to take leadership, it can be done.

As you remember, I raised this issue last year. During your deliberations, you raised the problem with moving the Canadian Tourism Commission. You studied the matter. At first, the institution had big problems with meeting its commitments after it moved from Ottawa to Vancouver, or from a bilingual region to a unilingual region. However, now they are among the four institutions that set an example with their performance. This was no accident, it happened because they were determined to make it happen, and despite the fact of being in Vancouver and of having lost bilingual employees upon leaving Ottawa, they succeeded in picking up the challenge.

Therefore, it is very important for the employees at the grassroots to understand the obligation. However, for them to understand it, the message must come from above.

**Senator Tardif:** Mr. Commissioner, I want to thank you for your annual report. You forcefully stated what had to be said, namely that there is a lack of leadership and that there has been an increasing tendency to do the strict minimum over the past few years in the enforcement of official languages. You attributed this fact to leadership and I think, in fact, that things either get done or do not get done, depending on the leadership and political will.

In 2006, when the government came into power, it decided to transfer the Official Languages Secretariat from the Privy Council Office to Heritage Canada. I can hardly see how a department can assume responsibility for coordination when it has no specific

ont été prises pour que la langue de travail soit respectée. Il y a d'autres cas où cela semble avoir été négligé et où il y a même une détérioration du statut du français — et de l'anglais au Québec — dans le milieu de travail.

Il y a deux éléments en particulier où c'est important de renforcer le message. D'abord, faire en sorte que l'offre active fasse partie de la culture de l'accueil du public lorsqu'un citoyen arrive au comptoir d'un organisme quelconque — Parcs Canada, Air Canada, Services Canada, Santé Canada, Passeport Canada. Ce qui me frappe, c'est que même si c'est un engagement clairement établi dans la loi, cela ne semble pas être vraiment présent dans la culture de l'accueil du public. J'ai souvent rencontré des chefs d'agence, même des ministres qui, lorsque je parlais des résultats très faibles de l'offre active, ne comprenaient même pas ce que je voulais dire. Plusieurs ministres ou chefs d'agence me demandaient : « Vous voulez dire quoi par l'offre active? » Ce qui me fait croire que cela ne fait pas vraiment partie de la culture, de la directive, de la présomption de l'obligation.

Pour que cela se fasse, il faut que le message vienne d'en haut. Un bon exemple est le progrès qui a été fait par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux où le ministre s'est choqué des résultats assez pauvres de son ministère. Il a insisté pour que les résultats soient changés et qu'ils démontrent un progrès. En trois ans, les notes de bulletin que le ministère a reçues sont passées de faibles à moyennes à bonnes. C'est la preuve que s'il y a une volonté politique et une volonté de leadership, c'est possible.

Vous vous rappellerez que j'ai soulevé la question l'année dernière. Lors de vos délibérations, vous avez soulevé le problème avec le déménagement de la Commission canadienne du tourisme. Vous avez étudié la question. Au début, l'institution avait des problèmes considérables à faire face à ses obligations après avoir déménagé d'Ottawa à Vancouver, donc d'une région bilingue à une région unilingue. Actuellement, on trouve qu'ils sont parmi les quatre institutions à avoir manifesté un comportement exemplaire. Ce n'était pas par accident, c'est parce qu'ils ont eu de la détermination et que malgré le fait d'être à Vancouver et d'avoir perdu des employés bilingues en quittant Ottawa, ils ont réussi à relever le défi.

Il est donc très important que les employés à la base comprennent l'obligation, mais pour qu'ils aient cette compréhension, il faut que le message vienne d'en haut.

**Le sénateur Tardif :** Monsieur le commissaire, je tiens à vous féliciter pour votre rapport annuel. Vous avez dit avec force ce qu'il fallait dire, c'est-à-dire qu'il y a un manque de leadership et un minimalisme grandissant dans l'application des langues officielles depuis quelques années. Vous avez attribué ce fait au leadership et je pense en effet que c'est au niveau du leadership et de la volonté politique que les choses se font ou ne se font pas.

En 2006, lorsque le gouvernement a pris le pouvoir, il a décidé de transférer le Secrétariat des langues officielles du Bureau du Conseil privé au ministère du Patrimoine canadien. Je vois difficilement comment un ministère peut assumer la responsabilité

powers, and how it can manage its own activities. Do you think that this decision had an impact on the poor results and the lack of leadership that we see today?

**Mr. Fraser:** Last year, I personally expressed the same concern, just as you, as senators, did when you requested that the issue be studied. I think that I often repeated this sentence: “We pay more attention to directives from an office upstairs than from an office down the hall.” Professor Savoie was asked to do this study and this study was tabled with you, in response to your request. Professor Savoie did a very interesting study on the horizontality issue which is an increasingly fashionable term in the public service, and I am also beginning to use it. According to Mr. Savoie, horizontality cannot compensate for the lack of political will. For horizontality to work there must be some change in the government apparatus as well as an overall view of all the issues. He raises this issue again and again.

This brings us to the second principle of the sound management of horizontal issues. In Mr. Savoie’s opinion, there is no easy solution nor is there any model that can apply to all the issues in all circumstances and at all times. No solution can be complete or perfect. Consequently a solution must be adapted to each issue at each moment and for each situation so that horizontal management issues can move forward. In his opinion, we are making slow progress beyond the trial stage.

Finally, 32 interviews of senior officials were carried out which showed that they had various suggestions to make. However, they almost seemed to be repetitive in the way they all indicated first and foremost the need for the political executive to send out a clear message that the official languages policy is a priority.

This approach, which is used not only in Canada but also in England and in the United States, consists of working towards what the British call “joined up government,” which was previously called “all of government approaches,” which means horizontality. I was strongly influenced by an analysis done by Professor Donald Savoie which says that an official languages policy can be managed on a horizontal basis, so long as the political leadership is strong.

This conclusion really corroborated the analysis that we had already begun regarding the role of leadership.

**Senator Tardif:** Would your recommendation include the establishment of a special ministers’ committee?

**Mr. Fraser:** Yes, based on this fairly detailed analysis by Professor Donald Savoie and on his recommendations, we conclude that this can work so long as cabinet members display their commitment to providing this leadership.

de coordination lorsqu’il n’a pas un pouvoir particulier et aussi comment il peut gérer ses propres activités. Croyez-vous que cette décision a eu un effet sur les pauvres résultats et le manque de leadership qu’on voit aujourd’hui?

**M. Fraser :** L’année dernière, j’avais moi-même exprimé cette inquiétude, tout comme vous, les sénateurs, qui aviez demandé qu’on fasse une étude sur la question. Je pense avoir souvent utilisé la phrase suivante : « On donne plus d’attention aux directives qui viennent du bureau d’en haut que du bureau d’à côté. » C’était pour répondre à votre demande qu’on avait commandé cette étude au professeur Savoie; étude qui a été déposée chez vous. Ce dernier a fait une étude très intéressante sur la question d’horizontalité, un terme de plus en plus à la mode à l’intérieur de la fonction publique que je commence à utiliser. Selon M. Savoie, l’horizontalité ne peut compenser le manque de volonté politique. Pour que l’horizontalité fonctionne, il doit y avoir une modification apportée à l’appareil gouvernemental et une vision d’ensemble. Il revient plusieurs fois sur cette question.

Cela nous mène au deuxième principe d’une gestion saine des questions horizontales. Toujours selon M. Savoie, il n’y a pas de solution facile ni de modèle qui peut s’appliquer à toutes les questions, dans toutes les circonstances et à tout moment. Aucune solution n’est complète ni parfaite. Par conséquent, une solution doit être adaptée à chaque question, à chaque moment et à chaque situation pour qu’il y ait de la promotion des questions et de la gestion horizontale. Selon lui, nous progressons lentement au-delà du stade des essais.

Finalement, des 32 entrevues menées avec de hauts fonctionnaires, il est ressorti que leurs suggestions étaient variées, mais au risque de sembler répétitives elles ont toutes évoqué en premier lieu la nécessité que l’exécutif politique transmette clairement le message que la politique sur les langues officielles constitue une priorité.

Dans le contexte de cette approche non limitée au Canada, mais qui se voit en Angleterre et aux États-Unis, il s’agit de se diriger vers ce que les Britanniques appellent « joined up governments », ce qui a déjà été appelé par le passé « all of government approaches », donc l’horizontalité. J’ai été assez influencé par une analyse du professeur Donald Savoie disant qu’on peut gérer une politique sur les langues officielles avec cette approche d’horizontalité, à condition qu’il y ait un fort leadership politique.

C’était une conclusion qui allait vraiment de pair avec l’analyse qu’on avait déjà commencé à élaborer concernant le rôle du leadership.

**Le sénateur Tardif :** Votre recommandation va-t-elle dans le sens d’établir un comité spécial de ministres?

**M. Fraser :** Oui, à partir de cette analyse assez nuancée du professeur Donald Savoie et de ses recommandations, nous avons retenu que cela peut fonctionner à condition qu’il y ait une indication d’engagement des membres du Cabinet de se charger de ce rôle de leadership.

**Senator Tardif:** I think that in the past there was a committee of deputy ministers or ministers in charge of official languages which has now been disbanded. However, I do not know how many times a year it met.

**Mr. Fraser:** Yes. In fact, one of the things that Professor Donald Savoie noticed was that the committee was more or less functional and he identified some weak points. This is why, if I understand his study correctly — he did not stand up and say that this is how things should work, but he recognized that if there is no signal coming from the top of the government hierarchy and if it is left up to lower levels, problems can be expected.

**Senator Champagne:** Mr. Commissioner, good afternoon. You talk about a lack of leadership. I found it quite difficult when reading your report, and I read it intently, to find small instances — a few of which you call success stories — where an effort was made.

I am thinking of Bill C-13, thanks to which accused persons are better informed of their right to be heard in the official language of their choice. I agree with you: judges will nevertheless have to be able to hear them in either official language.

I am also thinking of Bill C-36, which ensures that language requirements continue to apply to Air Canada and its affiliates. I agree with you, there has been some success but there are still problems. All the same, actions have been taken.

You said earlier that you were very concerned — as am I — about the broadcasting of the Olympic Games. It is all very well to say that there needs to be leadership at the highest level, but the Prime Minister has no authority over Globemedia. He can offer them suggestions, but he is in no position to give orders. How is there a lack of leadership in such a case? I do not know. We face the same problem with CBC/Radio-Canada where neither the Prime Minister, with all the leadership in the world, nor the minister can tell the public broadcaster how to conduct its operations.

When the CBC decides to record the *Songwriters Hall of Fame Gala*, when they do the editing and broadcast it on their airwaves, and when all francophone singers have been left out, that is not, in my view, a lack of leadership on the part of the government.

**Mr. Fraser:** Madam Chair, regarding the broadcasting of the Olympic Games, I do not think that it can be said that I blamed the Prime Minister for not having played a part in that file.

It is indeed a rather complicated file in that a contract was awarded by the International Olympic Committee following a publicly-advertised tender call, which was won by CTV. A consortium was then created, and I think that it was in part because of your questions and concerns about the issue — which you raised in the file's early stages — that CTV has made considerable efforts to ensure that the consortium be as broad as possible.

**Le sénateur Tardif :** Je crois qu'il y avait par le passé un comité de sous-ministres ou de ministres responsable des langues officielles qui est maintenant dissous. Toutefois, je ne sais pas combien de fois par année il se rencontrait.

**M. Fraser :** Oui. En effet, une des choses que le professeur Donald Savoie a constatées était que ce comité fonctionnait plus ou moins bien et avait identifié quelques failles. C'est pourquoi — d'après ce que j'ai compris de son étude — il n'est pas revenu à la charge en disant que c'est ainsi qu'on devrait fonctionner, mais tout en reconnaissant que s'il n'y a pas une indication du haut de la hiérarchie du gouvernement en laissant cela à des niveaux moins élevés, cela peut causer des problèmes.

**Le sénateur Champagne :** Monsieur le commissaire, bonjour. Vous parlez du manque de leadership. J'ai eu beaucoup de difficulté en lisant votre rapport, et je l'ai fait religieusement, à trouver des petites choses — il y en a quelques-unes que vous appelez des réussites — où un effort a été fait.

Je pense par exemple au projet de loi C-13 grâce auquel un accusé est mieux informé de son droit d'être entendu dans la langue officielle de son choix. Je suis d'accord avec vous; il faudra quand même que le juge puisse l'entendre dans une langue ou dans l'autre.

Je pense également au projet de loi C-36; visant à assurer que les exigences en matière de langue continuent de s'appliquer pour Air Canada et ses affiliés. Je suis d'accord avec vous, le succès n'est pas total et il y a encore des problèmes. Mais il y a quand même eu des gestes qui ont été posés.

Vous vous disiez très inquiet tout à l'heure — et je le suis également — quant à la diffusion des Jeux olympiques. C'est merveilleux de dire qu'il faut du leadership d'en haut, mais le premier ministre ne peut pas donner d'ordre à Globemedia. On peut lui faire peut-être des suggestions, mais on ne peut pas lui donner d'ordres. Quel leadership manque-t-il à ce moment-là? Je ne sais pas. On a le même problème avec Radio-Canada où on ne peut pas, ni le premier ministre, avec tout le leadership du monde, ni la ministre, ne peuvent dire à Radio-Canada ou à la CBC de faire les choses d'une façon ou d'une autre.

Quand la CBC décide d'enregistrer le *Panthéon des auteurs et compositeurs*, qu'ils font le montage, le diffuse à la CBC, et que tous les chanteurs francophones disparaissent, ce n'est pas, je pense, un manque de leadership de la part du gouvernement.

**M. Fraser :** Madame la présidente, concernant la diffusion des Jeux olympiques, je ne pense pas qu'on puisse dire que j'aie reproché au premier ministre de ne pas avoir joué un rôle dans ce dossier.

C'est effectivement un dossier assez compliqué dans le sens qu'il touche un contrat accordé par le Comité international olympique où ont eu lieu des appels d'offres publics et où la compagnie CTV a remporté cet appel d'offres. À la suite de cela, un consortium a été créé, et je pense que c'est en partie grâce aux questions et aux soucis que vous avez soulevé autour de cette question — et ce, dès le début de l'évolution du dossier — que CTV a fait des efforts considérables pour faire en sorte que le consortium soit aussi étendu que possible.

I have met with CTV broadcasting officials, but at the same time, there are things that still need to be resolved. However, responsibility for that does not rest with the Prime Minister, and it was never my intention to suggest that between the lines.

**Senator Champagne:** You came very close to suggesting that when you said that there was this problem, and that more leadership was still needed. But what is there to say about the Prime Minister's leadership in an area where he cannot demand anything whatsoever?

**Mr. Fraser:** The Department of Canadian Heritage does nevertheless have a role to play. Meetings have taken place and have led to some pressure being applied. As well, there are ongoing discussions between the department and CTV.

But what also concerns me — and this has nothing to do with the Prime Minister — are the conditions under which the competitive bidding process was carried out. Some consortium members are on unstable ground, and if there are changes in the French-language broadcasting landscape, that could lead to changes —

**Senator Champagne:** I think the matter is now before the CRTC.

**Mr. Fraser:** Yes, and so I cannot go any further on the issue, except to say that at one point I raised the issue during my conversations with CTV and told them that they should at least start to think about a plan B. We had a very constructive conversation during a meeting that was held fairly recently. So there are some elements that make me feel a bit more optimistic than I was a few months ago.

**Senator Champagne:** It is you then who has shown leadership, and we thank you for it.

I would like to address another topic. In your performance report cards, the worst grade, which is a failing grade, was given to National Defence and the Canadian Forces.

**Mr. Fraser:** Yes.

**Senator Champagne:** When I saw the "E" with the asterisks, the worst possible grade, I wondered if they could not have at least earned a "D," especially now since young francophones from across Canada who wish to embark on a career in the armed forces can once again study in French thanks to the reopening of the Saint-Jean Military College, which our predecessors had deemed to be useless and without any importance.

**Mr. Fraser:** I applauded Minister O'Connor when he made that announcement last summer. I always thought that that terrible mess had to be fixed. A first step has been taken. When I met with officials at military headquarters, the Canadian Armed Forces executive committee and National Defence, I was given assurances that the reopening was but the first step in the redevelopment of French-language training within the Canadian Forces.

J'ai eu des rencontres avec des responsables pour la diffusion de CTV, mais en même temps, il y a des boucles qui ne sont pas encore bouclées. C'est toutefois un élément qui n'incombe pas au premier ministre et j'espère ne jamais l'avoir suggéré entre les lignes.

**Le sénateur Champagne :** C'était très proche lorsque vous avez dit qu'on avait ce problème-là, mais qu'il faudra encore le leadership. Mais qu'en est-il du leadership du premier ministre dans un domaine où il ne peut pas exiger quoi que ce soit?

**M. Fraser :** Le ministère du Patrimoine canadien a quand même un rôle à jouer. Des rencontres ont eu lieu et ont mené à des pressions et à des conversations qui se poursuivent toujours entre le ministère et CTV.

Mais ce qui m'inquiète aussi, — et cela n'a rien à voir avec le premier ministre — c'est plutôt les conditions selon lesquelles ces appels d'offres se sont déroulés. Il y a une certaine fragilité chez certains membres du consortium, et s'il y a des changements dans le paysage de la télédiffusion en français cela peut provoquer des changements...

**Le sénateur Champagne :** Je pense que c'est une question qui est devant le CRTC en ce moment.

**M. Fraser :** Oui, je ne peux pas donc m'avancer plus loin sur la question, sauf pour dire qu'à un certain moment j'ai soulevé la question lors de conversations avec CTV en leur disant qu'ils devraient au moins commencer à réfléchir à la possibilité d'un plan B. Nous avons eu une conversation très constructive et il s'agit là d'une rencontre assez récente. J'ai donc certains éléments qui me rendent un peu plus optimiste que je ne l'étais il y a plusieurs mois.

**Le sénateur Champagne :** Alors, c'est vous qui avez fait preuve de leadership et nous vous en remercions.

Je voudrais aborder un autre point. Dans vos bulletins de rendement, la pire note, qui n'est même pas une note de passage, revient à la Défense nationale et aux Forces armées.

**M. Fraser :** Oui.

**Le sénateur Champagne :** Lorsque j'ai vu le « E » avec les astérisques, la pire note qu'on puisse octroyer, je me suis dit qu'on aurait pu quand même aller à « D », d'autant plus que maintenant, les jeunes francophones du Canada qui choisissent de faire carrière dans les forces armées peuvent à nouveau étudier en français, qu'ils viennent de n'importe où au pays grâce à la réouverture du Collège militaire de Saint-Jean, que nos prédécesseurs avaient jugé inutile et sans importance.

**M. Fraser :** Quand le ministre O'Connor a fait cette annonce l'été passé, j'ai applaudi. J'ai toujours pensé qu'il était très important de réparer ce gâchis. Un premier pas a tout de même été franchi. Lorsque j'ai rencontré l'état major, le comité exécutif des Forces armées canadiennes et de la Défense nationale, on m'a assuré que ce n'était que le début du retour de la formation en français au sein des Forces canadiennes.

At the same time, there have been drawbacks. Last year, complaints received by my counterpart at the time, Yves Côté, helped identify very serious problems with the training at Borden. We are currently assessing the situation with the collaboration of the Canadian Forces.

In the annual report, we indicate that we are trying to develop our role as an ombudsman. We are putting the conditions in place to be able to intervene much more proactively. That is what we are currently doing with the Canadian Forces.

A year ago or so, the Canadian Forces renewed their approach. I made sure not to criticize them for that change by not telling them that that was an admission of failure. However, I have always said that I would not wait until 2012 to see the results of that new approach. We are closely monitoring what is done at National Defence. We pay them regular visits. Dominique Lemieux might have other things to add concerning the Canadian Forces.

**Dominique Lemieux, Director General, Policy and Research Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** We are conducting a broad and in-depth assessment of training in the language of instruction, not language training. We are covering the marine, aviation and army sectors. This in-depth assessment will no doubt take us at least one year.

**Mr. Fraser:** I would like to add something that could reassure you. I have had very positive meetings with the minister and high-ranking officials. I have already visited several military bases, and the work is not yet done.

I understand that the Canadian Forces have experienced enormous challenges. General Hillier even spoke about a decade of darkness. During my meeting with him, I told him that the forces were now working in broad daylight. All Canadians are aware of the challenges that the Canadian Forces have to meet. As we speak, francophone soldiers are putting their lives on the line in a foreign country. That highlights their right to training in their own language.

[English]

**Senator Murray:** What keeps occurring to me in regard to the horizontal management of the issue is to know what value-added has been brought to the system by the creation of a minister for official languages and a separate Official Languages Secretariat. Frankly, I was always dubious about going in that direction. I opposed it in the committee and elsewhere years ago.

I think it was the Chrétien government that finally did it, and our friend from Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, was the first minister. There have been others since. I think Madam Verner was the minister responsible for official languages before she became Minister of Canadian Heritage. The position was junior to some other minister. I do not know whether it was to the Privy Council or Canadian Heritage.

En même temps, il faut mettre un bémol. L'an passé, des plaintes reçues par mon homologue de l'époque, Me Yves Côté, ont relevé des problèmes très graves en ce qui concernait la formation à Borden. Nous sommes donc en train d'effectuer une vérification de la situation avec la collaboration des Forces canadiennes.

Nous mentionnons dans le rapport annuel que nous essayons de faire évoluer notre rôle d'ombudsman. Nous mettons les conditions en place afin de pouvoir intervenir de façon plus proactive. C'est ce que nous faisons à l'heure actuelle avec les Forces canadiennes.

Les Forces canadiennes, il y a un peu plus d'un an, ont renouvelé leur approche. J'ai pris soin de ne pas les critiquer pour ce changement en ne leur disant pas que cela signifiait un aveu d'échec. J'ai cependant toujours dit que je n'attendrais pas jusqu'en 2012 pour voir les résultats de cette nouvelle approche. Nous suivons de près ce qui se fait à la Défense nationale. Nous leur rendons plusieurs fois visite. Mme Dominique Lemieux a peut-être d'autres éléments concernant les Forces canadiennes.

**Dominique Lemieux, directrice générale, Direction générale de l'assurance de la conformité, Commissariat aux langues officielles :** Nous effectuons une vérification étendue et en profondeur de la formation dans la langue d'instruction et non pas la formation linguistique. Nous couvrons les secteurs d'activité de la marine, de l'aviation et de l'Armée de terre. Nous en avons certainement pour une bonne année à faire cette vérification en profondeur.

**M. Fraser :** J'aimerais ajouter quelque chose qui pourrait vous rassurer. J'ai eu des rencontres très positives avec le ministre et les hauts gradés. J'ai déjà visité plusieurs bases militaires, et ce n'est pas terminé.

Je suis conscient que les Forces canadiennes sont passées au travers d'énormes difficultés. Le général Hillier a même parlé d'une décennie de noirceur. Lorsque je l'ai rencontré, je lui ai dit que maintenant elles travaillaient en plein soleil. Tous les Canadiens sont conscients des défis à relever par les Forces canadiennes. À l'heure actuelle, des soldats francophones mettent leur vie en danger à l'étranger. Cela remet davantage en lumière leurs droits à une formation linguistique.

[Traduction]

**Le sénateur Murray :** La question que je ne cesse de me poser en rapport avec la gouvernance horizontale de ce dossier est de savoir en quoi la création du poste de ministre responsable des langues officielles et d'un Secrétariat des langues officielles distinct a été utile. J'ai toujours eu des doutes quant à l'opportunité de s'engager dans cette voie. Je m'y étais opposé en comité et ailleurs il y a des années de cela.

Je crois que c'est le gouvernement Chrétien qui a finalement décidé de le faire, et notre collègue d'Ottawa-Vanier, Mauril Bélanger, a été le premier ministre à être nommé. Il y en a eu d'autres depuis. Je crois que Mme Verner était la ministre responsable des langues officielles avant qu'elle ne devienne ministre du Patrimoine canadien. Il s'agissait d'un poste de ministre de second rang qui relevait d'un autre ministre. Je ne sais pas si c'était le Conseil privé ou Patrimoine canadien.

I wonder whether it is producing anything and whether we should continue down that road. I have not read Professor Savoie's report. I know that during the 1970s and well into the 1980s, the implementation of the Official Languages Act and of the policy — language of service, language of work, equitable representation of the two language groups at all levels of the public service — was not only a political but an administrative challenge of humongous proportions, as they say. What ministers and officials face today is not nearly as complicated as the problems that their predecessors faced in the 1970s and 1980s.

You and apparently Professor Savoie speak of the need for political leadership. It was well known under the Trudeau and Mulroney governments that dragging your feet on these issues was a career-limiting move. I think it was also true of the Chrétien government, although I cannot speak with as much knowledge on that.

The leadership was coming from the centre. As a matter of principle, it looks like the issue has been hived off to this minister of state or the secretariat or whatever it is.

Put yourself in the position of a civil servant who has two telephone messages on his or her desk or two emails to answer. One is from the Privy Council Office and the other is from the Official Languages Secretariat. You know which one will be answered first: the one from the PCO.

I think it was a mistake to remove the function from there. It gave the appearance that it was being taken away from the immediate supervision of the Prime Minister.

I will read Professor Savoie's report and see what he has to say. However, I wonder whether someone should revisit the issue of whether a secretariat of that kind will produce the desired results. If you want to give a progress report on that secretariat, please go ahead. I would like to hear it.

**Mr. Fraser:** The secretariat has handled a range of issues, including the coordination of all of the elements of the action plan. If we do see the government come forward with the renewed action plan as it has promised, it will have come out of that secretariat.

Your example of the two pink phone slips was certainly my instinctive starting point in looking at this. However, in response to the request from the committee, we issued a tender for a study. Professor Donald Savoie, a world-recognized expert in governance, took on this issue on our behalf and delivered a nuanced, analytical study of the issue.

I was impressed by the analysis he gave and the provisos he had about making this work effectively. They not only informed but provided us with the recommendations that we made concerning the importance of ensuring that the secretariat has the authority

Je me demande si cela donne des résultats et si nous devrions continuer dans cette voie. Je n'ai pas lu le rapport de M. Savoie. Je sais que, pendant les années 1970 et jusqu'au moins le milieu des années 1980, la mise en œuvre de la Loi sur les langues officielles et des politiques qui en découlaient, langue de service, langue de travail, représentation équitable des deux groupes linguistique à tous les niveaux de la fonction publique, représentait un défi énorme sur le plan politique aussi bien qu'administratif. Le dossier est loin d'être aussi compliqué pour les ministres et les fonctionnaires qui en ont la responsabilité aujourd'hui qu'il ne l'était pour leurs prédécesseurs dans les années 1970 et 1980.

Vous parlez — tout comme le professeur Savoie, semble-t-il — de la nécessité d'un leadership politique. Sous les gouvernements Trudeau et Mulroney, chacun savait qu'on ne pouvait guère espérer d'avancement professionnel si on traînait la patte dans ce dossier. Je crois que cela valait également sous le gouvernement Chrétien, mais je ne peux pas l'affirmer avec autant d'autorité.

Le leadership venait du centre. Il semble qu'on ait maintenant opté pour le principe selon lequel le dossier est maintenant la responsabilité exclusive de ce ministre d'État ou de ce secrétariat, peu importe.

Mettez-vous à la place du fonctionnaire qui a deux messages téléphoniques sur son bureau ou deux courriels auxquels il doit répondre. Dans un cas, le message vient du Bureau du Conseil privé et, dans l'autre, il vient du Secrétariat des langues officielles. Vous savez à quel message le fonctionnaire va répondre en premier : celui du BCP.

Je pense que retirer cette responsabilité au centre du gouvernement pour la confier à un ministre en particulier était une erreur. On a ainsi donné l'impression que le dossier ne relèverait plus de la surveillance directe du premier ministre.

Je vais lire le rapport du professeur Savoie pour savoir ce qu'il a à dire. Je me demande néanmoins si quelqu'un ne devrait pas revenir sur la question de savoir si l'existence d'un Secrétariat des langues officielles donnera les résultats escomptés. Si vous voulez nous présenter un rapport d'étape sur le secrétariat, allez-y. J'aimerais bien l'entendre.

**M. Fraser :** Le secrétariat s'est occupé de toute une gamme de questions, y compris de la coordination de tous les éléments du plan d'action. Si le gouvernement finit par présenter le plan d'action renouvelé qu'il a promis, c'est le Secrétariat qui l'aura élaboré.

Vous avez cité l'exemple des deux messages téléphoniques et, instinctivement, c'est ce que j'aurais choisi comme point de départ de l'étude qui nous avait été demandée. Mais, en réponse à la demande du Comité, nous avons lancé un appel d'offres. C'est le professeur Donald Savoie, spécialiste de la gouvernance de réputation internationale, qui s'est chargé de faire l'étude en notre nom et qui a livré un rapport nuancé et analytique.

J'ai été impressionné par l'analyse qu'il a faite et par les conditions qu'il a posées pour que le tout fonctionne de façon efficace. C'est ce qui a servi de base à la position que nous avons prise et aux recommandations que nous avons formulées pour ce

necessary to ask the Prime Minister to set up a cabinet committee and to ensure that this cabinet committee review these issues. I did not think it would be appropriate for me, as commissioner, to say that I do not care what the study says and just put it back.

As I understand of the decision the clerk made in terms of streamlining the Privy Council Office, I certainly do not think official languages were the target of that. I think it was a function of his view of the role of Privy Council as a central agency and not wanting to duplicate. A similar thing happened for much of the foreign policy unit that existed in the Privy Council Office.

While I share some of your prejudices on this issue, I was impressed by a report that ran somewhat counter to my own prejudices, shall I say.

**Senator Murray:** The key line departments involved in official languages are Treasury Board, insofar as bilingualism in the public service is concerned; the Department of Justice; and the Department of Canadian Heritage, particularly with regard to the federal-provincial aspects, the agreements with the provinces and so on. These departments already have a reporting relationship, if you like, to the Privy Council Office.

**Mr. Fraser:** The Canada Public Service Agency is also playing an important role.

**Senator Murray:** Yes, certainly.

They already deal with Privy Council Office. It would have seemed to me that the horizontal role of Privy Council Office would be more effective if they had continued to exercise supervision over official languages policy in law.

Regardless, I will read Professor Savoie's report. I remain dubious about the whole exercise. There is only so much talent to go around in the public service, as you know. It comes down to the political leadership. Either the issue has priority or it does not. If it does have priority, people from top to bottom in the public service soon get the message: Herein, fail not; you have to move on and try to make it work.

I want to ask you about one other matter, something I have not read yet but have seen reported in the media. Public Policy Forum has produced something on the public service, and it appears that bilingualism received faint praise, at best. Indeed, there was some suggestion that the language requirements were causing problems in the recruitment and retention of other target groups in the public service, including visible minorities and handicapped persons.

qui est de l'importance de veiller à ce que le Secrétariat ait le pouvoir nécessaire pour demander au premier ministre de créer un comité du Cabinet et de charger ce comité de se pencher sur ces questions. Je ne pensais pas qu'il serait approprié pour moi, en tant que commissaire, de dire que je me fiche de ce que dit l'étude et que je ne vais simplement pas m'en servir.

Si je comprends bien la décision qu'a prise le greffier pour ce qui est de rationaliser le Bureau du Conseil privé, je ne crois certainement pas que les langues officielles aient été visées par cette décision. Je crois que c'est plutôt parce qu'il a pris en compte le rôle du Conseil privé en tant qu'organisme central et qu'il voulait éviter le double emploi. Une décision semblable a touché une bonne partie du service qui s'occupait de la politique étrangère au Bureau du Conseil privé.

Même si je partage certains de vos préjugés à cet égard, j'ai été impressionné par ce rapport qui allait quelque peu à l'encontre de mes propres préjugés, si je puis dire.

**Le sénateur Murray :** Les principaux ministères responsables des langues officielles sont le Conseil du Trésor, pour ce qui est du bilinguisme dans la fonction publique; le ministère de la Justice, et le ministère du Patrimoine canadien, notamment en ce qui a trait aux éléments fédéraux-provinciaux, aux ententes avec les provinces, et cetera. Ces ministères ont déjà des comptes à rendre au Bureau du Conseil privé.

**M. Fraser :** L'Agence de la fonction publique du Canada joue aussi un rôle important.

**Le sénateur Murray :** Oui, bien sûr.

L'agence traite déjà avec le Bureau du Conseil privé. Il me semble que le rôle horizontal du Bureau du Conseil privé aurait été plus efficace si le bureau avait continué à exercer sa surveillance sur la politique et la loi en matière de langues officielles.

Peu importe, je vais lire le rapport du professeur Savoie. Je demeure néanmoins sceptique par rapport à toute cette affaire. Il n'y a qu'une certaine quantité de talents dans la fonction publique, comme vous le savez. Tout revient finalement au leadership politique. Ou bien la question est prioritaire ou bien elle ne l'est pas. Si elle est prioritaire, le message ne tarde pas à être compris à tous les échelons de la fonction publique : pas question d'échouer ici; il faut tout faire pour que cela marche.

Je veux vous interroger au sujet d'une autre question, au sujet de quelque chose que je n'ai pas encore lu mais dont il a été question dans les médias. Le Forum des politiques publiques a produit un document sur la fonction publique, où le bilinguisme ne semble avoir eu droit qu'à des éloges assez tièdes, c'est le mieux qu'on puisse dire. On a même laissé entendre dans ce document que les exigences linguistiques causaient des problèmes pour ce qui est du recrutement et de la conservation des autres groupes cibles de la fonction publique, y compris les minorités visibles et les personnes handicapées.

That is not the evidence we heard in this committee and another committee, the Standing Senate Committee on National Finance, where we had the Canada Public Service Agency and various other responsible people in. We did not hear evidence that language requirements were one of the problems.

Do you have any comment on what the Public Policy Forum had to say?

**Mr. Fraser:** Let me share with you what I said first to Ian Green, who wrote the initial report and worked on the report all the way through, and then subsequently to Jodi White, the president of the Public Policy Forum. I felt it was unfortunate that in their series of cross-country conversations with people that was the basis of some of the research for the initial report, francophones were strongly under-represented on those panels.

Much of the media attention that was given to the final report was based in large part on an editorial board session where Ms. White appeared. She raised the issue of the attempt of a department she did not name to look for somebody at the assistant deputy minister level in Vancouver who was fluent in Mandarin. She spoke about how the language requirements were an obstacle.

My response to her was that there are 16,061 federal jobs in British Columbia; 530 of those jobs are designated bilingual. That is about 3 per cent. Therefore, 97 per cent of the federal jobs in British Columbia are not designated bilingual.

There are some 60,000 francophones in British Columbia and there are 30,000 students in British Columbia who are in French immersion. If you look at those comparative numbers, look at the pool of people who are available to fill 530 jobs out of 16,000 and you add into the mix the fact that there is job training available for public servants who are preparing for promotion, I think it is an exaggeration to say that language requirements are a barrier to entry into the public service.

I think one of the problems is that cocktail-party chatter sometimes becomes erected into something as if it were public policy. I become quite indignant when I see people who are engaging in public policy analysis, whether as journalists or as people engaged in public debate, resort to anecdotal references. When I see that, my instinct is either to sit down and write a vigorous response to something that has appeared in the newspaper or to pick up the phone.

In the case of both Ian Green and Jodi White, I picked up the phone and I shared with them the points I just made.

Cela ne concorde pas avec ce que nous avons entendu à ce comité-ci ou à un autre comité, le Comité sénatorial permanent des finances nationales, où nous avons accueilli l'Agence de la fonction publique du Canada et divers autres responsables. Nous n'avons entendu aucun témoignage selon lequel les exigences linguistiques constitueraient un des problèmes.

Avez-vous des remarques à faire au sujet de ce qu'a dit le Forum des politiques publiques?

**M. Fraser :** Permettez-moi de vous faire part de ce que j'ai dit tout d'abord à Ian Green, qui a rédigé le rapport initial et qui a travaillé au rapport depuis le début jusqu'à la fin, puis à Jodi White, présidente du Forum des politiques publiques. J'étais d'avis qu'il était malheureux que, dans la série de conversations qu'ils avaient eues avec des gens dans tout le Canada dans le cadre de leur travail de recherche en vue du rapport initial, les francophones avaient été nettement sous-représentés au sein des panels.

La couverture médiatique du rapport final était fondée en grande partie sur une rencontre qu'avait eue l'équipe de rédaction avec Mme White, où celle-ci avait soulevé le cas d'un ministère qu'elle ne voulait pas nommer, mais qui avait cherché à recruter quelqu'un qui parlait couramment le mandarin pour occuper un poste de sous-ministre adjoint à Vancouver. Elle avait alors parlé des exigences linguistiques comme étant un obstacle.

Ce que je lui ai répondu, c'est qu'il y a 16 061 emplois fédéraux en Colombie-Britannique et que 530 de ces emplois sont désignés bilingues, soit quelque 3 p. 100. Par conséquent, 97 p. 100 des emplois fédéraux en Colombie-Britannique ne sont pas désignés bilingues.

Il y a quelque 60 000 francophones en Colombie-Britannique et il y a 30 000 étudiants dans cette province qui étudient en immersion française. Si on compare ces chiffres, qui indiquent quelle est l'importance du bassin de personnes disponibles pour combler les 530 emplois sur le total de 16 000 emplois et que vous tenez compte aussi du fait que les fonctionnaires qui souhaitent une promotion peuvent se prévaloir d'une formation en cours d'emploi, je crois qu'il est exagéré de dire que les exigences linguistiques sont un obstacle pour ceux qui voudraient entrer dans la fonction publique.

Un des problèmes à mon avis tient au fait que les conversations qu'on peut avoir à un cocktail sont parfois érigées en déclaration de politique publique. Cela m'indigne énormément quand je vois ceux qui analysent les politiques publiques, qu'il s'agisse de journalistes ou de personnes qui participent à un débat public, invoquer des témoignages anecdotiques. Quand cela se produit, je réagis instinctivement soit en écrivant une réplique cinglante à quelque chose qui a paru dans un journal soit en prenant le téléphone.

Dans le cas d'Ian Green et Jodi White, j'ai pris le téléphone et je leur ai fait part de ce que je viens de vous dire.

**Senator Murray:** I sent them transcripts, particularly from the Finance Committee where we dealt in some detail with this question of target groups such as visible minorities and so on. The situation is complex. It is not clear to me why we are not doing better.

This is not a concern of this committee at the moment. However, the question that arises is where is the competition. Obviously, we are in competition for these people with the private sector and with provincial and municipal governments. I would like to know how well they are doing before we say it is bilingualism that is causing the problem or that there is some systemic resistance to hiring visible minorities.

**Mr. Fraser:** Sure. We also did a study last year with Statistics Canada looking at the age group from 18 to 48 years. That is the basic age group from which the public service is likely to be drawing when they are seeking employees. We wanted to see if there was a systematic difference in the level of bilingualism between members of visible minority communities and Canadian-born anglophones. We found that members of the visible minority community are more bilingual than anglophones are. They are not dramatically more bilingual, but more so than anglophones.

I am always a little suspicious of anglophones saying we should alter those requirements because they are unfair to visible minorities. I sometimes think this is a handy excuse for people who feel that they should not have to worry about these language requirements themselves.

There are only a few reasons why public servants should master both official languages: to serve the public; to manage people who have the right to use both official languages on the job; to be able to brief ministers who may insist on their right to be briefed in French, which is not inscribed in the Constitution or any regulation; and to have an understanding of the country as a whole.

There are many interesting important jobs in the public service where those criteria do not apply.

[*Translation*]

**Senator Comeau:** First, I want to congratulate Dr. Fraser again for recently being awarded an honorary PhD. from the University of Nova Scotia; he is now a doctor of political science. Commissioner or doctor, you made an excellent speech during your presentation.

**Mr. Fraser:** Thank you very much, I was honoured by the ceremony and the experience.

**Senator Comeau:** The community was extremely pleased to do this.

**Le sénateur Murray :** Je leur ai envoyé des transcriptions de nos délibérations, en l'occurrence au comité des finances, où nous avons examiné de façon assez détaillée cette question des groupes cibles, comme les minorités visibles. La situation est complexe. Je n'arrive pas à comprendre pourquoi nous n'obtenons pas de meilleurs résultats.

Ce n'est pas là toutefois le sujet qui préoccupe maintenant notre comité. Mais la question qui se pose est de savoir où est la concurrence. Bien entendu, nous sommes en concurrence avec le secteur privé de même que les gouvernements provinciaux et municipaux quand il s'agit de recruter ces gens-là. J'aimerais savoir si nos concurrents réussissent mieux que nous avant de dire que c'est le bilinguisme qui est à l'origine du problème ou qu'il y a une résistance systémique au recrutement des minorités visibles.

**M. Fraser :** Bien sûr. Nous avons nous aussi fait une étude l'an dernier, de concert avec Statistique Canada, qui portait sur le groupe d'âge des 18 à 48 ans. C'est ce groupe d'âge qui est le plus susceptible de fournir à la fonction publique les employés qu'elle recherche. Nous voulions savoir s'il y avait une différence systématique quant au niveau de bilinguisme des membres des minorités visibles par rapport aux anglophones nés au Canada. Nous avons conclu que les membres des minorités visibles sont plus bilingues que les anglophones. La différence n'est pas très marquée, mais ils sont quand même plus bilingues que les anglophones.

Je suis toujours un peu méfiant d'entendre les anglophones dire que nous devrions modifier ces paramètres simplement parce qu'ils sont injustes à l'égard des minorités visibles. Je crois parfois que c'est simplement une excuse facile pour ceux qui jugent qu'ils ne devraient pas avoir à s'inquiéter de ces règlements linguistiques.

Il n'y a que quelques raisons pour lesquelles les fonctionnaires devraient maîtriser les deux langues officielles : pour servir le public, pour assurer la gestion de ceux qui ont le droit d'utiliser les deux langues officielles au travail, pour être en mesure de fournir des renseignements aux ministres qui pourraient insister qu'ils ont le droit de recevoir ces renseignements en français, ce qui n'est pas garanti par la Constitution ou par des règlements et enfin pour mieux comprendre le pays.

Il y a beaucoup d'emplois intéressants au sein de la fonction publique qui ne sont pas assujettis à ces critères.

[*Français*]

**Le sénateur Comeau :** Tout d'abord, j'aimerais de nouveau offrir mes félicitations au docteur Fraser qui a tout récemment reçu un doctorat honorifique de l'Université de la Nouvelle-Écosse; il est devenu docteur en sciences politiques. Monsieur le commissaire ou « docteur le commissaire », vous avez fait un excellent discours lors de votre présentation.

**M. Fraser :** Merci beaucoup, j'ai été honoré par la cérémonie et par l'expérience.

**Le sénateur Comeau :** La communauté était très contente de le faire.

Commissioner, I want to come back to a comment you made in your speech. In reference to Statistics Canada, you said that the official language communities were vibrant, but that there were also many challenges to be faced in a changing social context.

I presume that you are referring here to communities that have long been francophone communities and which are on the verge of extinction. We can name, for example, the Baie Ste-Marie region which you recently visited. These are historic communities. People are leaving to go west, to Montreal or Ottawa. Is that what you are referring to?

**Mr. Fraser:** I was referring to two different things. Following the 2006 census, Statistics Canada conducted a specific study on community vitality, a study based on interviews, which demonstrated strengths and weaknesses. As you mentioned, the fragility of various rural communities was one of the things the study looked at.

I am going to let Catherine speak to give you more details.

**Catherine Scott, Director General, Policy and Research Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** Madam Chair, this study was conducted by Statistics Canada and published last December, and enabled us to better understand the different aspects of vitality, be it the perception of identity, access to government services or health care, and even the role of the media in minority communities. Consequently, this study will allow us to conduct other research and to dig deeper to better understand the various dimensions comprising identity.

We also conducted studies in partnership with the communities, including a study on the vitality of the francophone community in Halifax, to try to work with the community in order to better understand various issues, be it the youth drain or access to health care, and to help communities develop strategies and targets to strengthen their vitality.

**Senator Comeau:** I am pleased to hear you mention Halifax, because Halifax is not historically an Acadian community; more and more francophones are settling there. But there are some communities that are being abandoned at a terrible rate.

Perhaps there were reasons that you needed to go to Halifax, but would it not be more important to visit, at this time, the more isolated and rural communities? More and more people are recommending that the government abandon those remote regions, such as Summerside, Prince Edward Island, Baie Ste-Marie, Nova Scotia, Chéticamp and others and focus on Halifax. No doubt, you have already heard these comments previously.

Monsieur le commissaire, je voudrais revenir à un commentaire que vous avez fait dans votre déclaration. En faisant référence à Statistique Canada, vous avez dit qu'il y a une vigueur dans les communautés de langues officielles, mais qu'il y a également de nombreux défis à relever, dans un contexte social de transformation.

Je présume que vous faites référence ici aux communautés qui sont depuis longtemps des communautés francophones et qui sont sur le point de se vider. On peut prendre comme exemple la région de Baie Ste-Marie que vous avez visitée dernièrement. Ce sont des communautés historiques. Les gens partent pour l'Ouest, Montréal ou Ottawa. Est-ce ce à quoi vous faites référence?

**M. Fraser :** Je faisais référence à deux choses différentes. À la suite du recensement de 2006, Statistique Canada a fait une étude particulière sur la vitalité des communautés, étude basée sur des entrevues et qui a démontré des faiblesses et des forces. Comme vous le dites, la fragilité de certaines communautés rurales est effectivement un des éléments de cette étude.

Je vais laisser la parole à Catherine pour qu'elle puisse élaborer sur la question.

**Catherine Scott, directrice générale, Direction générale des politiques et de la recherche, Commissariat aux langues officielles :** Madame la présidente, c'était donc une étude menée par Statistique Canada et publiée en décembre dernier, qui nous permet de mieux comprendre les différents aspects de la vitalité, que ce soit la perception de l'identité, l'accès à des services gouvernementaux ou aux soins de santé, et même l'utilisation des médias en milieu minoritaire. Donc, cette enquête va nous permettre de faire d'autres recherches et de creuser plus loin pour mieux comprendre les dimensions de l'identité.

Nous avons aussi mené des études en partenariat avec des communautés, dont une étude sur la vitalité de la communauté francophone à Halifax, pour essayer de travailler avec la communauté afin de mieux comprendre certains enjeux, que ce soit l'exode des jeunes ou l'accès aux soins de santé, et pour aider les communautés à développer des stratégies et des objectifs à atteindre pour renforcer leur vitalité.

**Le sénateur Comeau :** Je suis heureux que vous citiez la ville d'Halifax, parce que Halifax n'est pas une de ces communautés historiquement acadiennes; il y a de plus en plus de francophones. Mais il y a certaines communautés qui sont en train de se vider à un rythme effarant.

Peut-être que vous avez des raisons d'aller à Halifax, mais est-ce qu'il n'aurait pas été plus important d'aller visiter, à ce moment-ci, les communautés qui sont plus éloignées, les communautés rurales? De plus en plus de gens recommandent que le gouvernement abandonne ces petites communautés éloignées, comme Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, la Baie Ste-Marie, en Nouvelle-Écosse, Chéticamp et d'autres, et se concentre sur Halifax. Je suis certain que vous avez déjà entendu ces commentaires dans le passé.

**Mr. Fraser:** Yes. Clearly, the small rural communities are becoming increasingly fragile. However, the Standing Senate Committee on Official Languages should know that this problem is not unique to official language minority communities. Young anglophones are also leaving rural communities.

I think that it is quite difficult to develop public policy targeting only official language minority communities when there is a generalized problem facing the remote regions, where it is difficult to retain young francophones in Quebec and young anglophones as well.

Until quite recently, Saskatchewan had a serious problem with shrinking rural communities. The loss of the community becomes even more tragic when it involves a historic community, but it is always hard.

What is important about Halifax is that more and more young people are moving to Halifax and it is becoming an increasingly important centre.

**Senator Comeau:** Do you agree that — you seem almost to be suggesting this — it is too difficult to find solutions for small communities —

**Mr. Fraser:** No, I do not know.

**Senator Comeau:** — allow me to continue — such as Île Madame or Chéticamp, whose young people are going to Halifax? Are you suggesting that we should concentrate on Halifax instead of on those smaller communities? Is it difficult to develop a strategy? Is it a generalized problem from which all those small communities are suffering?

**Mr. Fraser:** I am not prepared to answer that because we did not look specifically at small communities.

What comes to mind in answer to your questions is that there are significant economic pressures in remote regions, which are reeling from the increase in the price of gas, the cost of transportation and so on.

What I would add, and here is where your question is quite relevant, is that the government and all its institutions have an obligation to undertake positive measures to ensure the development of minority communities, be they francophone communities in Nova Scotia or not.

Increasingly, it is through this lens that we should look at government decisions. Do those decisions represent or include positive measures for official language minority communities?

**Senator Comeau:** Perhaps this is where I would ask you to develop a strategy that could, through the Office of the Commissioner of Official Languages, make recommendations to the government as to how it might take action in those small communities in order to help them, be it in Summerside, Prince Edward Island, or a small francophone region in Newfoundland, with the exception of St. John's. The francophone population in

**M. Fraser :** Oui. Il est certain qu'il y a une fragilité qui s'accroît dans les petites communautés rurales. Mais ce n'est pas un problème unique au Comité sénatorial des langues officielles en situation minoritaire. Il y a également des jeunes de langue anglaise qui quittent les communautés rurales.

Je crois que c'est assez difficile d'élaborer une politique publique qui va cibler uniquement des communautés de langues officielles en situation minoritaire quand il y a un problème en général dans les régions éloignées, où il est difficile de retenir les jeunes francophones, au Québec, et de jeunes anglophones qui quittent.

Jusqu'à tout récemment, la Saskatchewan souffrait d'un problème sérieux de communautés qui se vidaient. C'est un problème de perte communautaire qui est plus accentuée lorsqu'il y a une communauté historique qui se perd, mais cela devient difficile.

Et ce qui était important à Halifax, c'est qu'il y a de plus en plus de jeunes qui se pointent vers Halifax, cela devient un centre de plus en plus important.

**Le sénateur Comeau :** Êtes-vous d'accord avec le fait — vous êtes presque en train de le suggérer — qu'il est trop difficile d'arriver avec des solutions pour les petites communautés...

**M. Fraser :** Non, je ne sais pas.

**Le sénateur Comeau :** ...permettez-moi de terminer — comme Île Madame ou Chéticamp, où les jeunes partent pour Halifax? Est-ce que vous êtes en train de suggérer qu'on devrait se concentrer sur Halifax plutôt que sur ces petites communautés? Est-il difficile d'en arriver à une stratégie? Est-ce que c'est un problème général qui frappe toutes ces petites communautés?

**M. Fraser :** Je ne suis pas prêt à m'engager d'une façon ou d'une autre parce qu'on ne s'est pas penchés particulièrement sur les petites communautés.

Tout ce que j'ai en tête en réponse à vos questions, c'est qu'il y a des pressions économiques considérables dans des régions éloignées qui ont été lésées par l'augmentation du prix de l'essence, le prix du transport, et cetera.

Ce que je dirais aussi, et là où votre question est très pertinente, c'est que le gouvernement et toutes ses institutions ont une obligation de prendre des mesures positives pour l'épanouissement des communautés en situation minoritaire, qu'il s'agisse de communautés francophones en Nouvelle-Écosse ou autres.

C'est de plus en plus la lentille par laquelle on devrait regarder les décisions gouvernementales. Ces décisions représentent-elles ou incluent-elles des mesures positives pour des communautés de langue officielle en situation minoritaire?

**Le sénateur Comeau :** C'est peut-être là où je vous demanderais d'arriver à une stratégie qui pourrait, à partir du bureau du commissaire aux langues officielles, faire des recommandations au gouvernement à savoir comment il pourrait agir dans ces petites communautés et pour l'aider dans le cas de l'Île-du-Prince-Édouard, à Summerside ou pour aider une petite région francophone de Terre-Neuve, sauf Saint John's. La population

those small communities is dropping. Perhaps the commissioner could assist the government to develop solutions by identifying the problem and making the government aware of it.

Several years ago, your predecessors had announced the hiring of a new employee in Atlantic Canada to meet the needs of official language minority communities. This person was based out of Moncton, a region where there is a high francophone population, meaning it had the magic number.

**Johane Tremblay, General Counsel, Legal Affairs Branch, Office of the Commissioner of Official Languages:** We are talking about critical mass.

**Senator Comeau:** At the time, I had asked why the same thing was not being done in Nova Scotia or Prince Edward Island? The answer was that they had received fewer complaints from those regions. Was there a specific reason for that? Is it because they do not know about you? People have not heard about the Commissioner of Official Languages because he is located somewhere else. On the previous page you were talking about New Brunswick, the National Capital Region and other regions in Quebec and Ontario as target regions. However, there are other regions. British Columbia is a perfect example. Francophone communities had been abandoned for years and, suddenly, when we needed them, we found them. Despite this, it took some time, because we gave money to a foundation — and I do not remember its name — before we turned to the francophone community in British Columbia.

We realized its importance in the end. There are perhaps others, in the other provinces, that we can make sure we do not forget.

**Mr. Fraser:** Indeed, we received 58 complaints from Nova Scotia and only 49 from New Brunswick. Therefore, I sometimes try to say that complaints are not the only tool. We cannot claim that service has improved because complaints have decreased, but we indeed received more complaints in Nova Scotia than in New Brunswick.

One of the components that contributed to the decision to keep the office in Moncton was that of the critical mass, not necessarily of francophones, but also the critical mass of the people in the office. Therefore, that supports my argument to a certain extent. And I can tell you that the people in the Moncton office often travel to Nova Scotia, and it is easy to travel around the Atlantic provinces. This is an office that covers four provinces. The new representative is in the process of moving from Prince Edward Island. Therefore, we have had impressive coverage of the four provinces.

Recently, I had a very useful, very cordial and productive meeting with the minister from Nova Scotia, Chris D'Entremont, who talked to me about his legislation and his cooperation with the Acadian community, as well as his pride in the very high level of community participation in the drafting and enforcement of this act. This would be a good example to follow as far as having a spirit of cooperation in this area is concerned.

francophone de ces petites communautés est en diminution. Le commissaire pourrait peut-être aider le gouvernement à arriver à des solutions en exposant le problème et le mettre au courant du problème.

Il y a quelques années, votre prédécesseur a annoncé être en train d'installer un nouvel employé en Atlantique pour répondre aux besoins des communautés de langue officielle en situation minoritaire. Cette personne fut installée à Moncton, région où il y a un grand nombre de francophones, où il y a le chiffre magique.

**Johane Tremblay, avocate générale, Direction des affaires juridiques, Commissariat aux langues officielles :** On parle de masse critique.

**Le sénateur Comeau :** À cette époque, j'avais demandé pourquoi ne pas faire de même en Nouvelle-Écosse ou à l'Île-du-Prince-Édouard? La réponse a été qu'ils avaient reçu moins de plaintes en provenance de ces régions. Y a-t-il une raison spécifique à cela? Est-ce parce qu'ils ne vous connaissent pas? On ne connaît pas le commissaire aux langues officielles parce qu'il est ailleurs. On parle à la page précédente du Nouveau-Brunswick, de la région de la capitale nationale et de plusieurs régions du Québec et de l'Ontario comme étant des régions ciblées. Toutefois, il existe d'autres régions. Vous en avez un exemple parfait en Colombie-Britannique. Les communautés francophones avaient été abandonnées pendant des années et tout à coup, quand on a eu besoin d'eux, on les a trouvés. Et malgré cela, cela a pris un peu de temps, parce qu'on a financé une fondation — dont je ne me rappelle plus le nom — avant même de se rendre à la communauté francophone de la Colombie-Britannique.

On a finalement réalisé son importance. Il y en a peut-être d'autres que nous pourrions, dans les autres provinces, voir à ce qu'ils ne soient pas oubliés.

**M. Fraser :** Effectivement, on a reçu 58 plaintes de la Nouvelle-Écosse et seulement 49 du Nouveau-Brunswick. Donc, j'essaie parfois de dire que les plaintes ne sont qu'un seul outil. On ne peut pas dire que le service s'est amélioré parce que les plaintes ont diminué, mais effectivement il y a plus de plaintes en Nouvelle-Écosse qu'au Nouveau-Brunswick.

Un des éléments qui a contribué à la décision de garder le bureau à Moncton a été la masse critique, non pas nécessairement des francophones, mais également la masse critique des gens dans le bureau. Donc, cela renforce un peu mon argument. Et je peux vous dire que les gens du bureau de Moncton se déplacent souvent en Nouvelle-Écosse et il est facile de le faire à travers les provinces de l'Atlantique. C'est un bureau qui couvre les quatre provinces. Le nouveau représentant est en train de déménager de l'Île-du-Prince-Édouard. Donc, on a eu une couverture impressionnante des quatre provinces.

Récemment, j'ai eu une rencontre très utile, très cordiale et fructueuse avec le ministre de la Nouvelle-Écosse, Chris D'Entremont, qui m'a parlé de sa loi et de sa collaboration avec la communauté acadienne et de sa fierté quant au haut niveau de participation de la communauté dans la formulation de la loi et dans l'application de celle-ci. C'est un exemple à suivre en termes d'avoir un esprit de collaboration dans ce domaine.

**Senator Losier-Cool:** It is now my turn to congratulate you, doctor.

My questions will concern francophone culture. Over the last year, this committee has undertaken a study of francophone culture and its central issues in minority situations. We have heard from many witnesses.

In March 2008, you published a study entitled *Federal government support for the arts and culture in Official Language Minority Communities*. In this study, you talk about developing a new vision to acknowledge the key role the arts and culture play in the vitality of the community.

This committee travelled to New Brunswick and we recognized that vitality. What form could this new vision take?

**Mr. Fraser:** First of all, I believe it is very important that the government include arts and culture in the next action plan, and we cannot imagine a community without culture. Living within a community necessarily implies living within a culture, having access to culture. We cannot conceive of someone having received an education without having had access to culture.

In my opinion, culture, in its broadest sense, is an essential component of civilized life. I was furthermore very pleased to see that Mr. Lord recommended that the government include culture as one component of its new action plan.

The important thing is to make a connection between the government, communities and artists. Often, in the beginning, when the first action plan was being developed, I felt that there were certain artistic communities that were not quite ready to join in the strategic planning process, the collective management process that is truly a part of these kinds of relationships with the government.

We have made a great deal of progress in this area. We can now see that there are very significant cultural components in some provinces. For example, in Ontario, we organized artists' tours for schools in minority communities. In Quebec, the same thing exists for artists; there is a government fund for this. It is not well known, but it serves to fund artists' visits to schools.

If we think of the long-term vitality of minority language communities, we absolutely must ensure that these communities have access to culture. That means having access to books, theatre, movies and television. We have made enormous progress over the last 40 years in terms of developing access to television, for example. There are very few communities that do not have access to television, and the same thing is true for radio. I travelled across part of Saskatchewan in a rented car listening to Radio-Canada and I realized to what degree Radio-Canada plays an extremely important role in the vitality of these communities. It means that these people can hear themselves.

As I see it, we cannot imagine a community existing without access to culture.

**Le sénateur Losier-Cool :** À mon tour, M. le docteur, de vous féliciter.

Mes questions concerneront la culture francophone. Ce comité a entrepris lors de la dernière année, une étude de la culture francophone et ses enjeux en situation minoritaire. Nous avons entendu jusqu'à présent de nombreux témoins.

En mars 2008, vous avez publié une étude intitulée *Soutien aux institutions fédérales des arts et de la culture*. Dans cette étude, vous parlez d'une nouvelle vision pour reconnaître le rôle clef que jouent les arts et la culture pour la vitalité de la communauté.

Ce comité était en tournée au Nouveau-Brunswick et a su reconnaître cette vitalité. Quelle forme pourrait prendre cette vision?

**M. Fraser :** Tout d'abord, je crois qu'il est très important que le gouvernement inclue les arts et la culture dans le prochain plan d'action et on ne peut pas imaginer une communauté sans culture. Vivre dans une communauté veut dire nécessairement vivre dans une culture, avoir accès à la culture. On ne peut pas imaginer quelqu'un qui a reçu une éducation sans avoir eu accès à la culture.

À mon avis, la culture, à son sens le plus large, est un élément essentiel de la vie civilisée. J'étais d'ailleurs très content de voir que dans la recommandation de M. Lord il a recommandé que le gouvernement inclus une portion, un volet culture dans le prochain plan d'action.

Ce qui est important, c'est de faire le lien entre le gouvernement, les communautés et les artistes. Souvent, au début, à l'époque de l'élaboration du premier plan d'action j'avais l'impression qu'il y avait des milieux artistiques qui n'étaient pas tout près à embarquer dans le processus de planification stratégique, de gestion collective qui sont vraiment dans ce genre de rapports avec le gouvernement.

Il y a eu beaucoup de progrès à cet effet. On voit maintenant un volet culturel très important dans certaines provinces. Par exemple, en Ontario, on a organisé des tournées pour des artistes dans des écoles sises en milieu minoritaire. Au Québec, il y a la même chose pour des artistes; un fonds existe au sein du gouvernement. Il est assez mal connu, mais il sert à financer des artistes qui vont dans des écoles.

Si on pense à la vitalité à long terme des communautés minoritaires, il faut absolument s'assurer que ces communautés aient accès à la culture. Cela veut dire un accès aux livres, au théâtre, au cinéma, à la télévision. On a fait énormément de progrès depuis 40 ans en termes de l'élaboration de l'accès à la télévision, par exemple. Il y a très peu de communautés qui n'ont pas accès à la télévision, et c'est la même chose pour la radio. J'ai traversé une partie de la Saskatchewan dans une voiture louée en écoutant Radio-Canada et je me suis rendu compte à quel point Radio-Canada joue un rôle extrêmement important pour la vitalité des communautés. Cela fait en sorte que les gens puissent s'écouter.

À mon sens, on ne peut pas imaginer une communauté vivre sans accès à la culture.

**Senator Losier-Cool:** What you say is true. We have met with people who are offering educational programs in the schools and school boards in order to educate people to become consumers of culture.

On the principle of inclusion, you spoke of governments, of communities, of young people and of artists. As other witnesses also stated, do you believe it would be useful to have a national cultural policy for francophones?

**Mr. Fraser:** At first glance, it appears to be an interesting idea. I hesitate to commit to making it a formal recommendation off-the-cuff; I would like to know more about it. Our study talks about a new comprehensive vision, indeed, and that could be part of that context.

**Senator Losier-Cool:** You mentioned Radio-Canada. Some of our witnesses congratulated Radio-Canada, but they have also pointed out some of its shortcomings. Do you have any suggestions to offer the committee as to how Radio-Canada could even better play its role of reflecting the minority language communities across the country?

**Mr. Fraser:** I must admit that we currently have a bone to pick with Radio-Canada. We believe that CBC/Radio-Canada has an obligation described in part VII of the act, that is to say the obligation to take positive steps towards the development of minority language communities. Radio-Canada claims that, as far as programming is concerned, they are only accountable to the CRTC. I am hoping to meet with Mr. Lacroix to discuss this. We have received seven or eight complaints regarding CBC/Radio-Canada and we decided to tell the complainants that we are grappling with this dispute.

Sometimes, the issues raised are outside of the scope of the act, but could be of interest to the ombudsman. I try to send the message along to both the complainant and to the ombudsman who is concerned with awareness. Senator Champagne raised the issue of the *Canadian Songwriters Hall of Fame Gala*. This issue concerns me as well; it is precisely the kind of situation wherein CBC/Radio-Canada clearly states that it was a programming decision, that they are the masters of their own agenda and that they are accountable only to the CRTC.

**Senator Champagne:** It is an insult to francophones.

**Mr. Fraser:** Absolutely. That is why I am trying to see how else we can analyze the impact of CBC/Radio-Canada, outside of the traditional ways. We are carrying out a study on culture and Radio-Canada is at the very heart of our concerns.

**Senator Losier-Cool:** Thank you.

**The Chair:** Mr. Commissioner, it is 6:15 and we would like to continue with a second round of questions. Could you stay until 6:30?

**Mr. Fraser:** I am at your disposal.

**Le sénateur Losier-Cool :** Ce que vous dites est vrai. Nous avons rencontré des personnes qui offrent des programmes d'éducation dans les écoles et les conseils scolaires afin d'éduquer les gens à être des consommateurs culturels.

Concernant ce principe d'inclusion, vous parlez des gouvernements, des communautés, des jeunes et des artistes. Comme d'autres témoins nous l'ont également indiqué, croyez-vous qu'il serait utile d'avoir une politique culturelle nationale pour les francophones?

**M. Fraser :** À première vue, cela me semble une idée intéressante. J'hésite à m'engager à brûle-pourpoint à en faire une recommandation formelle; j'aimerais en savoir plus. Effectivement, notre étude parle d'une nouvelle vision d'ensemble et cela peut effectivement se rejoindre dans ce contexte.

**Le sénateur Losier-Cool :** Vous avez parlé de Radio-Canada. Certains de nos témoins ont félicité Radio-Canada, mais ils ont aussi soulevé certaines des lacunes de Radio-Canada. Auriez-vous des suggestions à offrir au Comité à savoir comment Radio-Canada pourrait encore mieux jouer le rôle qu'ils ont de refléter les communautés minoritaires à travers le pays?

**M. Fraser :** J'avoue qu'actuellement nous avons un différend avec Radio-Canada. Nous pensons que Radio-Canada a une obligation décrite dans la Partie VII de la loi, c'est-à-dire une obligation de prendre des mesures positives pour l'épanouissement des communautés minoritaires. Radio-Canada prétend que, concernant la programmation, ils ne sont redevables qu'au CRTC. J'espère avoir une rencontre avec M. Lacroix pour en parler. Nous avons reçu sept ou huit plaintes concernant Radio-Canada et nous avons pris la décision de communiquer aux plaignants que nous sommes aux prises avec ce différend.

Parfois, certaines des questions soulevées sont hors de la portée de la loi, mais pourraient être un sujet d'intérêt pour l'ombudsman. J'essaie de passer le message, et au plaignant et à l'ombudsman qui a une préoccupation vis-à-vis la sensibilité. Le sénateur Champagne a soulevé la question du gala du *Panthéon des auteurs et compositeurs*. Cette question m'a également préoccupé; c'est exactement le genre de situations où CBC/Radio-Canada dit clairement qu'il s'agit d'une décision de programmation, qu'ils sont les maîtres d'œuvre et ne sont redevables qu'au CRTC.

**Le sénateur Champagne :** C'est insultant pour les francophones.

**M. Fraser :** Tout à fait. C'est pourquoi j'essaie de voir, outre les instruments traditionnels, de quelle autre façon nous pourrions analyser l'impact de CBC/Radio-Canada. Nous sommes à mener une étude sur la culture et Radio-Canada est au centre de ces préoccupations.

**Le sénateur Losier-Cool :** Merci.

**La présidente :** Monsieur le commissaire, il est 18 h 15 et nous aimerions procéder à un deuxième tour de questions. Pouvez-vous rester avec nous jusqu'à 18 h 30?

**M. Fraser :** Je suis à votre disposition.

**Senator Tardif:** Mr. Commissioner, you have indicated that the concept of active offers has not penetrated the organizational culture of several departments and agencies at the federal level. Has the concept of positive measures been able to penetrate the organizational culture? Have you received any comments from the official language minority communities to this effect?

**Mr. Fraser:** I think that it varies a great deal. Some institutions have done interesting things in the way of positive action. We are still in the introductory phase; it will take a few years for this legislative amendment to become a part of our mentality.

I noticed — and you will probably notice it too if you take a look at our bulletins — that the institutions are better at management than at getting results. They create committees, discussions are held, champions are appointed, but often the concrete results are much less impressive.

I was often struck by the fact that the institutions that set good examples of positive action are the ones that come from the grassroots, in the regions, where there is a real contact with the community. I do not know whether I have already given this example, and if I have, please bear with me: an employee of Parks Canada in Jasper went to see Jasper's francophone community and offered them free premises from Parks Canada if, in exchange, they could organize conversational French classes for Parks Canada employees.

It was a brilliant idea, but it was not at all the kind of directive that could come from a deputy minister. It depended on the imagination and initiative of local persons.

Another example, at the other extreme, has to do with the CEO of VIA Rail for whom this was an important obligation. It was not clear with which minority community VIA Rail could establish special contacts. The executive of the Fédération des communautés francophones et acadiennes suggested that VIA Rail become a sponsor of the Sommet de la Francophonie held in spring last year, and VIA Rail accepted.

In both cases, the results were the fruit of collaboration. The Department of Public Works is offering communities the free use of its Termium technology, which is a terminological data bank in both official languages used for translation. Industry Canada developed a DVD showing social and economic profiles of minority communities. Some departments, such as Canada Post, have found a new approach. Canada Post is sponsoring La dictée PGL which is now in both official languages.

The institutions find imaginative initiatives to meet this obligation.

**Senator Tardif:** I am glad to see that there are positive examples in all this. However, you said that institutions often do not understand the definition of positive action, and that the government is overly cautious in implementing positive

**Le sénateur Tardif :** Monsieur le commissaire, vous avez indiqué que le concept d'offre active n'avait pas percé la culture organisationnelle de plusieurs ministères et agences au niveau fédéral. Est-ce que le concept de mesures positives a pu percer la culture organisationnelle? Est-ce que vous avez reçu des commentaires de la part de communautés de langues officielles en situation minoritaire à cet effet?

**M. Fraser :** Je pense que c'est très varié. Certaines institutions ont posé des gestes assez intéressants en matière de mesures positives. Nous en sommes toujours à l'étape d'introduction; cela prend quelques années avant que la modification de la loi entre vraiment dans les mœurs.

Ce que j'ai remarqué —, et vous allez probablement le remarquer si vous jetez un œil sur nos bulletins — c'est que souvent les institutions sont meilleures dans la gestion que dans les résultats. Ils forment des comités, il y a des discussions, il y a une nomination des champions, mais il arrive souvent que les résultats concrets soient moins impressionnants.

Ce qui m'a souvent frappé est que les institutions qui ont fourni des exemples intéressants de mesures positives proviennent de gens à la base, en région, là où ils ont un contact réel avec la communauté. Je ne sais pas si j'ai déjà donné cet exemple, et si oui je m'en excuse : un employé de Parcs Canada à Jasper est allé voir la communauté francophone de Jasper et leur a offert des locaux gratuits de Parcs Canada si, en échange, eux pouvaient à leur tour organiser des classes de conversation française pour les employés de Parcs Canada.

C'était une idée géniale, mais ce n'était pas du tout le genre de directive qui pouvait venir du sous-ministre. Cela dépendait de l'imagination et de l'initiative de quelqu'un de la place.

Un autre exemple, à l'autre extrême, concerne le p.-d.g. de VIA Rail qui y a vu une obligation importante. On ne voyait pas exactement avec quelle communauté minoritaire VIA Rail avec un contact privilégié. L'exécutif de la Fédération des communautés francophones et acadiennes a suggéré que VIA Rail soit commanditaire du Sommet de la Francophonie au printemps de l'année dernière, ce qu'elle a accepté.

Dans les deux cas, ce fut le fruit d'une collaboration. Le ministère des Travaux publics offre gratuitement aux communautés l'utilisation de sa technologie Termium, une banque de traduction de termes dans les deux langues officielles. Industrie Canada a développé un DVD qui dessine le portrait socio-économique des communautés minoritaires. Certains ministères, dont Postes Canada, ont révisé leur approche; Postes Canada commanditent la dictée PGL qui se fait maintenant dans les deux langues officielles.

Les institutions respectent cette obligation en prenant des initiatives assez imaginatives.

**Le sénateur Tardif :** Je suis heureuse de voir qu'il y a des exemples positifs dans tout cela. Vous avez cependant indiqué que souvent les institutions ne comprennent pas la définition de mesures positives, et que le gouvernement suggère trop de

action. Has there been any progress, are we still at the status quo, or did you simply not make any comments about this in your report?

**Mr. Fraser:** At first, I thought that the analyses made by the Department of Justice were overly cautious. The discussion was held up by the fact that the first case that could define the scope of part VII of the act, the intervention of the FCFA regarding the abolition of the Court Challenges Program, is currently before the court. Therefore, we will have to wait for the decisions in this case. The analysis by Justice Canada was held up for this reason. However, I would say that there is progress, but there are still things to do.

**The Chair:** If there are no further questions, even very brief ones, from the senators, Mr. Commissioner, on behalf of the committee members, I would like to sincerely thank you and your staff for appearing and for the report that must have taken many hours of intensive hard work. This report will guide us in our future actions. I wish you every success!

**Mr. Fraser:** Thank you for the kind words about the report. I want to tell you how proud I am of our teamwork. The report is accurate and substantial, and I thank the team for it.

**The Chair:** Honourable senators, let us pause for a few minutes before resuming our work in camera.

The committee continued in camera.

prudence dans l'implantation des mesures positives. Y a-t-il eu progrès, sommes-nous toujours au statu quo ou est-ce simplement que vous ne faites pas de commentaires nécessairement à ce sujet dans votre rapport?

**M. Fraser :** Au début, je croyais que les analyses du ministère de la Justice étaient trop prudentes. Cette discussion a été retardée du fait que la première cause qui pourrait définir la portée de la partie VII de la loi, l'intervention de la FCFA quant à l'abolition du Programme de contestation judiciaire se trouve devant les tribunaux. Il faudra donc attendre les décisions de cette cause. Cela a jeté un certain froid sur l'analyse de Justice Canada. Cependant, je dirais qu'il y a du progrès, mais des choses restent à faire.

**La présidente :** S'il n'y a pas d'autres questions, si brèves soient-elles, de la part des honorables sénateurs, j'aimerais, M. le commissaire, au nom des membres du comité, vous remercier sincèrement de votre comparution ainsi que celle de votre personnel qui vous accompagne et du rapport qui représente des heures et des heures de travail ardu et acharné, rapport qui devient un guide pour les actions à entreprendre dans le futur. Je vous souhaite bon succès!

**M. Fraser :** Merci de vos bons mots sur le rapport. J'aimerais dire à quel point je suis fier du travail de l'équipe. C'est un rapport rigoureux et substantiel. Je les remercie.

**La présidente :** Honorables sénateurs, nous prenons une pause de quelques minutes avant de revenir à huis clos.

Le comité poursuit ses travaux à huis clos.

**REFLECTING CANADA'S LINGUISTIC DUALITY AT THE 2010 OLYMPIC  
AND PARALYMPIC WINTER GAMES: A GOLDEN OPPORTUNITY**

**Follow-up to the Report of the  
Standing Senate Committee on Official Languages**

**The Honourable Maria Chaput**  
*Chair*

**The Honourable Andrée Champagne, P.C.**  
*Vice-Chair*

**June 2008**

*Ce document est disponible en français.*

---

Available on the Parliamentary Internet:

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Committee Business – Senate – 39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session)

This report and the Committee proceedings are available online at

[www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Hard copies of this document are also available by contacting the Senate Committees Directorate at 613-990-0088 or by e-mail at [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**THE STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES**  
**39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session**

The Honourable Maria Chaput  
*Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C.  
*Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, P.C.  
Yoine Goldstein  
\*Céline Hervieux-Payette, P.C. (or Claudette Tardif)  
\*Marjory LeBreton, P.C. (or Gerald Comeau)  
Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, P.C.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Ex officio members

*Other Senators who have participated from time to time on this study:*  
The Honourable Senators Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson and Ringuette

*Analysts from the Parliamentary Information and  
Research Service of the Library of Parliament:*

Tanya Dupuis  
Élise Hurbutise-Loranger

*Committee Clerk:*  
Eric Jacques

*Committee Assistant:*  
Louise Archambeault



## ORDER OF REFERENCE

---

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 20, 2007:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Merchant:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report from time to time on the application of the *Official Languages Act* and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the Committee be authorized to study the reports and papers produced by the Minister of Official Languages, the President of the Treasury Board, the Minister of Canadian Heritage and the Commissioner of Official Languages as well as any other material concerning official languages;

That papers and evidence received and taken during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report from time to time to the Senate but no later than December 31, 2008, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2009.

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*



On November 20, 2007, your committee was authorized by the Senate to study and to report from time to time on the application of the *Official Languages Act* and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. In accordance with the Order of Reference and to follow up the report it tabled in March 2007, your committee hereby wishes to submit a follow-up report.

## **BACKGROUND**

During the 39th Parliament, your Standing Senate Committee on Official Languages conducted a study on the consideration of the official languages in the organization of the 2010 Olympic and Paralympic Games in Vancouver and Whistler. In the fall of 2006, your committee met with most of the partners involved in organizing the Games during public hearings held in Ottawa and Vancouver. The study had three goals:

1. Identify how the various partners take the official languages into consideration in organizing the Olympic and Paralympic Games, especially as regards: promotion of the event, conferences, press releases, greeting the public, services to passengers at Vancouver International Airport, signage in the city and at the site of athletic events, translation of documents and Web sites, competition results, etc.
2. Identify how the various partners, including the Government of Canada, foster the vitality of official language minority communities, especially the Francophone community of British Columbia.
3. Make recommendations to the various partners, including the Government of Canada, to ensure that the official languages are considered in the organization of the 2010 Olympic and Paralympic Games.

In March 2007, your committee released its report, *Reflecting Canada's Linguistic Duality at the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games: A Golden Opportunity*, in which it made 10 recommendations. In the summer of 2007, the government responded to the committee's recommendations.

While it is encouraged by the efforts of the various partners involved in organizing the Games, your committee wishes to note the work that remains to be done. As established by your committee in its first report, it is essential that linguistic duality be reflected at the Vancouver and Whistler Games. This follow-up report therefore states the committee's firm intention to monitor this issue very closely until 2010.

## TESTIMONY

Your committee would like to thank the individuals who agreed to testify before it. However, it is disappointed that it was unable to hear the Bell Globemedia/Rogers Media consortium. The consortium had testified before your committee in 2007 but declined the most recent invitation to appear before the committee because of the uncertainty surrounding the future of the TQS network. Consequently, the issue of broadcasting could not be addressed with them, and your committee was not able to follow up the seventh recommendation in its first report. Your committee therefore undertakes to re-examine the issue in the fall.

On April 14, 2008, your committee heard ministers Emerson and Verner, representatives of the Organizing Committee for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games in Vancouver (VANOC), representatives of the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique and representatives of the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures in order to follow up the committee's report.

Your committee was able to observe again and again that the progress made by the witnesses clearly illustrates their determination and their commitment to fulfilling their linguistic obligations and promoting linguistic duality during the 2010 Olympic and Paralympic Games. Your committee was especially reassured to find that Canada's linguistic duality is part of VANOC's organizational culture:

Our commitment is organization-wide. It is cultural. It will not be acceptable to Vancouver 2010 to deliver at 95 per cent. We have agreed to deliver at 100 per cent and we are tireless in our efforts to do this.<sup>1</sup>

Your committee is also pleased to hear that the Francophone community in British Columbia is satisfied with its working relationship and cooperation with VANOC:

Our relationship with VANOC is hugely positive, and I am sure my colleague from the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures would say the same. Our community organizations feel engaged right now, and I believe they have an opportunity to make a contribution and they want to make a contribution. They feel that these are their games, and they want to be involved and feel that they have made them the best games ever organized.<sup>2</sup>

Your committee is delighted that the key partners are continuing their efforts to collaborate in order to foster the development official language minority communities and reflect Canada's linguistic duality in the organization of the Games. That said, when

---

<sup>1</sup> Testimony of John Furlong, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

<sup>2</sup> Testimony of Stéphane Audet, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

the witnesses appeared, your committee was able to identify a number of problems in five areas and would like to put forward ideas for solving those problems.

## **OBSERVATIONS**

### **A. RECRUITMENT OF BILINGUAL STAFF AND VOLUNTEERS**

VANOC says that almost 900 positions have currently been filled. Of those 900 employees, 25% are able to communicate effectively in both official languages. Despite their efforts, this is down slightly from the number reported to the committee in 2006, when VANOC said that more than a third of its employees were bilingual. Your committee realizes, however, that in order to fill all these positions, VANOC has to recruit throughout the country, and that is an onerous task.

Your committee is pleased to hear that some positions are designated as requiring a knowledge of French:

It all depends on the position in question. Some positions require French as a basic requirement. We encourage all employees. In the case of two applicants with the same skills, we give precedence to the applicant with French skills even if the position does not require that. Positions requiring French are filled with people who have that language skill. For other positions, French is an asset.<sup>3</sup>

**Your committee recognizes VANOC's initiative of encouraging the hiring of bilingual employees and identifying positions which require knowledge of both official languages. However, your committee is concerned that some key positions, such as positions involving service to the public, the media and athletes, are not staffed with bilingual people.** For example, at the time of writing, one supervisor position at the main press centre does not require knowledge of both official languages. The person who holds that position will "supervise the main lobby and oversee the facilities and services located in the main lobby".<sup>4</sup> That person, who will deal with national and international media representatives, will therefore not have to be bilingual. That is particularly alarming. **That said, to ensure that as many Francophones as possible take part in the Games and have equal access to activities surrounding the Games, your committee recommends:**

---

<sup>3</sup> Testimony of Francine Bolduc, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

<sup>4</sup> See attached job posting.

### **Recommendation 1:**

**That VANOC review its internal policies to ensure that it better identifies positions which require knowledge of both official languages and that those positions be filled with bilingual staff.**

### **B. APPOINTMENT OF A REPRESENTATIVE OF FRANCOPHONE COMMUNITIES TO THE BOARD OF DIRECTORS**

To ensure real representation of the interests of French-speaking Canadians within VANOC, your committee feels that measures must be taken to ensure their presence where decisions are made. Your committee is concerned that there are currently no Francophone representatives on the board of directors. Stéphane Audet, Director General of the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, shared his concerns about this with the committee:

It would probably be appropriate for VANOC to task a director who speaks French and has an interest in the francophonie with focusing on these official languages issues and intervening with the legitimate representatives of the francophone and Acadian communities.<sup>5</sup>

Your committee was nevertheless reassured to learn of the appointment of Jacques Gauthier, a representative of the Government of Canada, to VANOC's Board of Directors. The committee does not question his expertise or commitment, but Mr. Gauthier represents the Government of Canada, not Canada's Francophone communities, on the board. When Minister Emerson appeared, your committee suggested to him that an observer representing Francophone communities be appointed to the Board of Directors. Your committee was very encouraged by Minister Emerson's reaction to the suggestion. Your committee would thus like to recommend:

### **Recommendation 2:**

**That an observer position be created on the Board of Directors in order to ensure representation of the Francophone community and provide Francophones with a way to monitor VANOC activities.**

Your committee also voiced its concern about the government's response that "any move to increase the number of board members in order to benefit a particular group could be seen as a precedent that an unlimited number of other interest groups might seek to use." When she appeared before your committee, Deputy Minister LaRocque had the opportunity to clarify the government's response in respect of interest groups:

---

<sup>5</sup> Testimony of Stéphane Audet, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

First, I think that the government's approach was, among other things, that taking responsibility for both official languages was incumbent upon all committee members, all members of the board. When an individual is asked to sit on this type of board, they have a fiduciary responsibility for the overall operations of the Games.

Second, relations have been further improved through the agreements that VANOC has directly with the communities. These are privileged relationships with the communities, something that has never been seen before at the Games.

We feel that this combination is sufficient. Of course, this has to be monitored and this must never be forgotten, it is too important. However we feel we have the right mechanisms in order to ensure that the interests of the communities and the proper operation of the games in both official languages will be respected.<sup>6</sup>

Your committee also welcomed the comment made by Minister Verner on the subject when she appeared before the committee: "I think this is unfortunate and does not show respect for our obligations as a government. We will ensure that this does not happen again."<sup>7</sup>

### **C. EQUITABLE ACCESS OF EQUAL QUALITY TO BROADCASTING OF THE GAMES**

**The limited access to broadcast coverage of the Games in French remains a very significant concern for your committee. Your committee has observed that there is still a great deal to be done to ensure equitable access of equal quality.** Mr. Furlong made the point that this is a complicated issue.

The television issue is complicated in general. The situation is so complex because CTV is actually a partner of the IOC, and not a partner of Vancouver 2010. We all desire to have a superb outcome in television. In the last few days, we have been talking about trying to get all of the agencies and entities who have some influence in this area into a room to talk about how to solve this so we can provide the signals for the period of the Winter Olympic Games in the language people want wherever they live in the country.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Testimony of Judith A. LaRocque, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

<sup>7</sup> Testimony of the Honourable Josée Verner, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

<sup>8</sup> Testimony of John Furlong, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

Complexity aside, Mr. Furlong was confident that this could be done. Mr. Arnal, President of the Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, also affirmed the need to broadcast the Games in French:

Some things remain to be confirmed, and from our perspective, it will be important to make sure that the French coverage highlights the significant number of English-speaking athletes who speak French, as well as francophone athletes from places other than Quebec, while obviously still giving Quebec athletes the coverage they deserve. I think that remains something of a concern.<sup>9</sup>

On that note, your committee would like to reiterate Recommendation 7 in its first report:

**Recommendation 3:**

**That the federal government and VANOC work together with the Bell Globemedia/Rogers Media consortium to find, before 31 December 2007, a solution that guarantees equitable access that is of equal quality to 2010 Olympic Games programming for all Canadians.**

**D. HOTELS**

When the committee visited Vancouver in the fall of 2006, the mayor of Vancouver proposed drawing up a list of all hotels in the city and have them ensure that they will provide French-language television programming during the Games. Your committee made a recommendation to that effect. Your committee observed during VANOC appearance that there is still considerable progress to me made on that front. Minister Emerson stated:

I understand that hotels where Olympic officials are staying, those hotels that are part of the Olympic family, will have the Olympic feed. This will be a bilingual feed and will have coverage on a series of channels of a number of different events, and it will provide for French language coverage. It is those hotels that are not part of that family of hotels where we have an issue. Mr. Furlong and I agreed that we would follow up to see what we could do with that particular problem, as well as explore some of the issues relating to the complete coverage of the games in both official languages for as much of Canada as we can possibly reach.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Testimony of President Marc Arnal, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

<sup>10</sup> Testimony of the Honourable David Emerson, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

Mr. Furlong gave an undertaking to your committee to follow up the matter:

I will give you an undertaking right now that we will do that. We will talk to the hotels and use whatever leverage we have to try and get them to draw down those signals and make them available to people that come here. It is a great idea.

[...]

That may sound simple, and I am sure it could be done. We are going to put as much time and effort into that as we can, and we have in the past; we would not have any credibility if we were not. We will use our influence everywhere we can to try to live up to the promise we made that we would celebrate the linguistic duality of Canada the right way, and we will.<sup>11</sup>

On that note, your committee would like to reiterate Recommendation 8 in its first report:

**Recommendation 4:**

**That the federal government, in cooperation with VANOC and the municipal governments, urge hotels in Vancouver and Whistler to offer their clients access to the signal from at least one of the three French private networks (TQS, RDS or RIS) during the Games.**

Your committee also encourages the Government of Canada and VANOC to urge hotels to provide services in both official languages and publicize their bilingual capacity. Your committee recommends:

**Recommendation 5:**

**That hotels and restaurants which are able to provide services in French be clearly identified as such.**

## **E. BILINGUAL SIGNAGE**

In its first report, your committee concluded that measures must be taken to provide, during the Games, bilingual signage on the major highways between the airport and the host cities, between the train station and the host cities, and between the host cities themselves. The report stated that Canada, through VANOC, must demonstrate exemplary behaviour by agreeing to provide bilingual signage and services on the sections of major roads that will be used frequently by the travelling public during the Games. During VANOC's appearance, your committee heard concerns about security,

---

<sup>11</sup> Testimony of John Furlong, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

health and the commercial side of the games, that is, the sponsors, bilingual menus and signage.

For these sectors, VANOC deals with third parties. As a result, there is not as much focus on official languages. In my opinion, these are the areas where their ability to intervene is lacking. That is why it is so important, as you said, to have champions in these sectors to ensure that agreements with third parties are respected when it comes to service delivery.

This means, among other things, services to athletes, health, security and the whole commercial side of things. Those are the sectors we have some concerns about.<sup>12</sup>

Your committee therefore urges the partners to continue their efforts and plans to monitor the situation closely, because failing to insist that businesses to comply with the language clause is a source of concern for the committee. On that note, your committee would like to reiterate Recommendation 10 in its first report:

**Recommendation 6:**

**That the federal government urge VANOC to make public the strategies it plans to use to encourage sponsors and private firms to provide services in both official languages, by June 2007.**

**CONCLUSION**

During its visit to Vancouver in the fall of 2006, your committee saw first hand that VANOC's efforts related to language were in the early stages. VANOC officials had sent us their projects, plans and objectives. Your committee was encouraged by the comments made then and is even more encouraged now. It is perfectly clear, according to what the witnesses said, that VANOC has made remarkable headway since the committee went to Vancouver.

Your committee is delighted with the proposal put forward by the Fédération des francophones de la Colombie-Britannique to establish a Place de la francophonie on Granville Island. Your committee applauds that initiative and calls on the Government of Canada to allocate funds to support the project, which will help promote Canada's Francophone communities not only during the Olympic Games, but also in the years to come.

Your committee is pleased to note that the recommendations made in 2007 were considered and used as work tools. The committee will continue to keep close watch on preparations for the 2010 Games, in particular the arrangements made for broadcasting. The challenges are many, but your committee is confident that VANOC and its partners

---

<sup>12</sup> Testimony of Stéphane Audet, Standing Senate Committee on Official Languages, Transcript of April 14, 2008.

will meet them and attain our common goal of reflecting Canada's linguistic duality during the 2010 Games.

Respectfully submitted.

## **APPENDIX A – RECOMMENDATIONS AND GOVERNMENT RESPONSE**

### **Recommendation 1**

**That the federal government ensure that the COC, in selecting Canadian cities to bid on hosting the Games, require an official commitment from applicant cities to meet official languages requirements.**

### **Recommendation 2**

**That the federal government clarify the roles that VANOC, the Foundation, the FFCB and the Government of Quebec are to play in connection with the Games in order to promote linguistic duality and the representation of the various components of the Canadian Francophonie.**

### **Recommendation 3**

**That the Department of Canadian Heritage recognize that there are Francophone organizations in British Columbia and that it recognize these groups and ensure that there is sufficient funding for their legitimate projects for the 2010 Games.**

### **Recommendation 4**

**That the federal government provide information about the strategies VANOC plans to implement in order to ensure the representation of Francophone communities within the organization, by June 2007.**

### **Recommendation 5**

**That the federal government, in cooperation with the other partners, immediately begin to work toward the appointment of a representative from the French-language communities to the VANOC board of directors.**

### **Recommendation 6**

**That the federal government urge VANOC to ensure that all facets of Canada's French-language community are represented in the programs for cultural celebrations that are held before, during and after the Games.**

#### **Recommendation 7**

**That the federal government and VANOC work together with the Bell Globemedia/Rogers Media consortium to find, before 31 December 2007, a solution that guarantees equitable access that is of equal quality to 2010 Olympic Games programming for all Canadians.**

#### **Recommendation 8**

**That the federal government, in cooperation with VANOC and the municipal governments, urge hotels in Vancouver and Whistler to offer their clients access to the signal from at least one of the three French private networks (TQS, RDS or RIS) during the Games.**

#### **Recommendation 9**

**That the federal government urge VANOC to install bilingual signs on the major roads linking the Vancouver International Airport, the Vancouver train station and the host cities.**

#### **Recommendation 10**

**That the federal government urge VANOC to make public the strategies it plans to use to encourage sponsors and private firms to provide services in both official languages, by June 2007.**

## APPENDIX B – GOVERNMENT RESPONSE

### Recommendation 1

The Government will inform the COC of the necessity of communicating these responsibilities to the cities chosen to host the Games, in accordance with the *Federal Policy for Hosting International Sport Events*, as well as any related responsibility which could be described in detail in a possible funding agreement with the Government.

### Recommendation 2

The Framework Cooperation Agreement with the Government of Quebec includes specific commitments made by Quebec and VANOC in a variety of domains. It remains open, with both parties agreeing to set up, if and as needed, work groups in each of the areas of cooperation included in the Agreement and, if necessary, formalize the work of these groups in specific agreements. The scope of the Framework Cooperation Agreement may evolve as talks between the province of Quebec and VANOC progress.

The Collaborative Protocol between VANOC, the Fondation and the FFCB, which is the result of consultations with the Francophone and Acadian communities made in 2005 by the Government, clearly identifies the Fondation as the key interface between VANOC and the Francophone and Acadian communities of Canada (with the exception of British Columbia), with the FFCB playing this role for the Francophones of British Columbia. The identification of these two key stakeholders will greatly assist the Francophone and Acadian communities of the country to take part in a more structured and strategic manner in the preparations for the Games. The Fondation and the FFCB have contributed, with VANOC, to the development of a National Action Plan for the involvement of the Francophone and Acadian communities in the planning, organizing and hosting of the 2010 Winter Games. Overlaps or convergences with regard to the objectives and areas of cooperation covered by the Collaboration Framework Agreement between VANOC and the Government of Quebec and the Collaborative Protocol between VANOC, the Fondation and the FFCB can be found. It is up to VANOC, according to its commitments, to orchestrate the contributions of every stakeholder and to get the most value from them. The Government will support VANOC's efforts in this area.

### Recommendation 3

This recognition has been made official by the support that Canadian Heritage has shown to the FFCB, mainly through its Official Languages Support Programs, allowing the FFCB to create a coordinator position for all Games related matters.

#### **Recommendation 4**

**VANOC has informed the Government about the strategies it has developed under its Official Languages Strategic Action Plan to effectively meet the challenge of ensuring the representation of Francophone communities within the organization. These strategies stem from its overall strategy concerning the hiring of bilingual employees and the recruiting of bilingual volunteers. As stipulated by that strategy, VANOC will be paying particular attention to the bilingual capacity of candidates in its procedures for hiring employees and recruiting volunteers. In accordance with the provisions of the Protocol for Collaboration between VANOC, the Fondation and the FFCB, VANOC will request the assistance of Francophone organizations to meet its needs for bilingual employees. VANOC will hold information sessions in the minority Francophone communities throughout the country to encourage their members to offer their services as employees or volunteers. In addition, the Collaboration Framework Agreement between VANOC and the Government of Quebec calls for Quebec to assist VANOC in hiring bilingual employees and in applying and developing the language component for certain services offered by VANOC.**

#### **Recommendation 5**

**The provisions governing the composition of the Board of Directors of VANOC are set out in the Multiparty Agreement signed in 2002 between the main partners for the Games. Under this agreement, the board is to have a maximum of 20 members. The decision to limit the number of board members to 20 is based on the need for effective management. Increasing its size for the benefit of a particular group would set a precedent that an unlimited number of other interest groups may wish to take advantage of as well.**

**However, because there is an awareness that the Francophone and Acadian communities in Canada do not have a representative on VANOC's Board of Directors, the Government organized, in collaboration with VANOC, two consultation sessions for representatives of the Francophone communities in British Columbia and the rest of the country. The purpose of these sessions was to initiate a dialogue and to identify appropriate mechanisms for promoting the participation and influence of Canada's Francophone and Acadian communities in the 2010 Winter Games.**

**This work led to the signing, on June 10, 2006, of a Protocol for Collaboration between the Fondation, the FFCB and VANOC. The purpose of this protocol is to promote the use of Canada's two official languages in the preparation and staging of the 2010 Winter Games.**

**Collaborative action is being considered for numerous areas, such as sports, culture, communications and the recruitment of volunteers. These examples well illustrate the proactive approach being taken by the Government and VANOC in their efforts to include and ensure the participation of the Francophone and Acadian communities in the preparation and hosting of the 2010 Winter Games.**

## **Recommendation 6**

**The purpose of this protocol is to showcase and promote the French language and the various aspects making up the culture and identity of Canada's Francophone and Acadian communities, including those in British Columbia. Culture is one of the areas specifically targeted by the protocol, given that VANOC has indicated on several occasions its intention to offer cultural programming that reflects Canada's linguistic duality and cultural diversity. To reach this objective, VANOC is counting on its partnership with the Francophone communities and is maintaining an ongoing dialogue with them. With the support of the Government, the Fondation and the FFCB have developed a National Action Plan, in consultation with VANOC, in order to clearly identify priority activities that will ensure the representation of Canada's Francophonie in all its diversity in the programming and cultural celebrations to be held before, during and after the Games.**

## **Recommendation 7**

**Indeed, the vast majority of Canadians subscribe to cable or satellite services to receive the range and quality of television which they want. During the past decade, access to free over-the-air (OTA) reception in Canada has been experiencing a steady decline.**

**To ensure that almost all French-speaking Canadians will have the 2010 Winter Games available to them in French, Bell Globemedia/Rogers Media has announced that it will provide its Réseau des Sports (RDS), Réseau Info Sports (RIS), and Télévision Quatre Saisons (TQS) signals free of charge to cable and satellite providers throughout the 2010 Winter Games. Bell Globemedia/Rogers Media estimate that they will thereby make signals available to the vast majority of Francophone households.**

**The Government recognizes that access to OTA coverage in French of the 2010 Winter Games might be incomplete, just as it might in English. The Government notes however that the Committee's Report does not call for identical but rather equitable access, and that the Broadcasting Act, 3(1)(c), acknowledges that "English and French language broadcasting, while sharing common aspects, operate under different conditions and may have different requirements". The Government is of the view that incomplete OTA coverage does not constitute an equitable access issue and that the existing legislative framework does not necessarily require free universal access to broadcasting signals.**

## **Recommendation 8**

**Those hotels are not, in that respect, regulated by the CRTC. Where a hotel provides its own distinct broadcasting service to clients (e.g. movies), the CRTC has issued exemption orders, which allow, under certain conditions, companies to offer broadcasting services without having to obtain a licence. Under the existing regime therefore, there does not appear to be a practical and efficient way to ensure that all**

hotels would offer the French language signal of one of the three private networks during the 2010 Winter Games.

The Government will encourage VANOC and the municipal governments to identify non regulatory solutions to incite hotels and broadcasting distribution undertaking to make TQS, RDS or RIS available to their clients during the 2010 Winter Games.

#### **Recommendation 9**

The Government of Canada recognizes the importance of bilingual signs at all Games sites. That is why Annex A of the Multiparty Agreement for the 2010 Olympic and Paralympic Winter Games, which sets out Canada's requirements concerning the official languages, specifically stipulates that all signs installed by VANOC or authorized by VANOC for all Games sites during the period of the Games must be bilingual.

VANOC recognizes its obligations in this regard and reports that it has already taken action to ensure that all signs related to the Games and bearing the Games logo are bilingual. These signs include traffic as well as other types of signs.

#### **Recommendation 10**

Under the Multiparty Agreement between the main partners for the 2010 Winter Games, VANOC has the responsibility for encouraging sponsors and private businesses to offer services for the Games in the two official languages. To achieve this goal, VANOC has indicated that its strategy is to work in close collaboration with sponsors on the planning and delivery of services and events, including signs, that they organize for activities related to the Games. VANOC has also informed its staff about its official languages plans and objectives and about the role that sponsors can play to help it meet its obligations under the Multiparty Agreement. If needed, VANOC will provide active support to the Games' sponsors. VANOC has in particular made the commitment to provide sponsors with a directory of bilingual resources (masters of ceremonies, translation firms, etc.), which they can use in order to offer bilingual services.

More specifically, the Government and VANOC have agreed to periodically evaluate VANOC's progress concerning its strategic official languages objectives, including those for ensuring bilingual signs at Games sites, bilingual communications, and bilingual marketing material intended for the public.

## APPENDIX C – VANOC JOB LISTING

<http://www.workopolis.com/EN/job/10068776>

Supervisor, Main Press Centre  
Location Vancouver, BC  
Job ID 865  
Area of Interest Press Operations  
Job Type Full-Time Regular

### Job Description

The Main Press Centre Supervisor assists and supports the MPC Manager and the MPC Deputy Manager with both planning and operations of the Main Press Centre. The Main Press Centre is the venue that provides a 24-hour central work place for accredited media during the 2010 Olympic Winter Games.

We are recruiting two staff with this job title that will have different responsibilities during both the pre-Games and Games-time periods.

MPC Supervisor 1 - area of responsibility will be the Main Lobby of the MPC

During the pre-Games period this role will have the responsibility to look after the planning of the services and facilities within the Main Lobby at the MPC. He/she will have to establish a good working relationship between the sponsors and the suppliers (hereinafter retailers) providers of services to the Press and the Broadcasters (e.g. bank, travel agent, post office, news stand, general store, etc.).

During Games-time the MPC Supervisor 1 will become the Main Lobby Supervisor and will oversee the operations of the facilities/services located in the Main Lobby. He/she will be managing the Help Desk Supervisor and a team of Press Assistants. The MPC Supervisor 1 will also supervise the planning of catering facilities throughout the venue and will be involved during the fit-out, to ensure the defined levels of service (menus, prices, etc.) are provided.

This is an evolving position and responsibilities may shift over time. Titles may be adjusted from time to time to accurately reflect responsibilities.

MPC Supervisor 2 - area of responsibility will be the Press and Photo Work Areas of the MPC

During the pre-Games period this role will have the responsibility to look after the planning of the Press and Photo Work Areas and all the services and facilities related such as the management of lockers, the operations of the copy room. He/she will also be responsible for the planning of all the offices located within the Press Work Areas and of the press conference facilities.

During Games-time the MPC Supervisor 2 will become the Workroom Supervisor and will manage the Press Work Area. He/she will work in conjunction with Photo Services for the management of the Photo Work Area to guarantee smooth operations of the services for the Press.

This is an evolving position and responsibilities may shift over time. Titles may be adjusted from time to time to accurately reflect responsibilities.

### RESPONSIBILITIES

- Assisting MPC Manager and the MPC Deputy Manager with the overall planning of the Main Press Centre
- Interaction with all the other VANOC Functional Areas providing services to the retailers and the Press and Photo Work Area such as Technology, Site Management, Logistic, Look of the Games, Rate Card, F&B, etc
- Develop and maintain strong working relationships with retailers
- Integration with main partners and tenants involved with the planning and the set up of the venue
- Management of the staff involved in the operations of the Main Lobby and the Work Areas
- Resolving issues on behalf of the retailers
- Oversee the F&B level of service across the different catering facilities at the MPC
- Interaction with Broadcasters for the services in the Main Lobby
- Management of the lost and found office
- Responsible for the training of volunteer
- Responsible for all activities in the Press and Photo Work
- Management of the Help Desk and the copy room of the Press Work Area
- Other duties may be assigned as required

Job Requirements  
Education/Experience

- Degree or diploma in related field (media, marketing, architecture, etc)
- Previous experience in press operations at Olympic Games and/or major events an asset
- Proven ability to build and maintain strong working relationships
- Proven ability to remain calm under pressure
- Excellent computer skills, specifically with Microsoft programs
- Previous experience working in a fast-paced, multi-level, project based environment with emphasis on timelines and delivery an asset
- Fluency in French an asset

Deadline: May 23, 2008



**REFLÉTER LA DUALITÉ LINGUISTIQUE LORS DES JEUX OLYMPIQUES ET  
PARALYMPIQUES D'HIVER DE 2010 : UNE OCCASION EN OR**

**Suivi de rapport du Comité sénatorial permanent des langues officielles**

**L'honorable Maria Chaput**  
*Présidente*

**L'honorable Andrée Champagne, C.P.**  
*Vice-présidente*

**Juin 2008**

*This document is available in English*

---

Disponible sur l'Internet Parlementaire :

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Travaux des comités – Sénat – 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session)

Le présent rapport et les délibérations du comité peuvent être consultés en ligne, en visitant [www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Des copies de ces documents sont aussi disponibles en communiquant avec la Direction des comités du Sénat au 613-990-0088 ou par courriel à [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES**  
**39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session**

L'honorable Maria Chaput  
*Présidente*

L'honorable Andrée Champagne, C.P.  
*Vice-présidente*

et

les honorables sénateurs :

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, C.P.  
Yoine Goldstein

\*Céline Hervieux-Payette, C.P. (ou Claudette Tardif)

\*Marjory LeBreton, C.P. (ou Gerald Comeau)

Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, C.P.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Membres d'office

*Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, aux travaux :*  
Les honorables sénateurs Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson et Ringuette

*Analystes du Service d'information et de recherche parlementaires  
de la Bibliothèque du Parlement :*

Tanya Dupuis  
Élise Hurtubise-Loranger

*Greffier du comité :*  
Eric Jacques

*Adjointe du comité :*  
Louise Archambeault



Extrait des *Journaux du Sénat*, le mardi 20 novembre 2007.

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyé par l'honorable sénateur Merchant,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le Comité soit aussi autorisé à étudier les rapports et documents produits par le ministre des langues officielles, le président du Conseil du Trésor, le ministre du Patrimoine canadien et le commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 31 décembre 2008, et qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Paul C. Bélisle

Greffier du Sénat



Le 20 novembre 2007, votre comité a été autorisé par le Sénat à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Conformément à l'ordre de renvoi et pour faire suite au rapport qu'il a lui-même présenté en mars 2007, votre comité désire par la présente soumettre un rapport de suivi.

## CONTEXTE

Au cours de la 39<sup>e</sup> législature, votre comité sénatorial permanent des langues officielles a entrepris une étude sur la prise en compte des langues officielles dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2010 à Vancouver et à Whistler. Au cours de l'automne 2006, votre comité a rencontré la majorité des partenaires impliqués dans l'organisation de cet événement lors d'audiences publiques qui ont eu lieu à Ottawa et à Vancouver. L'étude comportait les trois buts suivants :

1. Identifier les moyens privilégiés par les différents partenaires pour prendre en considération la dimension linguistique dans leur travail de planification des Jeux olympiques et paralympiques notamment en ce qui concerne : la promotion de l'événement, les conférences, les communiqués de presse, l'accueil du public, les services aux passagers à l'aéroport international de Vancouver, la signalisation dans la ville et sur les sites où auront lieu les compétitions sportives, la traduction des documents et des sites Web, le résultat des épreuves, etc.
2. Identifier les moyens privilégiés par les différents partenaires, notamment le gouvernement du Canada, pour favoriser le développement des communautés minoritaires de langue officielle, en particulier la communauté franco-colombienne.
3. Présenter des recommandations aux différents partenaires, y compris le gouvernement du Canada, afin de garantir la prise en compte des langues officielles dans l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2010.

Votre comité a publié son rapport en mars 2007, intitulé : *Refléter la dualité linguistique lors des jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 : une occasion en or*, dans lequel il énonce 10 recommandations. À l'été 2007, le gouvernement a fait suite aux recommandations du Comité.

Quoiqu'encouragé par les efforts des divers partenaires impliqués dans l'organisation des Jeux, votre comité désire souligner le travail qu'il reste à accomplir. Tel que déjà établi par votre comité dans son premier rapport, il est primordial que la dualité linguistique soit reflétée lors des Jeux de Vancouver et Whistler. Ce rapport de suivi dénote donc la ferme intention du Comité de suivre de très près l'évolution de ce dossier jusqu'en 2010.

## TÉMOIGNAGES

Votre comité tient à remercier les personnes qui ont accepté de témoigner devant lui. Il est cependant déçu de n'avoir pu entendre le consortium Bell Globemedia / Rogers Media. Ces derniers avaient témoigné devant votre comité en 2007 mais ont décliné la plus récente invitation à comparaître du Comité en raison de l'incertitude entourant l'avenir du réseau TQS. En conséquence, la question de la télédiffusion n'a pu être abordée avec eux et votre comité n'a pu faire de suivi à la 7<sup>e</sup> recommandation de son premier rapport. Votre comité s'engage donc à étudier la question de nouveau à l'automne.

Le 14 avril 2008, votre comité a reçu les ministres Emerson et Verner, des représentants du Comité organisateur des Jeux olympiques de Vancouver (COVAN), des représentants de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique ainsi que des représentants de la Fondation pour le dialogue des cultures afin de faire un suivi au rapport du Comité.

À maintes reprises, votre comité a pu constater que les progrès accomplis par les témoins démontrent bien leur dévouement et leur engagement à vouloir respecter leurs obligations linguistiques ainsi que promouvoir la dualité linguistique lors des Jeux olympiques et paralympiques de 2010. Votre comité a été particulièrement rassuré de constater que la dualité linguistique canadienne fait partie de la culture organisationnelle du COVAN :

Notre engagement se retrouve à l'échelle de l'organisation. Il est culturel. Nous ne nous satisferons pas d'une performance réussie à 95 p. 100. Nous voulons que notre prestation reçoive une note de 100 p. 100. Nous travaillons sans relâche pour y parvenir.<sup>1</sup>

Votre comité est également heureux d'entendre que la communauté francophone de la Colombie-Britannique est satisfaite de la relation de travail et de collaboration qu'elle entretient avec le COVAN :

Notre relation avec le COVAN est très positive. Je suis convaincu que mon collègue de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures est d'accord. Nos organisations communautaires se sentent pleinement engagées. Elles ont l'occasion de faire une contribution et veulent le faire. Les organisations ont l'impression que ces Jeux sont les leurs, elles veulent y être impliquées et contribuer à en faire les meilleurs jamais organisés.<sup>2</sup>

Ainsi, votre comité se réjouit que les principaux partenaires continuent leurs efforts de collaboration afin de favoriser le développement des communautés minoritaires de langue

---

<sup>1</sup> Témoignage de John Furlong, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

<sup>2</sup> Témoignage de Stéphane Audet, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

officielle et de refléter la dualité linguistique du pays dans l'organisation des Jeux. Cela dit, lors de la comparution des témoins, votre comité a pu identifier certaines lacunes dans cinq secteurs et aimerait proposer quelques pistes de solution afin d'y remédier.

## **OBSERVATIONS**

### **A. RECRUTEMENT DE PERSONNEL ET DE BÉNÉVOLES BILINGUES**

Le COVAN affirme avoir comblé près de 900 postes à l'heure actuelle. De ces employés, 25% peuvent bien communiquer dans les deux langues officielles. Malgré leurs efforts, il s'agit d'une légère baisse du nombre donné au Comité en 2006 lorsque le COVAN a affirmé que plus du tiers de ses employés était bilingue. Votre comité reconnaît cependant qu'afin de combler tous ces postes, le COVAN doit recruter un peu partout au pays et que ceci est une lourde tâche.

Votre comité est satisfait d'entendre que certains postes sont désignés comme nécessitant une connaissance du français :

Tout dépend du poste en question. Certains postes requièrent le français comme exigence de base. Nous encourageons tous les employés. Dans le cas où deux personnes possédant les mêmes compétences postulent à un poste, nous favoriserons celle qui a cette compétence linguistique en français même si le poste ne l'exige pas. Les postes qui nécessitent le français seront comblés par des personnes qui ont cette qualification linguistique. Pour les autres postes, le français est un atout.<sup>3</sup>

**Votre comité reconnaît l'initiative du COVAN d'encourager l'embauche d'employés bilingues et d'identifier des postes qui nécessitent la connaissance de deux langues officielles. Toutefois, votre comité s'inquiète que des postes clés, tels que des postes de service au public, aux médias ou aux athlètes, ne soient pas comblés par du personnel bilingue.** Par exemple, au moment de rédiger ce rapport, un poste de superviseur au Centre principal de presse ne requiert pas la connaissance des deux langues officielles. Or, la personne qui occupera ce poste « sera le superviseur du hall principal et contrôlera le fonctionnement des installations et des services situés dans le hall principal »<sup>4</sup>. Cette personne, qui sera en contact avec les médias nationaux et internationaux, n'aura donc pas besoin d'être bilingue. Cette situation est particulièrement inquiétante. **Cela dit, afin de s'assurer que le plus grand nombre de francophones participe aux Jeux et qu'ils aient un accès égal aux activités entourant les Jeux, votre comité recommande :**

---

<sup>3</sup> Témoignage de Francine Bolduc, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

<sup>4</sup> Voir l'offre d'emploi en annexe.

## **Recommandation 1 :**

**Que le COVAN revoit ses politiques internes afin de s'assurer de mieux identifier les postes qui requièrent une connaissance des deux langues officielles et que ces postes soient comblés par du personnel bilingue.**

### **B. NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT DES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Afin de garantir une réelle représentation des intérêts de la francophonie canadienne au sein du COVAN, votre comité est d'avis qu'il faut assurer sa présence là où se prennent les décisions. Votre comité est préoccupé par l'absence d'un représentant francophone à l'heure actuelle au conseil d'administration. M. Audet, directeur général de la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, a fait part au Comité de ses inquiétudes à ce sujet. Selon lui,

Il serait probablement approprié que le COVAN mandate un administrateur parlant le français et ayant un intérêt pour la francophonie de bien vouloir se pencher sur ces questions de langues officielles et d'intervenir auprès des représentants légitimes des communautés francophones et acadienne.<sup>5</sup>

Votre comité s'est tout de même vu rassuré d'apprendre la nomination de M. Jacques Gauthier, représentant le gouvernement du Canada, au sein du Conseil d'administration du COVAN. Or, sans remettre en question les compétences et l'engagement de M. Gauthier, celui-ci représente le gouvernement du Canada et non les communautés francophones du Canada au sein de ce conseil. Lors de la comparution du ministre Emerson, votre comité lui a proposé la possibilité de nommer au sein du Conseil d'administration un observateur représentant les communautés francophones afin de remédier à cette carence. Votre comité a été fort encouragé par la réaction du ministre Emerson à cette suggestion. Ainsi, votre comité aimerait recommander :

## **Recommandation 2 :**

**Qu'un poste d'observateur soit créé au sein du Conseil d'administration afin de permettre à la communauté francophone d'y être représentée, et ainsi de leur permettre de veiller sur les activités du COVAN.**

Votre comité a également fait connaître son inquiétude quant à la réponse du gouvernement voulant qu'« augmenter la taille du conseil au bénéfice d'un groupe particulier représenterait un précédent dont pourrait se prévaloir un nombre illimité d'autres groupes d'intérêts. » Lors de sa comparution devant votre comité, madame le

---

<sup>5</sup> Témoignage de Stéphane Audet, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

sous-ministre LaRocque a eu l'occasion de clarifier la réponse du gouvernement à l'égard des groupes d'intérêts :

Premièrement, je crois que l'approche du gouvernement était, entre autres, que la responsabilité envers les langues officielles appartenait à tous les membres du comité, du conseil d'administration. Lorsqu'une personne est appelée à siéger à ce genre de conseil, elle a une responsabilité fiduciaire pour l'ensemble de l'opération des Jeux.

Deuxièmement, la relation est bonifiée par les ententes que le COVAN a directement avec les communautés. Il s'agit de relations privilégiées des communautés; ce que nous n'avons jamais vu auparavant aux Olympiques.

Pour nous, la combinaison de ces choses est suffisante. Bien sûr, il faut vérifier et il ne faut jamais perdre cela de vue, c'est trop important. Toutefois, nous pensons avoir des mécanismes en place pour nous assurer que les intérêts des communautés et le bon fonctionnement des Jeux dans les deux langues officielles soient respectés.<sup>6</sup>

Votre comité a également accueilli le commentaire de madame le ministre Verner à ce sujet : « À mon avis, c'est malencontreux et cela ne démontre pas notre respect envers nos obligations en tant que gouvernement. Nous nous assurerons que cela ne se reproduise pas. »<sup>7</sup>

### **C. ACCÈS ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ ÉGALE DE LA DIFFUSION DES JEUX**

**L'accès limité à la diffusion des Jeux en français demeure toujours une préoccupation des plus importantes pour votre comité. D'ailleurs, votre comité a su constater qu'il y a encore du travail à faire afin d'assurer un accès équitable et de qualité égale.** M. Furlong a affirmé qu'il s'agissait d'une question complexe.

Les questions relatives à la télévision sont d'habitude compliquées. La situation est particulièrement complexe, car CTV est en fait un partenaire du CIO et non pas un partenaire de Vancouver 2010. Nous souhaitons tous avoir une excellente prestation en matière de télévision. Au cours des dernières journées, nous avons eu des discussions pour tenter de rallier les agences et entités qui ont de l'influence pour voir comment régler ce problème de signaux au cours des Jeux olympiques d'hiver, pour que les gens puissent les visionner dans la langue de leur choix où qu'ils vivent dans le pays.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Témoignage de Judith A. LaRocque, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

<sup>7</sup> Témoignage de L'honorable Josée Verner, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

<sup>8</sup> Témoignage de John Furlong, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

Malgré sa complexité, M. Furlong était convaincu que cela pourrait être fait. M. Arnal, président de la Fondation canadienne pour le dialogue des cultures, a également affirmé la nécessité d'assurer la diffusion des Jeux en français :

Il reste encore des choses à confirmer et de notre perspective, il sera important d'assurer que la télédiffusion en français mette en évidence le nombre important d'athlètes de langue anglaise qui parlent français, de même que les athlètes francophones venant d'ailleurs qu'au Québec, évidemment tout en accordant la place qui revient aux athlètes québécois. Je pense que cela demeure une petite préoccupation.<sup>9</sup>

Ainsi, votre comité tient à réitérer la 7<sup>e</sup> recommandation de son premier rapport qui prévoit :

### **Recommandation 3 :**

**Que le gouvernement fédéral et le COVAN collaborent avec le consortium Bell Globemedia / Rogers Media afin de trouver, une solution pour garantir un accès équitable et de qualité égale à la diffusion des Jeux de 2010 pour l'ensemble du public canadien.**

## **D. ÉTABLISSEMENTS HÔTELIERS**

Lors de la visite du comité à Vancouver à l'automne 2006, le maire de Vancouver avait proposé d'établir une liste de tous les hôtels de Vancouver afin de s'assurer qu'ils offriront de la programmation télévisuelle en français pendant la tenue des Jeux. Votre comité avait d'ailleurs fait une recommandation à cet effet. Or, votre comité a pu constater lors de la comparution du COVAN qu'il reste plusieurs progrès à réaliser à ce niveau. Selon le Ministre Emerson,

Je crois savoir que les hôtels qui accueilleront les représentants officiels du CIO, ceux qui font partie de la famille olympique, recevront le signal olympique. La transmission sera dans les deux langues; différents événements seront présentés sur une série de chaînes, et cela comprendra la couverture en français. C'est dans les autres hôtels que cela pose un problème. M. Furlong et moi avons convenu de voir ce que nous pourrions faire pour le corriger et pour nous assurer qu'il y aurait une couverture complète des Jeux dans les deux langues officielles pour la plus grande partie du Canada possible.<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> Témoignage de Marc Arnal, président, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

<sup>10</sup> Témoignage de L'honorable David Emerson, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

M. Furlong, s'est même engagé devant votre comité à faire un suivi sur cette question:

Je vous promets que nous y donnerons suite. Nous contacterons les responsables des hôtels et utiliserons le pouvoir que nous avons pour leur permettre de capter ces signaux et les rendre disponibles pour leurs clients. C'est une excellente idée.

...

Cela semble simple, et je suis convaincu que nous pourrons le faire. Nous allons consacrer tout le temps et les efforts que nous pouvons pour y parvenir. Nous l'avons fait dans le passé, sinon nous n'aurions aucune crédibilité. Nous userons de notre influence afin de tenir la promesse que nous avons faite, selon laquelle nous célébrerons la dualité linguistique du Canada d'une manière positive. Nous tiendrons nos promesses.<sup>11</sup>

De ce fait, votre comité désire réitérer la 8<sup>e</sup> recommandation de son premier rapport qui prévoit :

**Recommandation 4 :**

**Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec le COVAN et les administrations municipales, incite les établissements hôteliers situés à Vancouver et à Whistler à offrir à leur clientèle le signal d'au moins un des trois réseaux privés francophones (TQS, RDS ou RIS) pendant la durée des Jeux.**

Votre comité encourage également le gouvernement du Canada ainsi que le COVAN à inciter les établissements hôteliers à offrir des services dans les deux langues officielles et à publiciser cette capacité bilingue. Ainsi, votre comité recommande :

**Recommandation 5 :**

**Que les hôtels et restaurants qui sont dans la mesure de fournir des services en français, soient bien identifiés comme pouvant offrir de tels services.**

## **E. SIGNALISATION BILINGUE**

Dans son premier rapport, votre comité a conclu qu'en ce qui concerne la signalisation pendant la durée des Jeux, des mesures doivent être prises pour offrir une signalisation bilingue sur les routes principales situées entre l'aéroport et les villes hôtes, entre la gare et les villes-hôtes ainsi qu'entre les villes-hôtes elles-mêmes. Le rapport constatait que le Canada, par l'entremise du COVAN, doit faire preuve d'un comportement exemplaire en

---

<sup>11</sup> Témoignage de John Furlong, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

acceptant d'assurer des services et une signalisation bilingues sur les tronçons de route qui seront largement fréquentés par le public voyageur pendant la durée des Jeux. Lors de la comparution du COVAN, votre comité a constaté les lacunes existantes en matière de sécurité et de santé ainsi qu'au plan commercial, soit les commanditaires, les menus bilingues et l'affichage.

Pour ces secteurs, le COVAN fait affaire avec de tierces parties. Par conséquent, on ne met pas autant l'accent sur les langues officielles. À mon avis, c'est dans ces domaines où leur capacité d'intervenir est lacunaire. De là l'importance, comme vous le dites, d'avoir des champions dans ces secteurs pour s'assurer que les ententes avec les tierces parties soient respectées pour ce qui est de la livraison des services. On pense notamment aux services aux athlètes, la santé, la sécurité et à tout le volet commercial. Ce sont les secteurs où l'on éprouve certaines inquiétudes.<sup>12</sup>

Votre comité encourage donc les partenaires à poursuivre leurs efforts et entend suivre la situation de près, car le fait de ne pas obliger les entreprises à respecter de clause linguistique suscite l'inquiétude du Comité. Ainsi, votre comité réitère la 10<sup>e</sup> recommandation de son premier rapport qui prévoit :

#### **Recommandation 6 :**

**Que le gouvernement fédéral incite le COVAN à rendre public, d'ici juin 2007, les stratégies qu'il entend privilégier pour inciter les commanditaires et les entreprises privées à offrir des services dans les deux langues officielles.**

#### **CONCLUSION**

À l'occasion de son déplacement à Vancouver à l'automne 2006, votre comité avait pu constater que les efforts du COVAN dans le domaine linguistique en étaient à leur début. Les représentants du COVAN vous ont fait part de leurs projets, de leurs plans et de leurs objectifs. Votre comité avait été encouragé par les propos tenus à l'époque, et est encore plus encouragé à l'heure actuelle. Il est tout à fait évident, d'après ce qu'ont dit les témoins, que le COVAN a fait des progrès remarquables depuis votre passage à Vancouver.

Par ailleurs, votre comité se réjouit du projet proposé par la Fédération des francophones de la Colombie-Britannique d'établir une Place de la francophonie sur l'île de Granville. Votre comité applaudit cette initiative et profite de cette occasion pour inciter le gouvernement du Canada à accorder les fonds nécessaires afin d'appuyer ce projet qui

---

<sup>12</sup> Témoignage de Stéphane Audet, Comité sénatorial permanent des langues officielles, transcriptions du 14 avril 2008.

permettra à la francophonie canadienne de rayonner non seulement à l'occasion des Jeux olympiques, mais aussi pour des années à venir.

Heureux de constater que les recommandations émises par votre comité en 2007 ont été considérées et utilisées comme des outils de travail, votre comité continuera à suivre de près la préparation des Jeux de 2010, en particulier la question de la diffusion des Jeux. Nombreux sont les défis, mais votre comité demeure confiant que le COVAN et ses partenaires sauront relever ces défis afin d'atteindre notre objectif commun, soit de refléter la vitalité de la dualité linguistique du pays lors des Jeux 2010.

Respectueusement soumis.

## **ANNEXE A – RECOMMANDATIONS ET RÉPONSE GOUVERNEMENTALE**

### **Recommandation 1**

**Que le gouvernement fédéral s’assure que le COC exige, lors du choix des candidatures canadiennes pour l’obtention des Jeux, un engagement formel de la part des villes candidates à l’égard du respect des exigences relatives aux langues officielles.**

### **Recommandation 2**

**Que le gouvernement fédéral clarifie les rôles qui incombent au COVAN, à la Fondation, à la FFCB et au gouvernement du Québec dans le cadre des Jeux en ce qui concerne la promotion de la dualité linguistique et la représentation des différentes composantes de la francophonie canadienne.**

### **Recommandation 3**

**Que le ministère du Patrimoine canadien reconnaisse l’existence d’organismes francophones en Colombie-Britannique et qu’il leur accorde un financement suffisant pour leurs projets légitimes entourant les Jeux de 2010.**

### **Recommandation 4**

**Que le gouvernement fédéral fasse connaître d’ici juin 2007 les stratégies que le COVAN entend privilégier pour assurer la représentation des communautés francophones au sein même de l’organisation.**

### **Recommandation 5**

**Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec les autres partenaires, favorise dès maintenant la nomination d’un représentant des communautés francophones au conseil d’administration du COVAN.**

### **Recommandation 6**

**Que le gouvernement fédéral incite le COVAN à assurer la représentation de la francophonie canadienne dans toute sa diversité lors de la**

**programmation des célébrations culturelles qui auront lieu avant, pendant et après les Jeux.**

#### **Recommandation 7**

**Que le gouvernement fédéral et le COVAN collaborent avec le consortium Bell Globemedia / Rogers Media afin de trouver, au plus tard le 31 décembre 2007, une solution pour garantir un accès équitable et de qualité égale à la diffusion des Jeux de 2010 pour l'ensemble du public canadien.**

#### **Recommandation 8**

**Que le gouvernement fédéral, en collaboration avec le COVAN et les administrations municipales, incite les établissements hôteliers situés à Vancouver et à Whistler à offrir à leur clientèle le signal d'au moins un des trois réseaux privés francophones (TQS, RDS ou RIS) pendant la durée des Jeux.**

#### **Recommandation 9**

**Que le gouvernement fédéral incite le COVAN à mettre en place, pendant la durée des Jeux, une signalisation bilingue sur les routes principales reliant l'aéroport international de Vancouver, la gare de Vancouver et les villes hôtes.**

#### **Recommandation 10**

**Que le gouvernement fédéral incite le COVAN à rendre public, d'ici juin 2007, les stratégies qu'il entend privilégier pour inciter les commanditaires et les entreprises privées à offrir des services dans les deux langues officielles.**

## **ANNEXE B – RÉPONSE GOUVERNEMENTALE**

### **Recommandation 1**

**Le gouvernement informera le COC de la nécessité de faire part aux villes choisies pour devenir candidate à l'accueil des Jeux de leurs obligations concernant les langues officielles, conformément à la *Politique fédérale concernant l'accueil de manifestations sportives internationales*, et de toutes obligations connexes susceptibles d'être décrites en détail dans une éventuelle entente de financement avec le gouvernement.**

### **Recommandation 2**

**L'Accord-cadre avec le Québec comporte des engagements spécifiques du Québec et du COVAN dans un large éventail de domaines. Il reste néanmoins ouvert, les parties convenant de mettre sur pied, au besoin et au moment opportun, des groupes de travail dans chacun des domaines de coopération visés par l'accord et, si nécessaire, de formaliser le résultat de ces travaux par des ententes spécifiques. La portée de l'Accord-cadre est donc susceptible d'évoluer au fur et à mesure que les discussions entre le Québec et le COVAN s'intensifieront.**

**Le Protocole de collaboration entre le COVAN, la Fondation et la FFCB, fruit des consultations menées en 2005 auprès des communautés francophones et acadiennes sur l'initiative du gouvernement, identifie clairement la Fondation comme instance de liaison entre le COVAN et l'ensemble des communautés francophones et acadiennes (à l'exception de la communauté francophone de la Colombie-Britannique) et la FFCB, pour la communauté francophone de la Colombie-Britannique. Il constitue de ce seul fait un progrès pour assurer une participation plus structurée et plus stratégique des communautés francophones et acadiennes du pays à la préparation des Jeux. Ces deux instances, la Fondation et la FFCB, ont collaboré à l'élaboration d'un plan d'action national, en consultation avec le COVAN, visant la contribution des communautés francophones et acadiennes à la planification, l'organisation et la tenue des Jeux d'hiver de 2010.**

**Des chevauchements ou convergences des objectifs et des domaines de collaboration couverts par l'Accord-cadre de collaboration entre le COVAN et le Québec et par le Protocole de collaboration entre le COVAN, la Fondation et la FFCB peuvent être observés. Il appartient au COVAN, conformément à ses engagements, d'orchestrer les contributions des uns et des autres et d'en tirer le meilleur parti possible à cette fin. Le gouvernement accompagnera ses efforts en ce sens.**

### **Recommandation 3**

**Cette reconnaissance s'est concrétisée notamment par l'appui accordé par Patrimoine canadien à la FFCB par l'entremise de ses Programmes d'appui aux langues officielles pour qu'elle se dote d'un coordonnateur du dossier relatif aux Jeux.**

#### **Recommandation 4**

**Le COVAN a fait part au gouvernement des stratégies qu'il a élaborées dans le cadre de son plan d'action stratégique sur les langues officielles pour mieux relever le défi de la représentation des communautés francophones au sein de son organisation. Ces stratégies découlent de sa stratégie générale d'embauche du personnel et de recrutement de bénévoles bilingues. À cette fin, le COVAN portera une attention particulière à la capacité bilingue des candidats lors des procédures d'embauche de nouveaux employés et de recrutement des bénévoles. Conformément aux dispositions du Protocole de collaboration entre le COVAN, la Fondation et la FFCB, le COVAN entend faire appel aux organisations francophones pour l'aider à combler ses besoins en personnel bilingue. Il tiendra des sessions d'information dans les communautés francophones en situation minoritaire à travers le pays pour encourager les membres à lui proposer leurs services à titre d'employés ou de bénévoles. L'Accord-cadre de collaboration entre le COVAN et le gouvernement du Québec prévoit également que le Québec aide le COVAN au chapitre de l'embauche ainsi que de l'application et du développement du volet linguistique dans certains services offerts par le COVAN.**

#### **Recommandation 5**

**Les dispositions régissant la composition du conseil d'administration du COVAN se retrouvent dans l'Entente multipartite intervenue en 2002 entre les principaux partenaires des Jeux d'hiver de 2010. En vertu de l'Entente, le conseil d'administration compte un maximum de 20 membres.**

**La décision de limiter à 20 membres la taille du conseil d'administration répond à des impératifs d'efficacité de gestion. Augmenter la taille du conseil au bénéfice d'un groupe particulier représenterait un précédent dont pourraient se prévaloir un nombre illimité d'autres groupes d'intérêts.**

**Conscients toutefois de ce que les communautés francophones et acadiennes du Canada ne disposent d'aucun représentant au sein du conseil d'administration du COVAN, le Secrétariat, de concert avec le COVAN, a organisé deux sessions de consultation en 2005 auprès des représentants des communautés francophones de la Colombie-Britannique et de partout au pays. Ces sessions avaient pour but d'amorcer le dialogue et d'identifier les mécanismes souhaités afin de promouvoir la participation et le rayonnement des communautés francophones et acadiennes du Canada aux Jeux d'hiver de 2010.**

**Ce travail a mené à la conclusion, le 10 juin 2006, d'un Protocole de collaboration entre la Fondation, la FFCB et le COVAN visant à mettre en valeur l'utilisation des deux langues officielles du Canada dans le cadre de la préparation et de la tenue des Jeux d'hiver de 2010.**

**Des collaborations sont envisagées dans une multitude de domaines, tels le sport, la culture, les communications et le recrutement de bénévoles. Ces exemples illustrent bien l'approche proactive du gouvernement et du COVAN pour inclure les**

communautés francophones et les faire participer à la préparation et à l'accueil des Jeux d'hiver de 2010.

#### **Recommandation 6**

Le Protocole vise à mettre en valeur et à promouvoir le français, ainsi que la spécificité de la culture et de l'identité des communautés francophones et acadiennes du Canada, incluant celles de la Colombie-Britannique. La culture est l'un des domaines spécifiquement visés par le Protocole étant entendu que le COVAN a indiqué à de multiples reprises son intention d'offrir une programmation culturelle qui représente la dualité linguistique et la diversité du Canada. Il mise sur son partenariat avec les communautés francophones, avec lesquelles il entretient un dialogue continu, pour y parvenir. Avec l'appui du gouvernement, la Fondation et la FFCB ont entrepris d'élaborer un plan d'action national, en consultation avec le COVAN, pour ainsi mieux cibler les activités prioritaires et susceptibles d'assurer la représentation de la francophonie canadienne dans toute sa diversité lors de la programmation des célébrations culturelles qui auront lieu avant, pendant et après les Jeux.

#### **Recommandation 7**

En effet, une forte majorité de Canadiens et de Canadiennes choisissent de s'abonner à un service de câblodistribution ou de radiodiffusion par satellite pour obtenir les canaux de télévision et la qualité d'image qu'ils recherchent. Au cours de la dernière décennie, la réception gratuite par ondes hertziennes au Canada a connu un déclin persistant.

Afin de s'assurer que pratiquement tous les francophones pourront avoir accès aux Jeux d'hiver de 2010 en français, Bell Globemedia/Rogers Media a annoncé qu'il offrirait gratuitement aux câblodistributeurs et aux fournisseurs de services par satellite les signaux du Réseau des Sports (RDS), du Réseau Info Sports (RIS) et de Télévision Quatre Saisons (TQS) durant la période des Jeux d'hiver de 2010. Bell Globemedia/Rogers Media prévoit que cette initiative permettra de rendre ces signaux disponibles à une forte majorité de foyers francophones.

Le gouvernement reconnaît que la couverture par ondes hertziennes en français des Jeux d'hiver de 2010 pourrait être incomplète, tout comme elle pourrait l'être en anglais. Le gouvernement note toutefois que le rapport du Comité demande un accès équitable plutôt qu'un accès identique, et que l'alinéa 3(1)c) de la *Loi sur la radiodiffusion* reconnaît que « les radiodiffusions de langues française et anglaise, malgré certains points communs, diffèrent quant à leurs conditions d'exploitation et, éventuellement, quant à leurs besoins », le gouvernement est d'avis qu'une couverture incomplète par ondes hertziennes ne constitue pas un problème d'accès et que le cadre législatif actuel n'exige pas un accès universel gratuit aux signaux de radiodiffusion.

## **Recommandation 8**

Ces établissements hôteliers ne sont pas régis à cet égard par le CRTC. Le CRTC a attribué des ordonnances d'exemption aux hôtels qui offrent leur propre service de télédiffusion distinct à leurs clients (p. ex. des films).

Par conséquent, sous le régime actuel, il ne semble pas y avoir une façon concrète et efficace de faire en sorte que tous les établissements hôteliers offrent le signal français de l'un des trois réseaux privés pendant les Jeux d'hiver de 2010.

Le gouvernement encouragera le COVAN et les administrations municipales, à trouver des solutions qui ne font pas l'objet de réglementation afin d'inciter les établissements hôteliers et les entreprises de distribution à rendre les signaux de TQS, RDS ou RIS disponibles auprès de leurs clients pendant la durée des Jeux d'hiver de 2010.

## **Recommandation 9**

Le gouvernement reconnaît l'importance d'une signalisation bilingue sur tous les sites des Jeux d'hiver de 2010. C'est pourquoi l'annexe A à l'Entente multipartite pour les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010, qui décrit les exigences du Canada sur les langues officielles, stipule spécifiquement que toute signalisation liée aux Jeux, incluant la signalisation des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique, de Vancouver, de Whistler et des commanditaires et fournisseurs officiels des Jeux, qui est installée pour la période des Jeux par le COVAN ou autorisée par lui à tous les sites des Jeux, doit être bilingue.

Le COVAN reconnaît ses obligations à cet égard et il affirme avoir déjà pris des mesures pour que toute la signalisation relative aux Jeux et portant le logo des Jeux soit bilingue, qu'il s'agisse d'indications routières ou autres.

## **Recommandation 10**

En vertu de l'Entente multipartite entre les principaux partenaires des Jeux d'hiver de 2010, la responsabilité d'inciter les commanditaires et les entreprises privées à offrir des services dans les deux langues officielles à l'occasion des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver relève du COVAN. À cette fin, le COVAN indique qu'il a pour stratégie de travailler en étroite collaboration avec les commanditaires sur la planification et la livraison des services, signes et événements qu'ils organisent reliés aux Jeux. Le COVAN a donc entrepris de sensibiliser son personnel à ses plans et objectifs en matière de langues officielles et au rôle que les commanditaires peuvent jouer pour l'aider à respecter ses obligations aux termes de l'Entente multipartite. Au besoin, le COVAN soutiendra activement les commanditaires des Jeux. Il s'est notamment engagé à mettre à leur disposition un répertoire de ressources bilingues (maîtres de cérémonie, compagnies de traduction, etc.) auxquels les commanditaires pourront recourir pour offrir à leur tour un service bilingue.

**De façon plus spécifique, le gouvernement et le COVAN ont convenu d'évaluer périodiquement les progrès du COVAN eu égard à ses objectifs stratégiques en matière de langues officielles, y compris en ce qui a trait à l'intégration des deux langues officielles dans la signalisation sur le site des Jeux, les communications planifiées et le matériel de promotion destiné au public.**

## ANNEXE C – OFFRE D'EMPLOI DU COVAN

### Détails sur le poste

[Afficher les résultats de la recherche](#) [Afficher le panier de postes \(0\)](#) [Envoyer ce poste à un ami](#) [Afficher mon compte](#)

### Superviseur, Centre principal de presse

**Lieu** Vancouver, C.-B.

**Code de poste** 865

**Domaine d'intérêt** Services de presse

**Type d'emploi** Régulier temps plein

[Postuler maintenant](#)

[Ajouter au panier de postes](#)

### Description de travail

Le superviseur du Centre principal de presse aide et appuie le gestionnaire et le directeur adjoint du CPP tant dans l'aménagement que dans le fonctionnement du Centre principal de presse. Le Centre principal de presse offre un endroit de travail ouvert jour et nuit aux membres accrédités des médias pendant les Jeux olympiques d'hiver de 2010.

Nous sommes à la recherche de deux personnes pour ce poste et qui auront des responsabilités différentes avant et après les Jeux.

**Superviseur 1 du CPP – responsable du hall principal du CPP**

Pendant la période avant les Jeux, la responsabilité du titulaire de ce poste sera de superviser la planification des services et des installations à l'intérieur du hall principal du CPP. Son rôle sera d'établir une relation de travail solide entre les commanditaires et les fournisseurs (ci-après les détaillants) offrant des services à la presse et aux diffuseurs (par exemple banque, agence de voyage, bureau de poste, kiosque à journaux, magasin général, etc.).

Pendant la période des Jeux, le superviseur 1 du CPP sera le superviseur du hall principal et contrôlera le fonctionnement des installations et des services situés dans le hall principal. Son rôle sera de diriger le superviseur du centre d'information et une équipe d'assistants à la presse. Le titulaire du poste devra aussi superviser les installations de restauration dans tout le site et devra participer à leur aménagement, pour s'assurer que les niveaux définis de services (menus, prix, etc.) sont respectés.

Ce poste pourra évoluer et il se peut que les responsabilités stipulées se voient modifiées au fil du temps. On pourrait aussi modifier le nom du poste le cas échéant afin de bien représenter les responsabilités du titulaire.

**Superviseur 2 du CPP – responsable des espaces de travail de la presse et de la photographie du CPP**

Pendant la période avant les Jeux, le titulaire de ce poste sera responsable de superviser l'aménagement des espaces de travail de la presse et de la photographie et tous les services et les installations relatifs avec la gestion des vestiaires et les services de la salle de rédaction. Son rôle sera d'aménager tous les bureaux situés dans les espaces de travail de la presse et dans les installations pour les conférences de presse.

Pendant la période des Jeux, le superviseur 2 sera le superviseur de la salle de travail et sera en charge de l'espace de travail de la presse. Le titulaire du poste travaillera avec le concours des services photographiques pour la gestion de l'espace de travail pour la photographie afin d'offrir un bon service à la presse.

Ce poste pourra évoluer et il se peut que les responsabilités stipulées se voient modifiées au fil du temps. On pourrait aussi modifier le nom du poste le cas échéant afin de bien représenter les responsabilités du titulaire.

RESPONSABILITÉS

- Aider et appuyer le gestionnaire et le directeur adjoint du CPP dans l'aménagement général du Centre principal de presse
- Interagir avec les autres fonctions du COVAN, en offrant des services aux détaillants et dans les espaces de travail de la presse et de la photographie, comme la technologie, la gestion du site, la logistique, l'identité visuelle des Jeux, les fiches de tarification de la presse, la restauration, etc
- Développer et entretenir des relations solides de travail avec les détaillants
- S'intégrer avec les partenaires principaux et les locataires qui participent à l'aménagement et l'organisation du site
- Diriger les employés affectés au hall principal et aux espaces de travail
- Régler tout problème encouru par les détaillants
- Superviser le niveau de service de restauration dans toutes les installations de cette vocation du CPP
- Interagir avec les diffuseurs au sujet des services dans le hall principal
- Gérer le bureau des objets trouvés
- Former les bénévoles
- Gérer toutes les activités des espaces de travail de la presse et de la photographie
- Gérer le centre d'information et la salle de rédaction de l'espace de travail de la presse
- D'autres tâches pourront être assignées, au besoin

### Exigences de l'emploi

Éducation et expérience :

- Diplôme universitaire ou collégial dans un domaine connexe (médias, marketing, architecture, etc.)
- Expérience de travail avec les activités de presse lors de Jeux olympiques et/ou d'événements importants, un atout
- Capacité confirmée à établir et entretenir de solides relations de travail
- Capacité confirmée à garder son calme sous pression
- Compétences solides en informatique, plus particulièrement connaissance des logiciels Microsoft
- Expérience de travail dans un environnement dynamique, à plusieurs paliers, axé sur les projets, où l'accent est mis sur les échéances et la prestation de services, un atout
- Maîtrise du français, un atout

Date limite : le 23 mai 2008

**BILINGUAL STAFF AT AIR CANADA: EMBRACING THE CHALLENGE AND  
MOVING FORWARD**

**Standing Senate Committee on Official Languages**

**The Honourable Maria Chaput**  
*Chair*

**The Honourable Andrée Champagne, P.C.**  
*Vice-Chair*

**June 2008**

*Ce document est disponible en français.*

---

Available on the Parliamentary Internet:

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Committee Business – Senate – 39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session)

This report and the Committee proceedings are available online at

[www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Hard copies of this document are also available by contacting the Senate Committees Directorate at 613-990-0088 or by e-mail at [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**THE STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES**  
**39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session**

The Honourable Maria Chaput  
*Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C.  
*Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, P.C.  
Yoine Goldstein  
\*Céline Hervieux-Payette, P.C. (or Claudette Tardif)  
\*Marjory LeBreton, P.C. (or Gerald Comeau)  
Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, P.C.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Ex officio members

*Other Senators who have participated from time to time on this study:*  
The Honourable Senators Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson and Ringuette

*Analysts from the Parliamentary Information and  
Research Service of the Library of Parliament:*  
Élise Hurbutise-Loranger

*Committee Clerk:*  
Eric Jacques

*Committee Assistant:*  
Louise Archambeault



## ORDER OF REFERENCE

---

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 20, 2007:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Merchant:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report from time to time on the application of the *Official Languages Act* and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the Committee be authorized to study the reports and papers produced by the Minister of Official Languages, the President of the Treasury Board, the Minister of Canadian Heritage and the Commissioner of Official Languages as well as any other material concerning official languages;

That papers and evidence received and taken during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report from time to time to the Senate but no later than December 31, 2008, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2009.

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*



On November 20, 2007, your committee was given the mandate to study the application of the *Official Languages Act* and the regulations and directives made under it. Your committee now tables a report on the difficulty Air Canada faces in recruiting bilingual staff.

## **BACKGROUND**

Pursuant to its mandate under section 88 of the *Official Languages Act* (OLA) to review the administration of the Act and the regulations and directives made under it, your committee invited representatives of Air Canada to appear before it to discuss the corporation's linguistic obligations.

Since Air Canada was privatized in 1988, various official language parliamentary committees have regularly looked into the corporation's performance in terms of language.<sup>1</sup> The recent appearance of Air Canada representatives continues in this vein and demonstrates the Committee's ongoing interest as regards Air Canada's compliance with relevant provisions of the Act and the *Official Languages (Communications with and Services to the Public) Regulations*.

## **EVIDENCE**

Representatives of Air Canada were invited to appear before your committee on March 3, 2008. They reiterated the corporation's commitment to offering its customers services in both official languages and allowing its employees to work in a bilingual environment. They also recognized that Air Canada is not perfect and that it receives its share of official language complaints each year.

### **A. RECRUITING BILINGUAL STAFF**

The representatives explained to the Committee the main official language challenges the corporation faces, including the difficulty in recruiting bilingual staff:

---

<sup>1</sup> For example, see the February 2002 report of the Standing Joint Committee on Official Languages, entitled *Air Canada: Good Intentions are not Enough!* The report makes 16 recommendations on the services offered in both official languages by Air Canada. The report is available online at <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?SourceId=37110>. Also see the June 2006 report of the House of Commons Standing Committee on Official Languages, entitled *Application of the Official Languages Act to ACE Aviation Holdings Inc. following the Restructuring of Air Canada*, available online at <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10472&Lang=1&SourceId=169940>.

One significant challenge we face relates to hiring. As with many other federal employers, we are experiencing increasing difficulty in hiring bilingual staff outside the province of Quebec, the National Capital Region and Moncton.<sup>2</sup>

To put the issue in context, the Air Canada representatives said that, in the past seven years, most bilingual flight attendant recruits are hired in Montreal and then transferred to in-flight bases in Toronto, Calgary and Vancouver to meet the needs there. However, this practice lacks long-term viability because flight attendants generally ask to return to Montreal as soon as a vacancy becomes available. Your committee understands this issue and would like to make a few suggestions to address this shortcoming.

## B. LANGUAGE TRAINING FOR STAFF

Along with the difficulties associated with recruiting bilingual staff, Air Canada's representatives also told the Committee about the challenges associated with providing language training for staff. They said that at the present time they offer new staff a workshop called "*Un moment s'il vous plait*," which teaches basic elements of French and strategies to avoid leaving a client without service in their own official language either at the airport or in the plane. The corporation also offers its employees more advanced language training, although that training is on a voluntary basis:

[Language training] is on a voluntary basis, yes, and with some union groups it is on company time, while other unions use personal time.<sup>3</sup>

## C. FINANCIAL SUPPORT

The Air Canada representatives also said that if the corporation had the money, it could offer more employees training on company time. Air Canada told the Committee that it had made numerous requests to the federal government for funding to support its initiatives in this area, and that it had always been refused this funding:

As you are aware, after we had integrated the 87 per cent English unilingual workforce of the former Canadian Airlines International, at a cost completely absorbed by Air Canada, we requested government assistance as we worked to improve our linguistic capabilities. To that end, we were supported by the Joint Committee on Official Languages in their February 2002 report. While this matter took place five years ago, these unilingual employees are still with us today and their numbers will remain significant for the foreseeable future.

---

<sup>2</sup> Testimony of Louise McEvoy, meeting of March 3<sup>rd</sup>, 2008.

<sup>3</sup> Ibid.

Unfortunately, the financial support recommended by your peers and your colleagues in the House of Commons has consistently been denied. For instance, in 2003 and 2005, Air Canada was invited to and did apply for funds through a Treasury Board program called the Official Languages Innovation Fund. We were rejected both times, in writing, and were finally advised that we should request that the invitations to apply for this program no longer be sent to us, given that they would never be accepted.<sup>4</sup>

The corporation argues that it is subject to the same linguistic obligations as a federal institution but that it is not given the funding and tools made available to other institutions subject to the Act in order to fulfill these obligations. More specifically:

What we base our logic on is that Air Canada, first of all, does invest a lot of money in languages: over \$2 million on language training and testing each year. Air Canada is aware that this is just not enough. Second, Air Canada is subject to obligations and does not have the same resources as other institutions that have the same obligations.<sup>5</sup>

Air Canada's assertions in this respect call for some clarification. While it is true that government institutions subject to the Act have at their disposal funding and tools to fulfill their linguistic obligations, it is also true that Air Canada is a private company which is profitable, which serves a very large public, including the Canadian public, and which therefore must consider appropriate action to adapt not only to the needs imposed upon it by the Part IV of the Act but also by the need to maintain goodwill with users of both official languages in Canada.

---

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid

## OBSERVATIONS

### A. RECRUITING BILINGUAL STAFF

Data from the most recent census shows that almost a million francophones live outside Quebec and that over 83% of them are bilingual.<sup>6</sup> And, according to data compiled by Canadian Parents for French, over 300,000 Canadian students are enrolled in a French-language immersion program.<sup>7</sup> These young bilingual Canadians need employment opportunities to maintain their language achievements. Therefore, outside Quebec, francophones in minority communities and young anglophones graduating from immersion programs are target groups for the recruitment of bilingual staff. Your committee asked about Air Canada's recruitment process to determine whether the corporation is able to reach these target groups outside Montreal.

Your committee was reassured to learn that Air Canada approaches francophone communities across Canada to tell them about its recruitment goals. Your committee encourages Air Canada to continue in this direction and hopes that formal partnerships are established with a view to increasing the recruitment of bilingual individuals from these communities. Your committee is also pleased to learn that Air Canada has started making presentations in schools to encourage young Canadians to pursue their language training and keep up their knowledge in both official languages. It's a step in the right direction.

Your committee would like Air Canada to consider developing partnerships not only with the federations and associations that represent francophone minority communities but also with the francophone colleges and universities that serve these communities, such as the Université Sainte-Anne in Nova Scotia, Université de Moncton and the Collège communautaire in New Brunswick, Université Laurentienne and the Collège Boréal in Sudbury, the Collège universitaire de Saint-Boniface in Manitoba and the University of Alberta's Campus Saint-Jean.

These institutions are churning out young bilingual individuals about to embark on their careers. Your committee finds that developing solid partnerships and maintaining ties with these groups and institutions could support ongoing efforts to increase the recruitment of qualified candidates. But informing them of recruitment campaigns is not enough.

Recruitment campaigns must be accessible to bilingual individuals. The most recent flight attendant campaign, in April 2008, took place in Winnipeg, Toronto and Montreal. Your committee encourages Air Canada to hold recruitment campaigns outside major

---

<sup>6</sup> Jean-Pierre Corbeil and Christine Blaser, *The Evolving Linguistic Portrait, 2006 Census: Findings*, under the "Bilingualism" section. Available online at <http://www12.statcan.ca/english/census06/analysis/language/index.cfm>.

<sup>7</sup> Canadian Parents for French, National French Immersion Enrolment 2005-06, available online at <http://www.cpf.ca/english/Resources/FSL%20Enrolment%20Reports%202007/05-06EnrolmentReportsIndex.htm>.

urban centres so as to reach these official-language minority groups. For example, Air Canada could consider holding recruitment campaigns in eastern and northern Ontario and in the Acadian peninsula. Air Canada could also recruit directly from colleges and universities by participating in their regularly held career fairs.

Your committee recognizes that Air Canada is sincere in its intentions to recruit more bilingual flight attendants. However, your committee would like to point out, as did the Joint Standing Committee on Official Languages in 2000, that good intentions are not enough. Therefore, your committee recommends:

### **Recommendation 1**

**That Air Canada develop partnerships with community groups and educational institutions in minority communities so as to reach its goal of recruiting bilingual staff.**

### **Recommendation 2**

**That Air Canada consider holding recruitment campaigns outside major urban centres such as Toronto and Montreal so that these campaigns are accessible to members of official-language minority communities.**

## **B.LANGUAGE TRAINING FOR STAFF**

As regards language training, as mentioned above, the Air Canada representatives told your committee that they offer a basic course for new unilingual staff called “*Un moment s’il vous plait.*” Your committee wants to highlight this initiative, which will certainly allow new Air Canada employees both to be aware of the company’s linguistic obligations and to acquire the necessary knowledge to offer basic services in both official languages.

As regards the more advanced language training; it is voluntary and may be taken on company time or on the employee’s own time, subject to the various collective agreements that govern the working conditions of Air Canada employees. Your committee understands this union dynamic. However, your committee feels that these circumstances are bound to slow down Air Canada’s efforts to make its staff bilingual.

Thus, your committee encourages Air Canada to assess various ways to make language training obligatory during working hours in order to facilitate this learning and thereby send a clear signal that the corporation is doing everything in its power to comply with the Act.

Thus, your committee recommends:

### **Recommendation 3:**

**That Air Canada do everything in its power to make language training mandatory on company time in order to increase its bilingual capacity.**

#### C. FINANCIAL SUPPORT

As mentioned above, the Air Canada representatives said that, with more resources, they would be able to offer more language training on company time. They also reminded the members of your committee that they had been systematically refused any financial contribution from the federal government in order to support their efforts to provide language training for their staff.

In its February 2002 report entitled *Air Canada: Good Intentions are not enough*,<sup>8</sup> the former Joint Committee on Official Languages issued the following finding and recommendation:

The Committee notes that the integration of employees of the former Canadian Airlines, which was not subject to the *Official Languages Act*, has generated a substantial demand for language training. It recognizes that the provision of language training to thousands of employees in a short period entails considerable outlays at a time when the Corporation has to manage the current crisis affecting the airline industry. The Committee hopes that the government will provide specific one-time financial assistance to enable Air Canada to improve its bilingual capacity as quickly as possible.

#### RECOMMENDATION

The Committee recommends that the government provide specific one-time financial assistance to enable Air Canada to accelerate language training.

Your committee wants to reiterate that recommendation but would like to add that the federal government's support could be more than simply financial. The federal government possesses considerable experience in the field of language training. Various federal institutions could share that expertise developed over the last few decades in order to support Air Canada officials in this matter.

Moreover, your committee believes that it would be useful for Air Canada to first establish a language training plan that is more detailed than the data provided in its 2001-2010 language action plan and that would also contain information on the types of

---

8

<http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=223&SourceId=37111&SwitchLanguage=1>.

courses offered, the evaluation of linguistic knowledge, the levels to attain and the costs associated with these initiatives. In that way, the federal government would be better able to determine where it could provide financial and professional support.

Thus your committee recommends:

**Recommendation 4:**

**That Air Canada develop a plan in which it sets out its priorities and objectives regarding the language training of its staff so that your Committee may examine it, and the progress made under it, next time it hears from Air Canada representatives.**

**Recommendation 5:**

**That the Government of Canada assess the possibility of supporting Air Canada in the development and implementation of its language training plan by offering both financial support and the expertise it has acquired in the field of language training.**

Your committee would be pleased to hear from Air Canada representatives in the following year to learn about the progress made in this respect.

Respectfully submitted

## **LIST OF RECOMMENDATIONS**

### Recommendation 1

That Air Canada develop partnerships with community groups and educational institutions in minority communities so as to reach its goal of recruiting bilingual staff.

### Recommendation 2

That Air Canada consider holding recruitment campaigns outside major urban centres such as Toronto and Montreal so that these campaigns are accessible to members of official-language minority communities.

### Recommendation 3:

That Air Canada do everything in its power to make language training mandatory on company time in order to increase its bilingual capacity.

### Recommendation 4:

That Air Canada develop a plan in which it sets out its priorities and objectives regarding the language training of its staff so that your Committee may examine it, and the progress made under it, next time it hears from Air Canada representatives.

### Recommendation 5:

That the Government of Canada assess the possibility of supporting Air Canada in the development and implementation of its language training plan by offering both financial support and the expertise it has acquired in the field of language training.

**LE BILINGUISME DU PERSONNEL D'AIR CANADA : UN DÉFI À  
RELEVER, DES ACTIONS À PRIVILÉGIER**

**Comité sénatorial permanent des langues officielles**

**L'honorable Maria Chaput**  
*Présidente*

**L'honorable Andrée Champagne, C.P.**  
*Vice-présidente*

**Juin 2008**

*This document is available in English*

---

Disponible sur l'Internet Parlementaire :

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Travaux des comités – Sénat – 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session)

Le présent rapport et les délibérations du comité peuvent être consultés en ligne, en visitant [www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Des copies de ces documents sont aussi disponibles en communiquant avec la Direction des comités du Sénat au 613-990-0088 ou par courriel à [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES**  
**39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session**

L'honorable Maria Chaput  
*Présidente*

L'honorable Andrée Champagne, C.P.  
*Vice-présidente*

et

les honorables sénateurs :

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, C.P.  
Yoine Goldstein

\*Céline Hervieux-Payette, C.P. (ou Claudette Tardif)

\*Marjory LeBreton, C.P. (ou Gerald Comeau)

Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, C.P.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Membres d'office

*Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, aux travaux :*  
Les honorables sénateurs Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson et Ringuette

*Analystes du Service d'information et de recherche parlementaires  
de la Bibliothèque du Parlement :*  
Élise Hurtubise-Loranger

*Greffier du comité :*  
Eric Jacques

*Adjointe du comité :*  
Louise Archambeault



Extrait des *Journaux du Sénat*, le mardi 20 novembre 2007.

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyé par l'honorable sénateur Merchant,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le Comité soit aussi autorisé à étudier les rapports et documents produits par le ministre des langues officielles, le président du Conseil du Trésor, le ministre du Patrimoine canadien et le commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 31 décembre 2008, et qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Paul C. Bélisle

Greffier du Sénat



Le 20 novembre 2007, votre comité s'est vu confier le mandat d'étudier l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi. Par la présente, votre comité désire soumettre un rapport concernant les difficultés associées au recrutement de personnel bilingue par la société Air Canada.

## CONTEXTE

Conformément à son mandat prévu à l'article 88 de la *Loi sur les langues officielles* (LLO) d'examiner et de suivre l'application de la Loi et des règlements et instructions qui en découlent, votre comité sénatorial des langues officielles a invité des représentants de la Société Air Canada à comparaître devant lui afin de discuter des obligations linguistiques qui incombent à la Société.

Depuis la privatisation d'Air Canada en 1988, les divers comités parlementaires des langues officielles se sont régulièrement intéressés au rendement de la Société sur le plan linguistique.<sup>1</sup> La comparution récente des représentants d'Air Canada s'inscrit dans cette foulée et démontre l'intérêt continu du comité en ce qui concerne le respect des dispositions pertinentes de la Loi et du *Règlement sur les langues officielles – prestation de services au public* par Air Canada.

## TÉMOIGNAGES

Des représentants d'Air Canada ont été invités à comparaître devant votre comité le 3 mars 2008. Ils ont réitéré l'engagement de la Société d'offrir à sa clientèle des services dans les deux langues officielles ainsi que de permettre à ses employés de travailler dans un environnement de travail bilingue. Ils ont également reconnu que tout n'est pas parfait et qu'Air Canada reçoit sa part de plaintes en matière de langues officielles chaque année.

### A. RECRUTEMENT DE PERSONNEL BILINGUE

Les représentants ont fait part au comité des principaux défis auxquels la Société fait face en matière de langues officielles telle que la difficulté à recruter du personnel bilingue :

---

<sup>1</sup> Voir par exemple, le rapport du défunt Comité mixte permanent des langues officielles publié en février 2002 intitulé *Air Canada : Les bonnes intentions ne suffisent pas*. Le rapport formule 16 recommandations touchant les services offerts dans les deux langues officielles par la Société. Le rapport est disponible en ligne : <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=223&Lang=2&SourceId=37111>. Voir également le rapport du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes publié en juin 2006 intitulé *Assujettissement de Gestion ACE Aviation inc. à la Loi sur les Langues officielles suite à la restructuration d'Air Canada* et disponible en ligne : <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=10472&Lang=2&SourceId=169942>.

L'embauche de personnel constitue pour nous un défi considérable. Comme de nombreux employeurs du gouvernement fédéral, nous avons de plus en plus de difficulté à recruter du personnel bilingue à l'extérieur du Québec, de la région de la capitale nationale et de Moncton.<sup>2</sup>

Pour illustrer cette problématique, les représentants d'Air Canada ont indiqué que dans les sept dernières années, les agents de bord bilingues nouvellement recrutés provenaient surtout de Montréal. Ces agents de bord ont ensuite été mutés pour combler les besoins aux bases de service en vol à Toronto, Calgary et Vancouver. Cette pratique n'est toutefois pas viable à long terme puisque les agents demandent généralement de retourner à Montréal dès qu'un poste y devient vacant. Votre comité comprend cette problématique et aimerait proposer quelques pistes de solution afin de remédier à cette carence.

## B. FORMATION LINGUISTIQUE DU PERSONNEL

Outre les difficultés associées au recrutement de personnel bilingue, les représentants de la Société ont également fait part au comité des défis associés à la formation linguistique de son personnel. Les représentants de la Société ont indiqué qu'ils offrent à l'heure actuelle à leur nouveau personnel un atelier intitulé « Un moment s'il vous plaît » qui contient les éléments de base du français et des stratégies pour ne pas laisser un client sans aucun service dans sa langue officielle tant à l'aéroport que dans l'avion. La Société offre également de la formation linguistique à un niveau plus avancé à ses employés. Cette formation est toutefois sur une base volontaire :

Oui, [la formation linguistique] est volontaire, et selon le syndicat auquel appartiennent les employés, elle est offerte pendant les heures de travail ou en dehors des heures de travail.<sup>3</sup>

## C. APPUI FINANCIER

Les représentants d'Air Canada ont également indiqué que si la Société disposait de plus de moyens financiers, elle pourrait offrir des cours à davantage d'employés pendant leurs heures de travail. À ce sujet, la Société Air Canada a indiqué au comité avoir fait à maintes reprises des demandes auprès du gouvernement fédéral afin d'obtenir du financement pour appuyer ses initiatives dans le domaine de la formation linguistique et que ce financement leur a toujours été refusé :

Comme vous le savez, nous avons demandé une aide financière au gouvernement dans le but de renforcer nos compétences linguistiques après l'intégration, entièrement aux frais d'Air Canada, du personnel à 87 p. 100 anglophone unilingue des anciennes Lignes aériennes Canadien International. Cela avait été recommandé par le Comité mixte permanent

---

<sup>2</sup> Témoignage de Louise McEvoy, réunion du 3 mars 2008.

<sup>3</sup> Ibid.

sur les langues officielles dans son rapport de février 2002. Bien que l'intégration ait eu lieu il y a plus de sept ans, ces employés unilingues font toujours partie du personnel de la société et ils seront encore assez nombreux dans un avenir prévisible.

Malheureusement, le soutien financier recommandé par vos pairs et par vos collègues de la Chambre des communes nous a continuellement été refusé. Par exemple, en 2003 et en 2005, Air Canada a été invité à demander une aide financière par l'entremise du Fonds d'innovation en matière de langues officielles du Conseil du Trésor, ce que nous avons fait. Les deux fois, notre demande a été rejetée par écrit et on nous a finalement avisés d'exiger nous-mêmes d'être désormais exclus de pareilles invitations, car nos demandes ne seraient jamais acceptées.<sup>4</sup>

La Société argumente qu'elle est assujettie aux mêmes obligations linguistiques qu'une institution fédérale mais qu'elle ne bénéficie pas du même financement ni des mêmes outils qui sont à la disposition des autres institutions assujetties à la Loi pour remplir leurs obligations. Plus particulièrement

[...] notre argument est qu'Air Canada investit déjà beaucoup d'argent dans des activités linguistiques : plus de deux millions de dollars chaque année pour la formation et les examens linguistiques. La société est consciente de ce que cela n'est pas suffisant. Deuxièmement, Air Canada est assujetti à des obligations sans pour autant disposer des mêmes ressources que les autres institutions assujetties aux mêmes obligations.<sup>5</sup>

Les assertions d'Air Canada à cet égard nécessitent certains éclaircissements. S'il est vrai que les institutions du gouvernement qui sont assujetties à la Loi disposent de fonds publics et de moyens pour remplir leurs obligations linguistiques, il n'en reste pas moins qu'Air Canada est une entreprise privée qui est rentable, qui dessert un très large public, y compris le public canadien et qui doit donc envisager ses obligations linguistiques non seulement pour remplir respecter la partie IV de la Loi, mais également pour conserver la cote d'estime des usagers des deux langues officielles au Canada.

---

<sup>4</sup> Ibid.

<sup>5</sup> Ibid.

## OBSERVATIONS

### A. RECRUTEMENT DE PERSONNEL BILINGUE

Les données du dernier recensement révèlent qu'il existe tout près d'un million de francophones qui habitent à l'extérieur du Québec et que plus de 83% d'entre eux sont bilingues.<sup>6</sup> De plus, selon les données compilées par Canadian Parents for French, plus 300 000 élèves canadiens prennent part à un programme d'immersion en langue française.<sup>7</sup> Ces jeunes canadiens bilingues ont besoin des possibilités d'emploi afin de maintenir leurs acquis linguistiques. Ainsi, à l'extérieur du Québec, les francophones en situation minoritaire ainsi que les jeunes anglophones sortant des programmes d'immersion constituent les groupes cibles pour le recrutement de personnel bilingue. Votre comité s'est alors questionné sur le processus de recrutement d'Air Canada afin de tenter d'évaluer si la Société réussit à atteindre ces groupes cibles à l'extérieur de Montréal.

D'une part, votre comité a été rassuré d'apprendre que la Société établit des contacts avec les communautés francophones partout au Canada afin de leur faire part de leurs objectifs de recrutement. Votre comité tient à encourager la Société à poursuivre ses démarches en ce sens et souhaite que des partenariats de collaboration formels soient créés avec ces groupes communautaires afin de faciliter le recrutement de personnes bilingues issues de ces communautés. Votre comité se réjouit également de savoir que la Société a commencé à faire des présentations dans les écoles afin d'encourager les jeunes canadiens à poursuivre leur formation linguistique et à maintenir leurs connaissances des deux langues officielles. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

D'autre part, votre comité souhaiterait que la Société envisage également de conclure des partenariats non seulement avec les fédérations et associations représentant les communautés francophones en milieu minoritaire, mais également avec les collèges et universités francophones qui desservent ces communautés tels que l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, l'Université de Moncton et le Collège communautaire au Nouveau-Brunswick, l'Université Laurentienne et le Collège Boréal à Sudbury, le Collège universitaire de Saint-Boniface au Manitoba et le Campus Saint-Jean de l'Université de l'Alberta.

Ces institutions regorgent de jeunes personnes bilingues qui sont sur le point de commencer leur carrière. Votre comité est d'avis que l'élaboration de partenariats solides et le maintien de relations continues avec ces regroupements et ces institutions pourraient venir appuyer les démarches déjà mises en place afin de faciliter le recrutement de candidats qualifiés. Mais il ne suffit pas de les informer des campagnes de recrutement.

---

<sup>6</sup> Jean-Pierre Corbeil et Christine Blaser, *Le portrait linguistique en évolution, Recensement de 2006 : résultats*, sous la section « bilinguisme », disponible en ligne :

<http://www12.statcan.ca/francais/census06/analysis/language/index.cfm>.

<sup>7</sup> Canadian Parents for French, Inscriptions en immersion par niveau et par province et territoire 2005-06, disponible en ligne : <http://www.cpf.ca/french/Ressources/Inscriptions/InscriptionsFSL.htm>.

Afin de recruter ces personnes bilingues, les campagnes de recrutement doivent leur être accessibles. La plus récente campagne de recrutement d'agents de bord (avril 2008) indique que du recrutement est effectué à Winnipeg, Toronto et Montréal. Votre comité encourage la Société Air Canada à tenir des campagnes de recrutement à l'extérieur des grands centres urbains afin de rejoindre ces groupes minoritaires de langues officielles. Par exemple, Air Canada pourrait notamment envisager de tenir des campagnes de recrutement dans l'est et le nord de l'Ontario ou dans la péninsule acadienne. Air Canada pourrait également faire du recrutement directement dans les universités et collèges dans le cadre des foires de carrières régulièrement organisées dans ces établissements d'enseignement.

Votre comité reconnaît les intentions sincères des dirigeants d'Air Canada de recruter le plus grand nombre d'agents bilingues. Votre comité tient toutefois à rappeler, comme le défunt comité mixte des langues officielles l'a fait en 2000, que les bonnes intentions ne suffisent pas. Ainsi, votre comité recommande :

**Recommandation 1 :**

**Que la Société Air Canada établisse des partenariats avec les groupes communautaires et les établissements d'enseignement en milieu minoritaire afin d'atteindre son objectif de recruter du personnel bilingue;**

**Recommandation 2 :**

**Que la Société Air Canada envisage de tenir des campagnes de recrutement à l'extérieur des grands centres urbains tels que Montréal et Toronto afin de rendre ces concours accessibles aux membres des communautés minoritaires de langues officielles.**

## **B. FORMATION LINGUISTIQUE DU PERSONNEL**

En ce qui concerne la formation linguistique, tel que mentionné plus tôt, les représentants d'Air Canada ont indiqué à votre comité qu'ils offrent un cours de base à leur nouveau personnel unilingue intitulé « Un moment s'il vous plaît ». Votre comité tient à souligner cette initiative qui permettra certainement aux nouveaux employés de la Société d'être à la fois conscients des obligations linguistiques qui incombent à la Société en plus d'acquérir les connaissances nécessaires afin d'offrir des services de base dans les deux langues officielles.

En ce qui a trait à la formation linguistique à un niveau plus avancé, celle-ci est volontaire et s'effectue soit pendant les heures de travail soit en dehors des heures de travail, conformément aux différentes conventions collectives qui régissent les conditions de travail des employés de la Société. Votre comité comprend bien cette dynamique

syndicale. Toutefois, votre comité est d'avis que ces circonstances ne font que ralentir les efforts d'Air Canada à rendre son personnel bilingue.

Ainsi, votre comité encourage la Société à évaluer toutes les avenues possibles permettant de rendre la formation linguistique obligatoire pendant les heures de travail afin de faciliter cet apprentissage et par le fait même, d'envoyer un signal clair que la Société entend prendre tous les moyens à sa disposition afin de respecter la Loi.

Ainsi, votre comité recommande :

### **Recommandation 3 :**

**Que la Société Air Canada prenne toutes les mesures à sa disposition afin de rendre la formation linguistique obligatoire pendant les heures de travail afin d'accroître sa capacité bilingue.**

### C. APPUI FINANCIER

Tel que mentionné plus tôt, les représentants d'Air Canada ont indiqué qu'avec plus de moyens, ils seraient en mesure d'offrir davantage de formation linguistique pendant les heures de travail. Ils ont également rappelé aux membres de votre comité qu'ils se voyaient systématiquement refusé toute contribution financière de la part du gouvernement fédéral afin d'appuyer ses initiatives au niveau de la formation linguistique de son personnel.

Dans son rapport de février 2002 intitulé *Air Canada : les bonnes intentions ne suffisent pas*<sup>8</sup>, le défunt comité mixte des langues officielles avait émis le constat et la recommandation suivants :

Le Comité constate que l'intégration des employés de l'ex-compagnie Canadien, qui n'était pas assujettie à la *Loi sur les langues officielles*, a créé une demande substantielle de formation linguistique. Il reconnaît que la prestation de la formation linguistique à plusieurs milliers d'employés sur une courte période entraîne des déboursés considérables à un moment où la Société doit gérer la crise qui frappe actuellement le secteur du transport aérien. Le Comité souhaite que le gouvernement accorde une assistance financière spécifique et non récurrente à Air Canada afin de lui permettre d'améliorer sa capacité bilingue dans les meilleurs délais.

#### RECOMMANDATION

Le Comité recommande au gouvernement d'accorder une assistance financière spécifique et non récurrente à Air Canada afin de lui permettre d'accélérer la cadence de la formation linguistique.

---

<sup>8</sup> <http://cmte.parl.gc.ca/cmte/CommitteePublication.aspx?COM=223&Lang=2&SourceId=37111>.

Votre comité tient à réitérer cette recommandation mais aimerait également ajouter que l'apport du gouvernement fédéral pourrait être autre que simplement un appui financier. Le gouvernement fédéral possède une expérience considérable dans le domaine de la formation linguistique. Différentes institutions fédérales pourraient partager cette expertise développée au fil des dernières décennies afin d'appuyer les dirigeants de la Société dans ce domaine.

De plus, votre comité est d'avis qu'il serait utile qu'Air Canada établisse d'abord un plan de formation linguistique qui soit plus détaillé que les données fournies dans son plan d'action linguistique 2001-2010 et comprenne de l'information sur les types de cours offerts, l'évaluation des connaissances linguistiques, les niveaux à atteindre ainsi que les coûts associés à ces initiatives. De cette façon, le gouvernement fédéral pourrait être en meilleure mesure d'identifier où il peut apporter sa contribution tant financière que professionnelle.

Ainsi, votre comité recommande :

**Recommandation 4 :**

**Que la Société Air Canada élabore un plan dans lequel elle identifie ses priorités et ses objectifs en ce qui concerne la formation linguistique de son personnel de manière à ce que votre comité puisse examiner ce plan et sa mise en œuvre la prochaine fois qu'il recevra des représentants d'Air Canada.**

**Recommandation 5 :**

**Que le gouvernement du Canada évalue la possibilité d'appuyer la Société Air Canada dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de formation linguistique en offrant d'une part, un appui financier et d'autre part, son expertise acquise dans le domaine de la formation linguistique.**

Votre comité sera heureux de recevoir des représentants d'Air Canada au cours de la prochaine année afin qu'ils puissent faire part des progrès accomplis à cet égard.

Respectueusement soumis,

## **LISTE DES RECOMMANDATIONS**

### Recommandation 1 :

Que la Société Air Canada établisse des partenariats avec les groupes communautaires et les établissements d'enseignement en milieu minoritaire afin d'atteindre son objectif de recruter du personnel bilingue;

### Recommandation 2 :

Que la Société Air Canada envisage de tenir des campagnes de recrutement à l'extérieur des grands centres urbains tels que Montréal et Toronto afin de rendre ces concours accessibles aux membres des communautés minoritaires de langues officielles.

### Recommandation 3 :

Que la Société Air Canada prenne toutes les mesures à sa disposition afin de rendre la formation linguistique obligatoire pendant les heures de travail afin d'accroître sa capacité bilingue.

### Recommandation 4 :

Que la Société Air Canada élabore un plan dans lequel elle identifie ses priorités et ses objectifs en ce qui concerne la formation linguistique de son personnel de manière à ce que votre comité puisse examiner ce plan et sa mise en œuvre la prochaine fois qu'il recevra des représentants d'Air Canada.

### Recommandation 5 :

Que le gouvernement du Canada évalue la possibilité d'appuyer la Société Air Canada dans l'élaboration et la mise en œuvre de son plan de formation linguistique en offrant d'une part, un appui financier et d'autre part, son expertise acquise dans le domaine de la formation linguistique.

**PROGRESS REPORT**

**STUDY ON THE IMPLEMENTATION OF PART VII OF THE  
*OFFICIAL LANGUAGES ACT***

**Standing Senate Committee on Official Languages**

**The Honourable Maria Chaput**  
*Chair*

**The Honourable Andrée Champagne, P.C.**  
*Vice-Chair*

**June 2008**

*Ce document est disponible en français.*

---

Available on the Parliamentary Internet:

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Committee Business – Senate – 39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session)

This report and the Committee proceedings are available online at

[www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Hard copies of this document are also available by  
contacting the Senate Committees Directorate at  
613-990-0088 or by e-mail at [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**THE STANDING SENATE COMMITTEE ON OFFICIAL LANGUAGES**  
**39<sup>th</sup> Parliament, 2<sup>nd</sup> Session**

The Honourable Maria Chaput  
*Chair*

The Honourable Andrée Champagne, P.C.  
*Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, P.C.  
Yoine Goldstein  
\*Céline Hervieux-Payette, P.C. (or Claudette Tardif)  
\*Marjory LeBreton, P.C. (or Gerald Comeau)  
Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, P.C.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Ex officio members

*Other Senators who have participated from time to time on this study:*  
The Honourable Senators Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson and Ringuette

*Analyst from the Parliamentary Information and  
Research Service of the Library of Parliament:*  
Élise Hurbutise-Loranger

*Committee Clerk:*  
Eric Jacques

*Committee Assistant:*  
Louise Archambeault



## ORDER OF REFERENCE

---

Extract from the *Journals of the Senate*, Tuesday, November 20, 2007:

The Honourable Senator Chaput moved, seconded by the Honourable Senator Merchant:

That the Standing Senate Committee on Official Languages be authorized to study and to report from time to time on the application of the *Official Languages Act* and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act;

That the Committee be authorized to study the reports and papers produced by the Minister of Official Languages, the President of the Treasury Board, the Minister of Canadian Heritage and the Commissioner of Official Languages as well as any other material concerning official languages;

That papers and evidence received and taken during the First Session of the Thirty-ninth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee report from time to time to the Senate but no later than December 31, 2008, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until March 31, 2009.

The question being put on the motion, it was adopted.

Paul C. Bélisle

*Clerk of the Senate*



On November 20, 2007, your committee was given the mandate to study the application of the *Official Languages Act* (the Act), and of the regulations and directives made under it, within those institutions subject to the Act. Your committee hereby wishes to submit a progress report on the implementation of Part VII of the *Official Languages Act*, as amended in 2005.

This document is a progress report compiling the highlights of evidence heard to date. Your committee's business concerning this study will continue in the fall of 2008.

## **BACKGROUND**

Your Senate Committee on Official Languages has begun a study to examine the status of the implementation of Part VII of the Act and, more particularly, the actions taken by the federal institutions in that regard since the amendments made to the Act in November 2005. That part of the Act provides that the Government of Canada is committed to enhancing the vitality of the English and French linguistic minority communities in Canada and supporting and assisting their development, and fostering the full recognition and use of both English and French in Canadian society. It further provides that every federal institution shall ensure that positive measures are taken for the implementation of those commitments.

To date, your committee has heard from the key players in the implementation of this part of the Act: the ministers of Canadian Heritage and Justice, as well as the Commissioner of Official Languages. Your committee has also received evidence from the Department of National Defence and the Fédération des juristes d'expression française de Common Law. Your committee has also heard evidence from many witnesses concerning the implementation of Part VII in the context of its study on Francophone culture. This evidence will be analysed in the report that will conclude that particular study.

## **2005 AMENDMENTS**

Since its enactment in 1988, there has been debate over what type of obligations Part VII of the OLA places on federal institutions. The government had argued that the commitment under section 41 of the OLA was a political commitment only, that it did not place any binding obligation on federal institutions, nor create any right that could be enforced by the courts.<sup>1</sup> For the communities and various official languages commissioners however, Part VII conferred a positive obligation on federal institutions to act and take steps to promote the communities' development, as well as the recognition

---

<sup>1</sup> See the *Official Languages Accountability and Coordination Framework* (Action Plan for Official Languages), 2003, section 16. Also see *Forum des maires de la péninsule acadienne v. Canadian Food Inspection Agency*, 2003 F.C.1048, sections 45 and 46. Lastly, see *Commissioner of Official Languages v. Canada (Department of Justice)*, 2001 FCT 239, section 55.

of French and English. For those communities and commissioners, any failure to meet this obligation could have legal ramifications.<sup>2</sup>

In order to put an end to this debate about the scope of federal government institutions' commitments under Part VII of the OLA, Bill S-3 (An Act to amend the Official Languages Act (promotion of English and French)) was introduced in the Senate by the Honourable Senator Jean-Robert Gauthier. Having thrice died on the order paper,<sup>3</sup> the bill was passed by the two Houses of Parliament and received royal assent on 25 November 2005.

The Act to amend the Official Languages Act amended Part VII of the OLA and strengthened it in three ways: by including the notion of "positive measures," by giving Part VII a regulatory framework, and the possibility of legal remedy in the case of non-compliance with Part VII of the OLA.

More particularly:

1. Section 41 was amended by adding a subsection (2), which clarifies the federal institutions' obligation to act by providing that those institutions shall ensure that "positive measures" are taken for the implementation of their commitments under subsection (1) to enhancing the vitality of the official language minority communities and supporting and assisting their development. The addition of the concept of "positive measures" is particularly important since it expressly confirms that federal institutions must be proactive in implementing Part VII.
2. Section 41 was also amended by adding a subsection (3) providing that the Governor in Council may make regulations in respect of federal institutions prescribing the manner in which any duties of those institutions are to be carried out.
3. Section 77 was amended to include Part VII to permit applications to the Federal Court of Canada for breaches of that part of the Act.

## **COURT PROCEEDINGS CONCERNING PART VII**

In October 2006, after the cancellation of the Court Challenges Program was announced, the Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) filed an application for judicial review in the Federal Court of Canada. During the course of 2007, that application for judicial review became an application under section 77 of the OLA. The Commissioner of Official Languages obtained intervener status in the case. The parties' arguments were heard on February 25 and 26, 2008, in Fredericton.

---

<sup>2</sup> See, for example, the FCFA's appearance before the Standing Committee on Official Languages of the House of Commons, 16 June 2005, 38th Parliament, 1st session, no. 39 (0910).

<sup>3</sup> See Bill S-32 (37-1), Bill S-11 (37-2) and Bill S-4 (37-3),

<http://www.parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Language=E&Chamber=N&StartList=A&EndList=Z&Session=13&Type=0&Scope=I&query=4207&List=aka>.

The issue in this case is as follows: in deciding to stop funding the Court Challenges Program, did the Government of Canada breach its obligations under Part VII of the OLA?<sup>4</sup> This is the first time the courts have had the opportunity to rule on the scope of Part VII of the Act as amended in 2005.

## **EVIDENCE**

### **Commissioner of Official Languages**

In Commissioner Graham Fraser's view, the obligations of Part VII open the door to a new collaborative approach between the federal institutions and the official language minority communities. The Commissioner stated that successes in the implementation of Part VII are often the result of the creativity of certain individuals.

With respect to "positive measures", the Commissioner cited the Business Development Bank of Canada as an example. He said he had been impressed by the number of practical positive measures put forward by that federal institution. He also noted Parks Canada and Via Rail, which have integrated positive measures that have had a real impact for the communities. The Commissioner observed, however, that the hierarchal structure of certain federal institutions sometimes lends itself poorly to this kind of innovation and collaboration.

He suggested that your committee examine the implementation of Part VII at institutions that have a number of points of service across Canada, such as Canada Post, Public Works and Government Services and Service Canada.

In his Annual Report 2006-2007, the Commissioner of Official Languages conducted an initial evaluation of the implementation of Part VII and made the following observations:

- The federal institutions still have trouble understanding the scope of the obligations arising from the amendments made to the Act in November 2005, particularly the scope of the concept of "positive measures", and thus have been slow to act;<sup>5</sup>
- Canadian Heritage and Justice Canada have undertaken substantial efforts in the past year to make federal institutions aware of this new situation;<sup>6</sup>
- An examination of the content of the Canadian Heritage and Justice Canada presentations reveals certain inconsistencies between the messages conveyed to federal institutions and the spirit of the Act. In the Commissioner's view, Justice

---

<sup>4</sup> The issue also concerns the question whether the government's decision also violates section 16 of the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, the unwritten principle of the protection of minorities and an alleged fiduciary duty of the government to the official language minority communities.

<sup>5</sup> *Annual Report 2006-2007*, pp. 5 and 25.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 5.

Canada in particular tends to interpret the amendments to the Act in a restrictive manner, advising caution above all to federal institutions.<sup>7</sup>

In his appearance before the committee, the Commissioner clarified this last finding by adding that he had raised the matter of the restrictive interpretation of Part VII with the Minister of Justice. The Commissioner concedes that it is the duty of lawyers of that department to be cautious. He is also aware that the department's lawyers and his legal advisers play quite different roles and that they cannot always be in agreement.

Beyond this fact, however, the Commissioner thinks that the object of Bill S-3 and the intent of parliamentarians must be respected in the interpretation of the Act's provisions. That intent was to reinforce Part VII and to give it teeth, to ensure it has real impact. The legislative interpretation of those provisions must take that intent into account.

### **Josée Verner, Minister of Canadian Heritage**

The role of the Minister of Canadian Heritage with respect to Part VII of the Act is set out in sections 42 and 43. Section 42 provides that the Minister of Canadian Heritage coordinates the implementation of the commitments set out in section 41. Section 43 clarifies the nature of the measures available to the minister in the performance of her duties. In particular, those measures include the possibility of entering into agreements with the provinces and territories to improve access to services in both official languages.

Minister Verner appeared before your committee on February 11. She stated at the outset that she did not want to express a view on the scope of the concept of "positive measures":

In light of the fact that the Federal Court will soon be called upon to issue a decision in connection with the legal proceedings brought by the FCFA concerning the Court Challenges Program, you will understand that I will not comment further at this time.<sup>8</sup>

The minister instead stated that a number of examples of positive measures were included in the next annual report (2006-2007) of the Department of Canadian Heritage. That report was not published at the time of writing this report.

In addition, with respect to the federal institutions that are not required to report to Canadian Heritage on their activities under Part VII, the minister stated that the department was looking at various ways to improve its support of those institutions. Those would include, for example, less formal versions of the planning and accountability frameworks used by the 32 designated institutions.

The minister also reminded your committee that her department and Justice Canada had jointly led a campaign to raise awareness in the federal institutions about the implementation of Part VII, to inform them about the amendments made to the Act. The

---

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>8</sup> Josée Verner, *Evidence*, February 11, 2008.

minister also mentioned the 2007 publication of a guide for federal institutions to help them in carrying out their responsibilities in the implementation of the government's commitments under section 41 of the Act.

### **Rob Nicholson, Minister of Justice**

The Department of Justice has no specific responsibility under Part VII of the Act. However, as legal advisor to the government, the department is responsible for interpreting the provisions of the Act for the purposes of its application by the Government of Canada. The Department of Justice has considerable influence with the departments and therefore plays a key role in the implementation of Part VII. It is also a federal institution and must therefore take positive measures to implement the government's commitments under section 41.

With respect to positive measures, your committee was satisfied to hear that the Department of Justice continued to fund a number of projects respecting access to justice in both official languages through the support fund it established in 2003. The department also developed mechanisms for consulting community groups, in addition to putting in place a working group involving the federal government and provincial and territorial governments to discuss access to justice issues.

However, your committee shared certain of its concerns with the minister regarding the department's actions in its role as legal advisor. More particularly, your committee is concerned about the department's interpretation of the concept of "positive measures" and, more generally, of Part VII of the Act.

However, like the Minister of Canadian Heritage, the department's representatives stated that they could not give an opinion on the scope of the concept of "positive measures":

For the time being, the whole issue of what constitutes a positive measure is before the court. Out of respect for these revered courts, we cannot today discuss the ins and outs of the definition of the term "positive measure". We have no authority to do this today, given that the Federal Court, in Fredericton, is hearing arguments on this same issue.<sup>9</sup>

They also added that the information they provide to the federal institutions concerning the interpretation of Part VII is protected by solicitor-client privilege and therefore cannot be shared with your committee.

In response to the observation made by the Commissioner of Official Languages that the Department of Justice tends to interpret the amendments made to Part VII restrictively, the department defended itself by emphasizing the efforts it is making as a federal institution with respect to positive measures. According to the department's representatives, it should be concluded that the legal advice given to federal institutions

---

<sup>9</sup> Marc Tremblay, *Evidence*, February 25, 2008.

on the scope of Part VII is not restrictive simply because the Department of Justice is performing well with respect to Part VII. Your committee is not convinced of the merits of that argument.

Your committee examined the brief submitted by the department in the case brought by the FCFA in order to determine the department's arguments in that case. From the brief of the Attorney General of Canada (AGC), your committee noted that the AGC is of the view that Part VII imposes obligations that "are vague and give considerable discretion to the government to choose which of all the available measures it will use to implement the commitment set out in the text."<sup>10</sup> He adds that Part VII therefore "essentially provides for permanent, but general action on the part of the federal government, as opposed to the specific obligations to be performed at certain times that are set out in other parts of the Act."<sup>11</sup> As a result, the AGC believes that the courts must adopt an approach that is adapted to the logic of that part of the Act.

The AGC therefore encourages the Court to conduct an overall assessment of the Canadian government's performance in its implementation of Part VII without "limiting itself to a circumscribed analysis of the factual circumstances of a particular decision."<sup>12</sup> In other words, the AGC urges the Court not to look at specific cases of breach of Part VII, but to examine the government's conduct as a whole:

For the purposes of determining whether the government is meeting the commitment and obligations provided for in Part VII, the Court must therefore consider the government's overall actions with respect to official languages and examine all positive measures taken by the federal institutions. It is only by conducting this examination that the Court will be in a position to determine whether Part VII of the Act is in fact being complied with.<sup>13</sup>

Furthermore, when the minister appeared, your committee sought to determine how the directives of the guide that was developed jointly with Canadian Heritage to assist the federal institutions in their implementation of Part VII of the Act was different from those offered to the federal institutions before the amendments made to the Act in 2005. The department's representatives answered as follows:

Has the advice changed? No, because as the Department of Justice pointed out to the various committees when providing testimony, even when Part VII was not, to use our jargon, binding and judicable, it did not mean that there was no content, that it had no effect, that it was not necessary to

---

<sup>10</sup> Brief of the Attorney General of Canada in *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada v. Her Majesty the Queen*, Federal Court of Canada, T-622-07, paragraph 29.

<sup>11</sup> *Ibid.*, paragraph 30.

<sup>12</sup> *Ibid.*, paragraph 31.

<sup>13</sup> *Ibid.*, paragraph 33.

take measures to reach these objectives. Hence our advice has not changed; it is not more cautious or restrictive than it used to be.<sup>14</sup>

These remarks of course do not allay the strong concerns of the members of your committee, who are of the view that such an interpretation restricts and downplays the scope of Part VII and does not reflect Parliament's intent in adopting the amendments to the Act.

### *Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law*

The Fédération des associations de juristes d'expression française (FAJEFCL) is the federation of regional, provincial and territorial associations of French-language common law lawyers. The Federation is mainly engaged in promoting and defending the language rights of the Francophone and Acadian communities.

The President and the Director General of the FAJEFCL, Louise Aucoin and Renald Rémillard, appeared before your committee on February 25, 2008. First, they emphasized the importance of the official languages support fund established by the Department of Justice in 2003. The FAJEFCL and its network of associations receive basic funding from that fund, as well as funding for various projects.

As regards the interpretation that should be given to the concept of "positive measures", the FAJEFCL representatives observed:

Regarding positive measures? We hope that this will be a proactive measure. It would involve consultation, for the government should not take any measures without consulting the people. We hope that it will be innovative, and that we can really see our communities making progress.

They also added that it was important to strike a balance between an approach based on the legal interpretation of Part VII and one based on the implementation of a government policy:

[...] there must be a balance between the legal approach and partly, the political approach. Much of the approach deals with building relationships with people in departments. That is part of the answer. When we talk about consultation processes, we are talking about building relationships between people. Largely, I think that is a first step. It is often the most constructive, and it builds a long-term relationship.

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

## **Department of National Defence**

On April 7, your committee heard from the Minister of National Defence, the Honourable Peter Mackay. The minister stated that each of the bases directly handles the requirements of Part VII of the Act. As an example of positive measures, the minister cited the military family resources programs serving the members of the Canadian Forces and their families across Canada. The minister noted that those programs and related family centres are adapted to meet the needs of members and their families living in an official language minority community.

## **CONCLUSION**

In conclusion, the committee would like to recall that, beyond those arguments on the legal scope of Part VII, the onus is on the Department of Canadian Heritage, in its capacity as coordinator, to play a leadership role in implementing the government's policy for this part of the Act. Your committee expresses the hope that the court debates over interpretation will not delay this implementation.

Your committee also notes that it has the intention of pursuing this study in the fall of 2008 by hearing from various federal institutions for the purpose of conducting a review of the implementation of Part VII of the Act in the federal government.

Respectfully submitted.

**RAPPORT D'ÉTAPE**

**ÉTUDE SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA PARTIE VII DE LA  
LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES**

**Comité sénatorial permanent des langues officielles**

**L'honorable Maria Chaput**  
*Présidente*

**L'honorable Andrée Champagne, C.P.**  
*Vice-présidente*

**Juin 2008**

*This document is available in English*

---

Disponible sur l'Internet Parlementaire :

[www.parl.gc.ca](http://www.parl.gc.ca)

(Travaux des comités – Sénat – 39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session)

Le présent rapport et les délibérations du comité peuvent être consultés en ligne, en visitant [www.senate-senat.ca](http://www.senate-senat.ca)

Des copies de ces documents sont aussi disponibles en communiquant avec la Direction des comités du Sénat au 613-990-0088 ou par courriel à [clocol@sen.parl.gc.ca](mailto:clocol@sen.parl.gc.ca)

**LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES LANGUES OFFICIELLES**  
**39<sup>e</sup> législature, 2<sup>e</sup> session**

L'honorable Maria Chaput  
*Présidente*

L'honorable Andrée Champagne, C.P.  
*Vice-présidente*

et

les honorables sénateurs :

Gerald J. Comeau  
Pierre De Bané, C.P.  
Yoine Goldstein

\*Céline Hervieux-Payette, C.P. (ou Claudette Tardif)

\*Marjory LeBreton, C.P. (ou Gerald Comeau)

Rose-Marie Losier-Cool  
Lowell Murray, C.P.  
Marie-P. Poulin (Charette)  
Claudette Tardif

\*Membres d'office

*Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, aux travaux :*  
Les honorables sénateurs Corbin, Dallaire, Keon, Kinsella, Munson et Ringuette

*Analyste du Service d'information et de recherche parlementaires  
de la Bibliothèque du Parlement :*  
Élise Hurtubise-Loranger

*Greffier du comité :*  
Eric Jacques

*Adjointe du comité :*  
Louise Archambeault



Extrait des *Journaux du Sénat*, le mardi 20 novembre 2007.

L'honorable sénateur Chaput propose, appuyé par l'honorable sénateur Merchant,

Que le Comité sénatorial permanent des langues officielles soit autorisé à étudier, afin d'en faire rapport de façon ponctuelle, l'application de la *Loi sur les langues officielles*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la loi;

Que le Comité soit aussi autorisé à étudier les rapports et documents produits par le ministre des langues officielles, le président du Conseil du Trésor, le ministre du Patrimoine canadien et le commissaire aux langues officielles, ainsi que toute autre matière concernant les langues officielles;

Que les mémoires reçus et les témoignages entendus au cours de la première session de la trente-neuvième législature soient renvoyés au Comité;

Que le Comité fasse de temps à autre rapport au Sénat, mais au plus tard le 31 décembre 2008, et qu'il conserve jusqu'au 31 mars 2009 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Paul C. Bélisle

Greffier du Sénat



Le 20 novembre 2007, votre comité s'est vu confier le mandat d'étudier l'application de la *Loi sur les langues officielles (la Loi)*, ainsi que des règlements et instructions en découlant, au sein des institutions assujetties à la Loi. Par la présente, votre comité désire soumettre un rapport d'étape concernant la mise en œuvre de la partie VII de la *Loi sur les langues officielles* telle que modifiée en 2005.

Ce document se veut un rapport d'étape colligeant les points saillants des témoignages entendus à ce jour. Les travaux de votre comité concernant cette étude se poursuivront au courant de l'automne 2008.

## **CONTEXTE**

Votre comité sénatorial des langues officielles a entrepris une étude afin d'examiner l'état de la mise en œuvre de la partie VII de la Loi, et plus particulièrement les actions prises par les institutions fédérales à ce chapitre, depuis les modifications apportées à la Loi en novembre 2005. Cette partie de la Loi prévoit que le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne. Elle prévoit en outre qu'il incombe aux institutions fédérales de veiller à ce que soient prises des mesures positives pour mettre en œuvre cet engagement.

À ce jour, votre comité a entendu les acteurs clés de la mise en œuvre de cette partie de la Loi soit, les ministres du Patrimoine canadien et de la Justice ainsi que le Commissaire aux langues officielles. Votre comité a également reçu les témoignages du ministère de la Défense nationale et de la Fédération des juristes d'expression française de Common Law. Votre comité a également entendu plusieurs témoins qui se sont prononcés sur la mise en œuvre de la partie VII de la Loi dans le cadre de son étude sur la culture francophone. Ces témoignages seront analysés dans le rapport qui fera suite à cette étude.

## **LES MODIFICATIONS DE 2005**

Dès son adoption en 1988, la partie VII de la LLO a fait l'objet d'un long débat quant au type d'obligation qu'elle imposait aux institutions fédérales. D'un côté, le gouvernement soutenait que l'engagement figurant à l'article 41 de la LLO était un engagement de nature politique n'imposant aucune obligation exécutoire aux institutions fédérales et ne créant aucun droit pouvant être sanctionné par les tribunaux.<sup>1</sup> Pour les communautés et pour les différents commissaires aux langues officielles qui se sont succédés, la partie VII créait une obligation positive pour les institutions fédérales d'agir et de prendre des mesures pour effectivement favoriser le développement des communautés et la

---

<sup>1</sup> Voir le *Cadre d'imputabilité et de coordination en langues officielles* (Plan d'action pour les langues officielles), 2003, au point 16. Voir également *Forum des maires de la péninsule acadienne c. Agence canadienne d'inspection des aliments*, 2003 C.F.1048 aux par 45 et 46. Finalement, voir *Commissaire aux langues officielles c. Canada (Ministère de la Justice)*, 2001 CFPI 239 au par. 55.

reconnaissance du français et de l'anglais, et qu'un manquement à cette obligation pouvait entraîner des conséquences juridiques.<sup>2</sup>

C'est pour mettre fin à ce débat entourant la portée de l'engagement des institutions fédérales en vertu de la partie VII de la LLO que le projet de loi S-3 (Loi modifiant la Loi sur les langues officielles (promotion du français et de l'anglais) a été déposé au sénat par l'honorable sénateur Jean-Robert Gauthier. Mort au Feuilleton à trois reprises<sup>3</sup>, ce projet de loi a reçu l'aval des deux chambres du Parlement puis la sanction royale le 25 novembre 2005.

La Loi modifiant la Loi sur les langues officielles a donc modifié la partie VII de la Loi dans le but de la renforcer à trois égards : soit par l'ajout du concept de « mesures positives », d'un pouvoir réglementaire pour encadrer la partie VII et d'un recours devant les tribunaux pour manquement à cette partie de la LLO.

Plus particulièrement :

1. L'article 41 a été modifié par l'ajout d'un paragraphe (2) qui clarifie l'obligation d'agir des institutions fédérales en stipulant qu'il incombe à ces institutions de veiller à ce que soient prises des « mesures positives » pour mettre en œuvre leur engagement au paragraphe (1) de favoriser l'épanouissement et le développement des communautés minoritaires de langue officielle. L'ajout du concept de « mesures positives » est particulièrement important puisqu'il confirme explicitement que les institutions fédérales doivent être proactives dans la mise en œuvre de la partie VII.
2. L'article 41 a également été modifié par l'ajout d'un paragraphe (3) prévoyant la possibilité que le gouverneur en conseil puisse fixer, par règlement, les modalités d'exécution des obligations que la partie VII impose aux institutions fédérales.
3. L'article 77 a été modifié afin d'inclure la partie VII dans le but de permettre des recours judiciaires à la Cour fédérale du Canada pour des manquements à cette partie.

## **RECOURS CONCERNANT LA PARTIE VII**

En octobre 2006, peu après l'annonce de l'abolition du Programme de contestation judiciaire, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) a déposé un recours en révision judiciaire devant la Cour fédérale du Canada. Cette révision judiciaire s'est transformée au courant de l'année 2007 en recours sous l'article 77 de la LLO. Le Commissaire aux langues officielles a obtenu le statut d'intervenant

---

<sup>2</sup> Voir par exemple, la comparution de la FCFA devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes le 16 juin 2005, 38<sup>e</sup> législature, 1<sup>e</sup> session, no. 39 (0910).

<sup>3</sup> Voir le projet de loi S-32 (37-1), le projet de loi S-11 (37-2) et le projet de loi S-4 (37-3) :

<http://www.parl.gc.ca/LEGISINFO/index.asp?Language=F&Chamber=N&StartList=A&EndList=Z&Session=13&Type=0&Scope=I&query=4207&List=aka>

dans cette affaire. Les plaidoiries des parties ont été entendues les 25 et 26 février 2008 à Fredericton.

La question en litige est la suivante : en prenant la décision de cesser de financer le Programme de contestation judiciaire, le gouvernement du Canada a-t-il enfreint ses obligations qui découleraient de la partie VII de la LLO?<sup>4</sup> C'est la première fois que les tribunaux ont l'occasion de se prononcer sur la portée de la partie VII de la Loi telle que modifiée en 2005.

## TÉMOIGNAGES

### Commissaire aux langues officielles

Selon le commissaire Graham Fraser, les obligations de la partie VII, ouvrent la porte à une nouvelle approche de collaboration entre les institutions fédérales et les communautés minoritaires de langue officielle. Le commissaire a indiqué que les succès en matière de mise en œuvre de la partie VII sont souvent issus de la créativité de certains individus.

Au chapitre des « mesures positives », le commissaire a cité en exemple la Banque de développement du Canada. Le commissaire a indiqué avoir été impressionné de la quantité de mesures positives pratico-pratique mises de l'avant par cette institution fédérale. Il a aussi donné l'exemple de Parcs Canada et de Via Rail qui ont su intégrer des mesures positives qui ont eu un impact concret pour les communautés. Or, le commissaire note que la structure hiérarchique de certaines institutions fédérales se prête parfois mal à ce genre d'innovation et de collaboration.

Il a suggéré à votre comité d'examiner la mise en œuvre de la partie VII chez des institutions qui disposent de plusieurs guichets à travers le Canada, tels que Postes Canada, Travaux publics et services gouvernementaux ainsi que Service Canada.

Dans son rapport annuel 2006-2007, le commissaire aux langues officielles avait procédé à la première évaluation de la mise en œuvre de la partie VII et avait fait les constats suivants :

- Les institutions fédérales ont encore du mal à comprendre la portée des obligations qui découlent des modifications apportées à la Loi en novembre 2005, en particulier la portée du concept de « mesures positives » et ainsi, elles tardent à agir;<sup>5</sup>
- Patrimoine canadien et Justice Canada ont fait des efforts appréciables au cours de la dernière année pour sensibiliser les institutions fédérales à cette nouvelle réalité;<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> La question en litige examine également la question de savoir si la décision du gouvernement enfreint également l'article 16 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, le principe non-écrit de la protection des minorités et une prétendue obligation fiduciaire du gouvernement envers les communautés de langues officielles en situation minoritaire.

<sup>5</sup> *Rapport annuel 2006-2007*, p. 5 et 27.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 5.

- L'examen du contenu des présentations du ministère du Patrimoine canadien et de Justice Canada révèle une discordance entre le message transmis aux institutions fédérales et l'esprit de la Loi. Plus particulièrement, le commissaire est d'avis que Justice Canada tend à interpréter les modifications apportées à la Loi de manière restrictive, incitant par le fait même les institutions fédérales à la prudence.<sup>7</sup>

Lors de sa comparution devant votre comité, le commissaire a clarifié ce dernier constat en ajoutant qu'il avait soulevé la question de l'interprétation restrictive de la partie VII avec le ministre de la Justice. Le commissaire concède qu'il est du devoir des avocats de ce ministère d'être prudents. Il est également conscient que les avocats du ministère et ses conseillers juridiques jouent des rôles bien différents et qu'ils ne peuvent pas toujours être en accord.

Au-delà de cette réalité, le commissaire est toutefois d'avis que l'objectif du projet de loi S-3 ainsi que l'intention des parlementaires se doivent d'être respectés dans l'interprétation des dispositions de la Loi. Cette intention était de renforcer la partie VII et de lui donner des dents afin de s'assurer qu'elle ait un véritable impact. L'interprétation législative de ces dispositions doit tenir compte de cette intention.

### **Josée Verner, ministre du Patrimoine canadien**

Le rôle de la ministre du Patrimoine canadien dans le contexte de la partie VII de la Loi est précisé aux articles 42 et 43. L'article 42 précise que c'est la ministre du Patrimoine canadien qui coordonne la mise en œuvre de l'engagement prévu à l'article 41. L'article 43 précise pour sa part la nature des mesures à la disposition de la ministre pour l'exercice de ses fonctions. Ces mesures comprennent, notamment, la possibilité de conclure des ententes avec les provinces et les territoires afin d'améliorer l'accès à des services dans les deux langues officielles.

La ministre Verner a comparu devant votre comité le 11 février 2008. D'entrée de jeu, elle a indiqué ne pas vouloir se prononcer sur la portée du concept de « mesures positives » :

Dans la mesure où la Cour fédérale, dans le cadre des procédures intentées par la FCFA relativement au Programme de contestation judiciaire, sera bientôt appelée à se prononcer sur ce sujet, vous comprendrez qu'il serait inapproprié que je commente davantage.<sup>8</sup>

La ministre s'en est tenue à indiquer que plusieurs exemples de mesures positives se retrouveront dans le prochain rapport annuel (2006-2007) du ministère du Patrimoine. Ce rapport n'avait pas été publié au moment de la rédaction de ce rapport.

Par ailleurs, en ce qui concerne les institutions fédérales qui ne sont pas tenues de rendre des comptes à Patrimoine canadien concernant leurs activités sous la partie VII, la

---

<sup>7</sup> Ibid.

<sup>8</sup> Josée Verner, Témoignages, 11 février 2008.

ministre a indiqué que le ministère examine présentement divers moyens de mieux appuyer ces institutions. Il s'agirait par exemple de mettre en place des mécanismes de planification et de reddition de compte qui seraient plus allégés que ceux qui sont imposés aux 32 institutions fédérales désignées.

La ministre a également rappelé à votre comité que son ministère et Justice Canada ont mené conjointement une campagne d'information auprès des institutions fédérales concernant la mise en œuvre de la partie VII de la Loi afin de les informer des modifications qui ont été apportées à la Loi. La ministre a également souligné la publication en 2007 d'un guide visant à orienter la conduite des institutions fédérales dans l'exercice de leurs responsabilités à l'égard de la mise en œuvre de l'engagement du gouvernement énoncé à l'article 41 de la Loi.

### **Rob Nicholson, ministre de la Justice**

Le ministère de la Justice n'a pas de responsabilité particulière en vertu de la partie VII de la Loi. Toutefois, en vertu de son mandat de conseiller juridique du gouvernement, il revient à ce ministère d'interpréter les dispositions de la Loi aux fins de son application par le gouvernement du Canada. Le ministère de la Justice dispose d'une influence considérable auprès des ministères et joue donc un rôle clé dans la mise en œuvre de la partie VII. Le ministère est également une institution fédérale et doit donc prendre des mesures positives pour mettre en œuvre l'engagement du gouvernement en vertu de l'article 41.

Au chapitre des mesures positives, votre comité a été satisfait d'entendre que le ministère de la Justice a continué de financer plusieurs projets en matière d'accès à la justice dans les deux langues officielles à l'aide du fonds d'appui qu'il a créé en 2003. Le ministère a également élaboré des mécanismes de consultation avec les groupes communautaires en plus de mettre en place un groupe de travail regroupant le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux afin de discuter d'enjeux reliés au domaine de l'accès à la justice.

Toutefois, en ce qui concerne les actions du ministère dans son rôle de conseiller juridique, votre comité a partagé certaines inquiétudes avec le ministre. Plus particulièrement, votre comité s'inquiète de l'interprétation que le ministère accorde au concept de « mesures positives » et de façon plus générale, à la partie VII de la Loi.

Or, tout comme la ministre du Patrimoine l'avait fait, les représentants du ministère ont affirmé qu'ils ne pouvaient se prononcer sur la portée du concept de « mesures positives » :

Pour l'instant, les enjeux à savoir ce qui constitue une mesure positive sont devant les tribunaux. Par respect pour ces augustes tribunaux, il ne nous revient pas aujourd'hui de discuter des tenants et aboutissants d'une définition du terme « mesure positive ». Nous ne sommes pas habilités à le

faire aujourd'hui, alors que la Cour fédérale entend, à Fredericton, des arguments au même effet.<sup>9</sup>

Ils ont également ajouté que l'information qu'ils offrent aux institutions fédérales concernant l'interprétation à donner à la partie VII est protégée par le secret professionnel et ne peut donc pas être partagée avec votre comité.

En ce qui concerne le constat du commissaire aux langues officielles à l'effet que le ministère de la Justice tend à interpréter les modifications apportées à la partie VII de manière restrictive, le ministère se défend en soulignant les efforts qu'il fait en tant qu'institution fédérale au plan des mesures positives. Ainsi, selon les représentants du ministère, il faudrait conclure que les conseils juridiques données aux institutions fédérales quant à la portée de la partie VII ne sont pas de nature restrictive du simple fait que le ministère de la Justice fait preuve d'un bon rendement au regard de la partie VII. Votre comité n'est pas convaincu du mérite de cette hypothèse.

Votre comité a examiné le mémoire soumis par le ministère dans le recours entamé par la FCFA afin de connaître les arguments du ministère dans le cadre de ce recours. À la lecture du mémoire du Procureur général du Canada (PGC), votre comité a pu constater que le PGC est d'avis que la partie VII impose des obligations qui « sont peu définies et laissent une grande marge de discrétion au gouvernement, lequel possède le choix complet des mesures à prendre pour mettre en œuvre l'engagement qui y est énoncé ».10 Il ajoute que la partie VII envisage « essentiellement une action globale et permanente du gouvernement fédéral et non l'imposition d'obligations précises dans des situations définies, comme le font les autres parties de la Loi ».11 De ce fait, le PGC estime que les tribunaux doivent adopter une approche qui s'adapte à la logique de cette partie de la Loi.

Le PGC encourage donc la Cour à évaluer globalement le rendement du gouvernement du Canada dans sa mise en œuvre de la partie VII en évitant de « se limiter à une analyse circonscrite aux circonstances factuelles relatives à une décision particulière ».12 En d'autres mots, le PGC incite la cour à ne pas regarder des cas spécifiques de manquement à la partie VII mais d'examiner le comportement du gouvernement dans son ensemble :

Aux fins de déterminer si le gouvernement respecte l'engagement et les obligations prévues à la partie VII, la Cour doit donc prendre en compte l'action globale du gouvernement au niveau des langues officielles et examiner l'ensemble des mesures positives prises par les institutions fédérales. Ce n'est qu'en procédant à cet examen que la Cour pourra être en mesure de déterminer si effectivement la partie VII de la Loi est respectée.<sup>13</sup>

---

<sup>9</sup> Marc Tremblay, Témoignages, 25 février 2008.

<sup>10</sup> Mémoire du Procureur général du Canada dans l'affaire de la *Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada c. Sa Majesté la Reine du Canada*, Cour fédérale du Canada, T-622-07, paragraphe 29.

<sup>11</sup> *Ibid.*, paragraphe 30.

<sup>12</sup> *Ibid.*, paragraphe 31.

<sup>13</sup> *Ibid.*, paragraphe 33.

En outre, lors de la comparution du ministre, votre comité a cherché à savoir en quoi les directives du guide qui a été élaboré conjointement avec Patrimoine canadien pour guider les institutions fédérales dans leur mise en œuvre de la partie VII de la Loi, étaient différentes des directives qui étaient offertes aux institutions fédérales avant les modifications apportées à la Loi en 2005. Les représentants du ministère ont répondu ceci :

Est-ce que les conseils ont changé? Non, parce que comme le ministère de la Justice s'affairait à dire aux différents comités dans ses divers témoignages, même lorsque la partie VII n'était pas, dans notre jargon, exécutoire et justiciable, cela ne voulait pas dire qu'elle n'avait aucun contenu, qu'on ne lui donnait pas effet, qu'il ne fallait pas prendre des mesures pour atteindre ses objectifs. Nos conseils n'ont donc pas changé; ils ne sont pas plus prudents ou restrictifs qu'ils ne l'étaient avant.<sup>14</sup>

Ces propos ne dissipent certes pas la forte inquiétude des membres de votre comité. Votre comité est d'avis qu'une telle interprétation restreint et minimise la portée de la partie VII et ne reflète pas l'intention qu'avait le Parlement en adoptant les modifications à la Loi.

### **Fédération des associations de juristes d'expression française de Common Law**

La Fédération des associations de juristes d'expression française (FAJEFCL) est le regroupement des associations régionales, provinciales et territoriales de juristes d'expression française de Common Law. Cette Fédération est principalement engagée à promouvoir et à défendre les droits linguistiques des communautés francophones et acadiennes.

La présidente et le directeur général de la FAJEFCL, Louise Aucoin et Rénaud Rémillard, ont comparu devant votre comité le 25 février 2008. En premier lieu, ils ont souligné l'importance du fonds d'appui en matière de langues officielles qui a été mis sur pied par le ministère de la Justice en 2003. La FAJEFCL et son réseau d'associations bénéficient de ce fonds pour un financement de base ainsi que pour le financement de divers projets.

En ce qui concerne l'interprétation à donner au concept de « mesures positives », les représentants de la FAJEFCL sont d'avis que :

En ce qui concerne les mesures positives? Nous souhaitons que ce soit une mesure proactive. Cela implique de la consultation, que le gouvernement ne prenne pas des mesures sans consulter les gens. Il serait souhaitable que ce soit innovateur, qu'on puisse vraiment voir l'épanouissement de nos communautés.

Ils ajoutent également l'importance d'établir un équilibre entre une approche axée sur l'interprétation juridique de la partie VII et une approche fondée sur la mise en œuvre d'une politique gouvernementale :

---

<sup>14</sup> Ibid.

[...], il faut trouver un équilibre entre l'approche juridique et en partie, l'approche politique. Une grande partie de cette approche nous demande d'établir des relations avec les gens dans les ministères. Voilà une partie de la réponse. Lorsque nous parlons de processus de consultation, nous parlons d'établir des liens entre les gens. Voilà en gros le premier pas. C'est souvent la façon la plus constructive, et on développe des relations à long terme.

### **Ministère de la Défense nationale**

Le 7 avril 2008, votre comité a reçu le ministre de la Défense nationale, l'honorable Peter Mackay. Le ministre a affirmé que chacune de leurs bases traite directement des exigences de la partie VII de la Loi. Comme exemple de mesures positives, le ministre a cité les programmes de ressources pour les familles des militaires qui desservent les membres des Forces canadiennes ainsi que leur famille un peu partout au Canada. Le ministre affirme que ces programmes et les centres familiaux qui y sont associés, sont adaptés pour répondre aux besoins des membres et de leur famille qui font partie de la communauté minoritaire de langue officielle.

### **CONCLUSION**

En guise de conclusion, votre comité aimerait rappeler, qu'au-delà des débats sur la portée juridique de la partie VII, il revient au ministère du Patrimoine canadien, en sa qualité de coordonnateur, de jouer un rôle de leadership dans l'exécution de la politique du gouvernement pour cette partie de la Loi. Votre comité aimerait exprimer le souhait que ces débats d'interprétation devant les tribunaux ne retardent pas cette mise en œuvre.

Votre comité aimerait également rappeler qu'il a l'intention de poursuivre cette étude au cours de l'automne 2008 en recevant diverses institutions fédérales afin de faire un tour d'horizon de la mise en œuvre de la partie VII de la Loi au sein du gouvernement fédéral.

Respectueusement soumis.





*If undelivered, return COVER ONLY to:*

Public Works and Government Services Canada –  
Publishing and Depository Services  
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –  
Les Éditions et Services de dépôt  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

---

WITNESSES

**Monday, June 9, 2008**

*Office of the Commissioner of Official Languages:*

Graham Fraser, Commissioner of Official Languages;  
Catherine Scott, Director General, Policy and Research Branch;  
  
Dominique Lemieux, Director General, Compliance Assurance  
Branch;  
Johane Tremblay, General Counsel, Legal Affairs Branch.

TÉMOINS

**Le lundi 9 juin 2008**

*Bureau du Commissariat aux langues officielles :*

Graham Fraser, commissaire aux langues officielles;  
Catherine Scott, directrice générale, Direction générale des  
politiques et de la recherche;  
Dominique Lemieux, directrice générale, Direction générale de  
l'assurance de la conformité;  
Johane Tremblay, avocate générale, Direction des affaires  
juridiques.